SCRIPTA PONTIFICII INSTITUTI BIBLICI

FĀṬIMA

ET

LES FILLES DE MAHOMET

NOTES CRITIQUES POUR L'ÉTUDE DE LA SĪRA

PAR

HENRI LAMMENS S. I.

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ARABE À L'INSTITUT BIBLIQUE



CUM APPROBATIONE SUPERIORUM

ROMAE
SUMPTIBUS PONTIFICII INSTITUTI BIBLICI

1912

LISTE

DES SIGLES ET DES PRINCIPALES ABBRÉVIATIONS

Ag. = *Kitāb al-Agāni*, 1ère édit.

Balādorī, *Fotoūḥ* = *Fotoūḥ al-boldān*, éd. de Goeje.

» *Ansāb* = *Ansāb al-Aśrāf*, manuscrit de Paris.

Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* = *Le recueil des traditions musulmanes*, édit. Krehl — Juynboll, Leiden.

Caetani, *Annali* = *Annali dell'Islam* par le prince Caetani di Teano ; plusieurs vol. (en cours de publication).

» *Studi* = *Studi di storia orientale*, Ier vol. 1911.

Chantre = H. Lammens, *Le chantre des Omiades ; notes biographiques et littéraires sur le poète arabe chrétien Aḫṭal.*

Chroniken (Wüst.) = F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mekka ;* 3 vol.

Fihrist = G. Flügel, *Kitāb al-Fihrist.*

Ǵāḥiẓ, *Bayān* = *Al-Bayān wa't tabyīn*, Çaire.

» *Ḥaiawān* = *Kitāb al-Ḥaiawān*, Caire, 7 vol.

» *Tria opuscula* = éd. Van Vloten, Leiden, 1903.

» *Avares* = éd. Van Vloten, Leiden, 1900.

» *Maḥāsin* = *Kitāb al-Maḥāsin*, attribué à Al-Ǵāḥiẓ, éd. Van Vloten, Leiden, 1898.

Goldziher, *M. S.* = *Muhammedanische Studien*, 2 vol.

» *Abhandlungen* = *Abhandlungen zur arabischen Philologie*, 2 vol.

Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* = The Dīwān of Ḥassān ibn Thābit. éd. par Hartwig Hirschfeld.

Ḫamīs = *Tārīḫ al-Ḫamīs* de Diarbakrī, éd. du Caire, 1302.

Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* = *Tārīḫ al-Kāmil*. éd. Tornberg.

Ibn Doraid, *Iśtiqāq* = *Kitāb al-Iśtiqāq*, éd. Wüstenfeld.

Ibn Ḥanbal (ou Ḥanbal) = Aḥmad ibn Ḥanbal, *Mosnad*, 6 vol.

Ibn Hiśām, *Sīra* = *Sīrat ar-rasoūl*, éd. Wüstenfeld.

ʿIqd = *Al-ʿiqd al-farīd* d'Ibn ʿAbdrabbihi, Caire (Les chiffres, placés en exposants renvoient aux éditions de *ʿIqd* utilisées).

Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba* = *Kitāb al-iṣāba fi tamyīz aṣ-ṣaḥāba*, Calcutta, 4 vol.

I. S. *Ṭabaq.* = Ibn Saʿd, *Kitāb aṭ-ṭabaqāt al-kabīr* (éd. sous la direction d'Ed. Sachau).

Istīʿāb = d'Ibn ʿAbdalbarr, éd. de Hyderabad.

Masʿoūdī, *Prairies* = *Les Prairies d'or*, éd. de Paris, 9 vol.

Moʿāwia = H. Lammens, *Études sur le règne du calife omaiyade Moʿāwia Ier*.

Margoliouth, *Mohammed* = *Mohammed and the rise of islam*, 3e édition.

Montaḫab Kanz = *Montaḫab Kanz al-ʿommāl*, 6 vol. en marge du *Mosnad* d'Ibn Ḥanbal.

Moslim, *Ṣaḥīḥ* = Édition du Caire. L'exposant 2 renvoie à celle de 1327 H.

Naqā'iḍ Ġarīr = *Naqā'iḍ Ġarīr wal Farazdaq*, éd. Bevan.

Nawawī, *Tahḏīb* = *Tahḏīb al-asmā'*, éd. Wüstenfeld.

Nöldeke-Schwally, *Geschichte* = *Geschichte des Qorāns* de Nöldeke; 2de édit. par Schwally.

Osd = *Osd al-Ġāba* d'Ibn al-Aṯīr, Caire, 5 vol.

Qotaiba, *Maʿārif* = Ibn Qotaiba, *Kitāb al-Maʿārif* (éd. Wüstenfeld).

Qotaiba, *ʿOyoūn* = Ibn Qotaiba, *ʿOyoūn al-aḫbār* (éd. Brockelmann).

Qotaiba, *Poesis* = Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum;* éd. de Goeje.

Qoran = Recension de Fluegel.

République marchande = H. Lammens, *La république marchande de la Mecque vers l'an 600 de notre ère* (extrait du *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1910, pp. 23-54).

Sprenger, *Moḥammad* = *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*, 3 vol., 2. édit.

Ṭab. *Tafsīr* = Ṭabarī, *Tafsīr al Qor'ān*, 30 vol. Caire.

Ṭab. = *Annales* de Ṭabarī, éd. de Goeje.

Triumvirat = H. Lammens, *Le Triumvirat Aboū Bakr, ʿOmar et Aboū ʿObaida* (extrait de *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth, IV, pp. 113-44).

Yaʿqoūbi, *Hist.* = *Al-Yaʿqoūbī Historiae*, éd. M. Th. Houtsma.

Yazīd = H. Lammens, *Le califat de Yazīd Ier* (extrait de *Mélanges de la Fac. orient.* de Beyrouth, IV-V).

Wāqidī (Kremer) = *Kitāb ab Maġāzi*, éd. Von Kremer.

» (Well.) = *Vakidi's Kitab al-Maghazi* par Wellhausen.

Wellhausen, *Reste* = *Reste arabischen Heidentums*, 2de édit.

Ziād ibn Abīhi = H. Lammens, *Ziād ibn Abīhi, vice-roi de l'Iraq, lieutenant de Moʿāwia I*, 1-139 pp., extrait de la *Rivista degli studi orientali*, IV.

WZKM = *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenländes.*

ZDMG = *Zeitschrift des deutschen morgenländische Gesellschaft.*

MFO = *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth.

La lettre *E* renvoie aux éditions égyptiennes des ouvrages utilisés. Les géographes arabes, comme Iṣṭaḫrī, Ibn Hauqal, Maqdisī, Ibn al-Faqīh, Ibn Rosteh, Masʿoūdī, *Tanbīh* (= *Kitāb al-tanbīh wal išrāf*) sont cités d'après les éditions de la *Bibliotheca geogr. arabicorum*, (de Goeje); Hamdāni, *Ġazīrat al-ʿArab*, d'après l'édit. D. H. Müller.

Pour les manuscrits, nous nous contentons d'un renvoi sommaire au lieu de provenance: Leiden, Berlin, Paris, Damas, le Caire (Bibliothèque Khédiviale) etc. Il s'agit des fonds arabes de ces dépôts. L'immense majorité des manuscrits de Constantinople n'étant pas paginés, nous devons nous borner à indiquer les bibliothèques particulières de la capitale turque. Comme dans nos publications précédentes, parues dans les *Mélanges*, nous suivons le système de transcription, adopté par l'Imprimerie catholique de Beyrouth.

BP
76
.8
L3



AVANT-PROPOS

Cette monographie ouvre une série d'études détaillées que nous nous proposons de consacrer ان شاء الله à la *Sîra* et aux commencements de l'islam. Elles feront suite aux articles, publiés précédemment dans le *Journal asiatique*, dans les *Recherches de science religieuse* de Paris, et dans le *Bulletin de l'Institut égyptien* du Caire, pendant les années 1910-11. Comme le présent travail, où les principales questions, relatives à la *Sîra*, se trouvent soulevées, elles permettront de juger la valeur documentaire de la primitive littérature musulmane.

Dans ces monographies nous ne perdrons pas de vue, que tout comme le Corpus de la tradition musulmane, l'inspiration de la *Sîra* est d'abord *exégétique*. Dérivée en droiture du texte du Qoran, la *Sîra* est destinée à lui servir de commentaire en action ; elle doit traduire, en anecdotes précises et pittoresques, les allusions les plus obscures, les sous-entendus les moins intelligibles des versets, faire la chasse à l'anonyme, à l'impersonnel, si déconcertants dans la lecture des sourates, partout, pour ainsi dire, apposer des plaques commémoratives, multiplier la mention des noms propres, les dates, si prudemment évités par Abou'l Qâsim.

Exégétique au premier chef, la *Sîra* est ensuite *doctrinale*, mais avec plus d'abandon, avec une affectation moins ostensible que dans la Tradition. Exégèse et doctrine, intelligence du « Livre d'Allah », fixation de la loi religieuse, du dogme, de la morale, de la liturgie enfin — si négligée par le Prophète — cette tâche multiple a seule préoccupé les premières générations islamiques. L'intérêt *historique* s'est développé plus tardivement, parallèlement avec le culte pour la

personne d'Aboū'l Qāsim. Il s'agissait de découvrir une base à cette vénération. partant de connaître de plus près les faits et gestes du Maître, de recueillir les souvenirs, les traces de son passage. A cette évolution contribuèrent encore le contact avec les tributaires, en possession d'annales religieuses, enfin les discussions politiques soulevées par l'organisation de l'empire arabe: question du califat, droit aux pensions etc.

Cette déclaration de principes laisse intacte la valeur objective, attribuée aux traditions particulières de la période *médinoise*. Mais même dans ces ḥadīṯ, reconnus *authentiques*, ṣaḥīḥ, après examen, l'intérêt historique se trouve primé par l'exégèse, l'édification et l'enseignement doctrinal. La présente étude permettra de s'en rendre compte. Dans les monographies subséquentes nous tenterons de compléter, et s'il se peut, d'achever la démonstration. ان شاء الله !

Rome, Janvier 1912.

I.

LES SŒURS DE FAṬIMA

Parmi les regrets, ayant jusqu'à la fin de sa carrière, torturé le cœur de Mahomet, il faut mettre en première ligne le désir de la paternité. Il la considérait comme un des signes distinctifs de ses prédécesseurs dans la voie du prophétisme. « Nous leur avons donné, dit Allah, des épouses et une postérité » (1). Des épouses, il s'en était accordé, bien au-delà de la mesure, concédée à ses sectateurs. Aucune ne lui avait assuré une descendance mâle, destinée à lui survivre. Comme tous les Sémites, il attachait la plus grande importance à cette marque de la bénédiction divine. L'ancien orphelin, n'ayant jamais connu ses parents, ni partagé les jeux d'un frère, aspirait à se survivre dans des héritiers, issus de son sang.

Ces préoccupations peuvent avoir inspiré sa polémique contre l'infanticide. Partout dans le Qoran, on constate l'amour des enfants, des garçons surtout: il les appelle gracieusement « l'ornement de cette vie terrestre » (2). Il les fait figurer à côté des richesses, parmi les biens du monde, vraiment dignes d'envie. Ces biens peuvent se résumer en cette formule stéréotypée du Qoran : الاموال والبنون (3). Dieu seul opère entre ses serviteurs le partage des filles et des garçons.

(1) Qoran, *13*, 38 ; cf. notre *Qoran et Tradition* dans *Recherches de science religieuse*, I, n.° 1.

(2) زينة الحيوة الدنيا, Qoran, *18*, 44.

(3) Qoran, *3*, 8, 112 ; *57*, 19, 20 ; *63*, 9 ; *64*, 15 ; *68*, 14 ; *71*, 12, 21 ; *74*, 12, 13.

les favorisant selon son bon plaisir, ou les condamnant à la stérilité. Ces enfants constituent une véritable tentation pour le cœur du fidèle [1]. Voilà autant de considérations développées par le Qoran et plus tard reprises par la Tradition.

Abtar, privé de postérité mâle! Incessamment il se figure entendre retentir cette injure: quand ce n'est pas celle de *ṣonboūr*, palmier isolé dans la campagne, au tronc grêle, au rare feuillage. « Tel Mahomet, disaient les Qoraišites; n'ayant ni fils ni frère, à sa mort son souvenir est condamné à disparaître » [2]. Comment demeurer insensible devant ces insinuations malveillantes? Elles lui firent perdre son sang-froid et l'amenèrent à maudire nommément, contrairement à son habitude de maudire en bloc, le principal auteur de ces invectives. La tradition musulmane s'en est parfaitement rendu compte. Dans ses efforts pour multiplier le nombre des enfants de Mahomet, il est impossible de méconnaître comme une consolation posthume, accordée à cette grande infortune.

Efforts en définitive malheureux! Cause desservie par l'exagération, mise à la défendre! Pour croire à l'existence des Ṭāhir, Moṭahhar, Ṭaiyb, Moṭaiyab, des ʿAbdalʿozzā et ʿAbdalmanāf, l'orthodoxie islamite elle-même manque d'unanimité. Si le petit Qāsim a droit à l'existence, ce ne peut être qu'en vertu de la konia d'Aboū'l Qāsim, d'où [3] l'on s'est cru autorisé à la déduire. Celle d'Ibrahīm serait-

(1) Qoran. *42*. 48, 50, et *loc. supr. cit.* Cf. Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 118, 2; éloge de Ḫadīǵa, amené principalement pour attester qu'elle lui a donné une postérité; comp. *Ibid.* VI, 97, 112, remarquez: وُلِدَ له. Voir comment on excuse Ḥosain fils de Fāṭima d'avoir laissé peu d'enfants: *ʿIqd* [4], II, 255, haut; Yaʿqoūbī, *Histoire* (éd. Houtsma), II, 293.

(2) *Qoran*, *108*, 3; محمّد ابتر لايعيش لَهُ ولدٌ ذَكَر; Balādorī, *Ansāb al-ašrāf* (ms. Paris) 261 a; ليس لَهُ ولدٌ و لا اخ فاذا مَاتَ انقطع ذكرُهُ; Aboū ʿObaid, *Ǵarīb al-ḥadīṯ* (ms. Kuprulu, Constantinople) 3a.

(3) En interprétant de travers la théorie de la konia et en lui attribuant une relation nécessaire avec un fils. Cf. *Qoran et Tradition*, p. 13. Mahomet accorde la konia à des Ṣaḥābīs sans enfants: Wāqidī (Kremer) 257, 4 d. l.; Ḥanbal, VI, 16, à ʿĀiša, *Ibid.* VI, 107, 151. A Médine يُقال لبني محمّدبن صيفيّ بنو الطاهرة; on en a conclu qu'ils descendaient d'une fille, d'ailleurs demeurée anonyme, de la grande Ḫadīǵa; Balādorī, *Ansāb*, 261b, 262a.

elle plus solidement attestée? Au moment où l'on s'occupait à fixer les grandes lignes de la *Sira*, on montrait à Médine un belvédère, appelé « belvédère d'Omm Ibrahim ». Cette Omm Ibrahim, une Juive vraisemblablement! Les contemporains de Mahomet au Ḥigaz n'ayant pas l'habitude de porter des noms bibliques [1]. A Médine, une vague tradition locale pensa plus tard y reconnaître la concubine copte du Prophète et son second fils dans Ibrahim, mort très jeune et par ailleurs aussi insaisissable que le petit Qasim.

Jamais la *Sira* n'a mis en question l'existence de ses quatre filles: Zainab, Faṭima, Roqaya, Omm Koltoum. Les deux dernières disparaissent, sans laisser de postérité. Leurs noms figurent parmi les appellations féminines les plus communes à cette époque. Quant à Omm Koltoum, en dehors de cette *konia*, on ne lui connait pas d'autre nom [2]. On ne s'est pas davantage mis en peine pour varier la biographie des deux sœurs. Impossible d'y méconnaître des clichés communs! Mariées à des fils d'Abou Lahab [3], puis renvoyées par eux, elles aboutissent toutes deux au harem de 'Otman, l'homme providentiel, chargé de tirer Abou'l Qasim des impasses financières et politiques: à Ḥodaibiya, à Tabouk et ailleurs, quand Abou Bakr et 'Omar se dérobent, comme dans le cas d'Omm Koltoum [4]. Mais avant de voir le complaisant Omaiyade lui créer une situation, cette fille de Mahomet doit se morfondre dans une interminable viduité [5] et attendre que la mort de sa sœur lui ait *ouvert* l'asile, *offert* par Ibn 'Affan. Comment concilier cette attitude avec l'empressement

(1) Excepté les Juifs; Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 6, l. 16. Le ḥawari Ṭalḥa aurait fait sensation en donnant des noms bibliques à ses enfants; I. S. *Ṭabaq.*, III [1] 70,23.

(2) لايُعرف لها اسم, *Tarih al-Hamis* (éd. 1302), I, 307.

(3) *Ag.*, XV, 2; le mariage fut réellement accompli; les annalistes musulmans soutiennent le contraire; mais alors que devint Omm Koltoum pendant la période comprise entre son divorce et la mort de Roqaiya; pourquoi aucun Compagnon ne s'avisa-t-il de lui créer une situation?

(4) On serait tenté de supposer une *charge* d'inspiration si'ite: de cette animosité il est demeuré des traces jusque dans la tradition orthodoxe, mais assez subtiles pour les dérober à l'attention des Sonnites.

(5) Puisque épousée بكر par 'Otman (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 25). Comme sa sœur, elle a longtemps séjourné chez A. Lahab; *Ibid.* 24-25.

témoigné pour Fāṭima, avec le dévoûment aveugle, professé, assure-t-on, par les Compagnons? Ils se disputaient les cheveux, les crachats de Mahomet. Pourquoi hésiter à abriter chez eux la fille du Prophète? Les rédacteurs de la *Sīra* ne paraissent pas avoir remarqué cette antinomie dans la version, préférée par eux.

Il faut l'attribuer à l'origine de cette compilation hétéroclite, formée d'apports successifs. Comme dans le Qoran, à côté du *Nāsiḫ* et du *Mansoūḫ*, on y a laissé subsister les plus choquantes dissonances. S'efforcer de les élaguer, de les harmoniser? La tentative eût échoué devant la croyance — encore partagée par des orientalistes contemporains — à l'authenticité de ces fragments discordants. De bonne heure la *Sīra* éloigne Roqaiya en l'envoyant en Abyssinie. On la voit reparaître un instant, puis au retour de Badr, Mahomet arrive trop tard pour assister à son enterrement ([1]), comme fera ʿAlī aux derniers moments de Fāṭima. Son unique fils ʿAbdallah (?) meurt en bas âge. On écarte, dirait-on, tous les témoins embarrassants. Omm Koltoūm se trouve mentionnée une seule fois dans la plus antique rédaction de la *Sīra*, parvenue jusqu'à nous ([2]). Ombres insaisissables, les deux sœurs passent sans révéler leur présence sur l'écran de l'histoire!

Reste le surnom de leur commun mari, ʿOtmān, *Doū'n noūrain*, possesseur des deux lumières! Que signifiait-il au juste? Quelle est l'ancienneté de cette appellation? Pourquoi est-elle passée sous silence dans la longue notice, consacrée par Ibn Saʿd au troisième calife ([3])?

([1]) I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 37; Ibn Hiśām, *Sīra*, 208, 241, 457.

([2]) Ibn Hiśām, *Sīra*, 121; *Osd*, V, 400.

([3]) I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 36-58. Fréquence des noms, formés avec ذُو: Wāqidī, (Kremer) 108 d. l. ذو الانياب; Ḥanbal, III, 117: ذو الأُذُنَين; l'index de Ṭabarī *sub verb.* ذو. Ni Ibn Hiśām, ni Ibn Qotaiba, ni Masʿoūdī ne mentionnent le titre ذو النُورَين. D'après Ḥanbal, II, 271, haut, les surnoms de Doū'l Yadain et de Doū'ś-Śimālain désignent le même personnage. Rapprochez-en *Doū'l Waǵhain*, évidemment défavorable, (Boḫārī, IV, 126, 3 d. l.) comme en convient le ḥadīt; Ḥanbal, 307.; ذات نطاق = une femme, *Ibid.*, VI; 358, 10: ذو البجادَين *Ibid.* IV, 159. Dans ses nombreuses élégies sur ʿOtmān, Ḥassān ibn Tābit ne mentionne pas ce titre d'honneur, tout en le disant gendre du Prophète: voir son *Divan* (éd. Hirschfeld) CLVII, 3, où il devient difficile de déterminer les parties authentiques; il faut l'utiliser avec infiniment de précautions.

Un compagnon fort obscur, Ṭofail ad-Dausi, portait le surnom de Dou'n-Nour [1]. Dans les « deux lumières » la Tradition se hâte de reconnaître les deux filles du Prophète [2]. Mais cette explication ne s'impose pas. Les surnoms de cette sorte étaient fréquents parmi les contemporains; hommes et femmes. Une fille d'Abou Bakr s'appellait ذات النطاقين. On connaît parmi les Saḥabis les Dou'l Aṣabi', les Dou'l Yadain, les Dou's-Śimalain [3]. Pour tous, nos collections de ḥadit ont su trouver des explications appropriées, et infailliblement à l'honneur des titulaires, même quand il s'agit de surnoms aussi compromettants que ذات النطاقين et ذو الشهادتين. De nos jours quel homme, quelle femme s'aviseraient d'en tirer vanité. Toute cette exégèse prouve surtout la féconde imagination de nos écrivains. Dans le cas de 'Otman, la glose pouvait se promettre du succès: elle favorisait à la fois les prétentions dynastiques des Omaiyades, leur vénération pour 'Otman et les tendances de la *Sira*, soucieuse d'assurer au prophète les honneurs d'une plus large paternité [4].

Que penser de Zainab, morte également avant son père? On s'explique mal pourquoi ses descendants s'éteignirent au milieu de l'indifférence de l'opinion musulmane [5]. Pourquoi Zainab n'émigra-t-elle pas à la suite de son père? Au moment de l'hégire, on la dit absente à Ṭaif, en villégiature, semble-t-il, auprès d'un Taqafite [6].

(1) Ibn Rosteh, *Al-A'laq* (de Goeje) 214. I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 176.

(2) Nawawi, *Tahdib*, 409.

(3) Ibn Rosteh, *loc. cit.*; Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 67, 77 : Goldziher, *Über Dualtiteln*, *WZKM* XIII, 324-25; Qotaiba, *Ma'arif*, (Wüst.) 164, 165.

(4) Ibn Ḥazm al Fasi (ms. Berlin, n. 9510) p. 11 a ; Ṭab., III, 2303 : *Osd*, V, 100; *Isti'ab* (de Ibn 'Abdalbarr) 727 : I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 182.

(5) Ennemis et partisans de 'Otman avaient besoin de Roqaiya ; les premiers pour attester son absence à Badr, les seconds pour justifier cette absence; cf. Waqidi (Kremer) 96. Comp. un msc. anonyme تاريخ الخلفاء (n° 1595, Paris) 7 b, après avoir mentionné l'explication traditionnelle de *Dou'n-Nourain*, ajoute : وقيل انه اذا دخل الجنة برقت له برقتين وقيل لانه كان يختم القرآن في الوتر فالقرآن نور وقيام الليل نور وقيل غير ذلك. En d'autres termes le surnom n'était plus compris. Le médisant est appelé ذو الوجهين; Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), IV, 126, 3 d. l.

(6) Ya'qoubi, *Histoire*, II, 42.

Explication maladroite! En réalité, elle ne se soucia pas de quitter la Mecque, ni son mari, le riche Omaiyade Aboū'l ʿĀṣi ([1]). Un texte heureusement non révisé le donne clairement à entendre: لم يَزَل ابو العاصي معها علي شركهِ الى قُبَيل الفتح فتح مكّة ([2]). Dans le but de tout arranger, on a inventé la captivité de son mari, sa seconde délivrance par Zainab, réfugiée à Médine. Dans un distique, d'ailleurs apocryphe, il atteste alors et sa qualité d'époux de Zainab et le séjour de cette dernière à la Mecque الحرم. Comme elle y est appelée fille de l'*amīn*, la *Sīra* s'est empressée d'y recueillir ce qualificatif, si honorable pour Aboū'l Qāsim ([3]), sans s'inquiéter du démenti qu'elle donnait à sa légende de Zainab. Il est aussi question d'un accident, survenu au moment, où elle tente de s'évader de la Mecque ([4]). Si son mariage avec Aboū'l ʿĀṣi, comme en convient la Tradition, ne fut jamais rompu ([5]), c'est que Zainab ne consentit pas à séparer son sort du sien. On s'est décidé à la faire mourir avant son père, pour ne pas compliquer encore la situation, créée par la survivance de Fāṭima. Ainsi avait-on agi pour leurs sœurs.

Lorsque l'an 12 H., Aboū'l ʿĀṣi la suivra dans la tombe, il se conduira, comme s'il ne se connaissait pas d'héritiers et instituera légataire universel « Zobair ibn al-ʿAwwām, fils de son oncle ». Attitude déconcertante! Son fils ʿAlī était mort, assure-t-on; mais Omāma sa fille lui survécut près de 40 ans et donna à ses maris successifs des fils, tous morts, comme elle-même dans l'obscurité ([6]). Pourquoi frustrer de leur part d'héritage ces descendants du Prophète? Pourquoi les contemporains n'ont-ils pas protesté contre ce déni

([1]) Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Talqīḥ* (ms. ʿĀśir effendi, Constantinople) 6a; idem, *Mir'at*, (ms. Kuprulu, Constantinople) II, 192a وجلس [ابو العاصي] بزينب عندَهُ; on la prétend convertie six ans avant son mari; Ḥanbal. I, 261.

([2]) Ṭab., *Annales*. III, 2303.

([3]) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 21; cette épithète n'a pas d'autre origine.

([4]) Ṭab., *Annales*, III, 2296.

([5]) Comp. Ḥanbal, II, 208, haut; I. S. *Ṭabaq.* VIII, 22., Balādorī, *Ansāb* (ms. cité) 251b. Histoire romanesque, comment Zaid ibn Ḥārita, (voir plus loin) réussit à favoriser l'évasion de Zainab de la Mecque; *Tarīḫ al-Ḫamīs*, I. 309.

([6]) Balādorī, *Ansab*, loc. cit. Nous en reparlerons à la fin de cette monographie, comme de la qualité de légataire, accordée à Zobair ibn al-ʿAwwām.

de justice ? Si Zainab a existé, elle s'est volontairement rangée avec son mari parmi les « ralliés, المؤلّفة قلوبهم », honnis par la tradition 'alide. *Quieta non movere!* Quand la critique passe outre à cet axiome, c'est pour voir crouler sous ses yeux le château de cartes, laborieusement élevé par nos auteurs. Cédant au découragement, ils se sont décidés à faire disparaître prématurément les filles du Prophète. En multipliant leur nombre, ils n'avaient songé qu'à l'avantage de lui accorder une postérité quelconque. Leur coexistence prolongée compromettait inutilement l'unité, la cohérence des parties du grand roman historique, intitulé la *Sīra*.

* * *

Avec Fāṭima nous abordons un terrain moins mouvant. Son existence ne peut être révoquée en doute. C'est la principale signification de cette fille, issue du mariage de Mahomet avec la vieille Ḥadīga. A vrai dire, nous éprouverons de la peine à dessiner les contours flous de cette figure fuyante, demeurée dans une mystérieuse pénombre. En revanche l'ambition de sa postérité a valu à la mère une bruyante célébrité et — avantage refusé à ses sœurs — de voir son nom figurer dans la poésie, à une époque relativement tardive [1].

[1] Peut-être dans *Ag.*, VII, 10, (avec raison l'*index* met ici un ?). Abou Dahbal al-Gomaḥī, *Divan* (éd. Krenkow) XXI, 3 nomme les بني محمّد و بني عليّ, (sans prononcer le nom de Fāṭima. Il figure dans des vers apocryphes (remarquez le زعموا !) attribués à 'Alī ; Ṭab. I, 1426 ; même remarque pour Mas'oudī, *Prairies*, IV, 161. Pas nommée dans les *Hāšimiyāt* de Komait (voir l'excellente édition du Prof. J. Horovitz), commencement du 2d siècle H. Pour la Šī'a, parti politique, la personnalité de 'Alī absorbe tout l'intérêt ; l'idée dynastique prime les considérations religieuses. Fāṭima se trouve nommée dans les élégies apocryphes, consacrées à Mahomet ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 93, 19 ; 95, 6 ; 97, 4, 9, 19. Pour leur authenticité, voir l'introduction de l'éditeur Fr. Schwally, p. VI. Composition relativement ancienne, faite avec des formes et des tournures pseudo-archaïsantes, comme مِلْبُكاء = من البكاء (98, 8). On y a introduit le nom d'Amina, la mère du Prophète, introuvable par ailleurs, comme celui de Fāṭima ; la noblesse de Mahomet s'y trouve exaltée (96, 2 d. l., 97, 1 etc.). En somme, des apocryphes, intéressants pour la date et la formation de la *Sīra*.

Fāṭima possède sa biographie propre, pauvre d'ailleurs en réalités historiques. C'est un nouvel avantage sur les autres filles de Mahomet, principalement Roqaiya et Omm Koltoūm, celles-ci fraternellement associées et confondues jusque dans les plus banales péripéties de la vie.

Parmi les quatre premiers successeurs de Mahomet, l'ordre de transmission du pouvoir correspondrait au degré de sainteté islamique de ces personnages. Cette conviction paraît de bonne heure s'être établie au sein de l'orthodoxie. La thèse se heurtait pourtant à une difficulté : comment ʿOtmān avait-il pu précéder le mari de Fāṭima ? Mais les premiers califes avaient été tous alliés au Prophète, et ʿAlī fut son gendre. Pour que ʿOtmān ait pu obtenir le pas sur lui, on a conclu à l'existence de liens encore plus étroits entre Mahomet et son troisième successeur. Afin de lui permettre d'évincer ʿAlī on s'est décidé à *doubler* pour lui le titre de gendre du Prophète. Ces subtilités — elles abondent dans ce chef-d'œuvre d'ingéniosité que nous appellons la *Sīra* — offraient l'avantage d'assigner à Aboū'l Qāsim deux autres filles, disparues par ailleurs sans laisser de traces. ʿOtmān devait se porter garant de leur existence. On finira même par lui découvrir le surnom, « possesseur des *deux* lumières ». Trouvaille peu ancienne, mais suffisante pour enlever les dernières hésitations et faire accepter des conclusions sur lesquelles tous les partis voulaient être d'accord, puisqu'on les croyait à l'honneur du Prophète !

Pour revenir à Fāṭima, à la date de sa naissance — cette question en suppose une autre, demeurée insoluble : le rang d'ordre, occupé par Fāṭima dans la série des filles du Prophète. Des quatre laquelle était l'aînée ? Pour toutes on a réclamé cet avantage, excepté peut-être pour Omm Koltoūm [1], la moins intéressante aux yeux de la Tradition. Celle-ci l'utilise pour augmenter d'une unité le chiffre de la postérité de Mahomet et rendre moins énigmatique le qualificatif ذو النّورَين, accordé à ʿOtmān. On ne pouvait décemment réclamer le droit d'aînesse pour cette fille, mariée seulement après Badr. Ç'eût été renouveler inutilement les embarras, causés par l'établissement tardif de Fāṭima. En multipliant les filles du Prophète, les rédacteurs de la *Sīra* ne se sont pas souciés des complications du

[1] Je ne me rappelle aucun texte en sa faveur.

problème chronologique. Ces fluctuations tiennent au système, adopté par chacun de nos auteurs. Plus spécialement frappés par certaines contradictions, observées dans la *Sira*, ils ont espéré les éliminer en procédant à un numérotage plus exact au sein de la famille prophétique. Avant tout il fallait tenir compte du grand âge de Hadiga. Malgré le privilège, revendiqué pour les femmes de Qoraiš de pouvoir être mères à 60 ans [1], on a jugé plus opportun de ne pas le mettre en avant. D'autre part, on voulait éviter pour Faṭima une trop grande maturité, à l'époque de son mariage avec 'Ali. Selon le plus ou moins d'importance, accordée à chacune de ces deux difficultés, on a tantôt avancé, tantôt reculé la date de sa naissance. On a été jusqu'à la présenter comme l'aînée du groupe [2]. C'est l'opinion la plus rarement soutenue et, ajoutons, la plus compromettante; si l'on maintient la pluralité des filles de Mahomet.

En l'absence de toute information directe, on a tablé sur des principes à priori. « En bon père de famille — ainsi a-t-on raisonné — le Prophète a dû commencer par marier l'aînée de ses filles » [3]. Voilà pourquoi Zainab [4] et Roqaiya établies, pense-t-on, avant Faṭima passent pour être ses aînées. Roqaiya primerait même Zainab. Cette dernière opinion devait avoir de la vogue; la *Sira* s'étant décidée à expédier en Abyssinie Roqaiya, en compagnie de son mari 'Otman, postérieurement à son divorce avec le fils d'Abou Lahab. A raison de ce divorce, on la fait marier antérieurement à la « révélation » [5]. Il ne devait pas être dit que Mahomet avait accordé

(1) Cf. notre *Califat de Yazid I*, p. 43.

(2) Qazwini, *Nasab an-nabi* (msc. Berlin), 3ª. De même si Zainab, Roqaiya ont été présentées comme les aînées, c'est pour prévenir le scandale de leur mariage avec des païens, on l'a donc déclaré antérieur à « la prophétie ». Pour éviter l'objection de la vieillesse de Hadiga, une opinion marie celle-ci à l'âge de 28 ans ; voir plus loin.

(3) الظاهر ان الكبيرة تزوج (sic) اولا وإن جاز خلافهُ . 'Ali ibn Solṭan (msc. Berlin, n° 9645) p. 297ª ; *Osd*, V, 519, 612 ; *Tarih al-Hamis*, I, 307.

(4) Déclarée l'aînée ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 20 ; Ibn 'Abdalbarr, *Isti'ab*, 753 ; Maqrizi, *Imta'* (ms. Kuprulu) III, section consacrée aux enfants de Mahomet.

(5) Ṭab., III, 2430 ; *Hamis*, I, 310 ; Ibn Hiśam, *Sira*, 121, 208 ; Pseudo-Balhi (éd. Huart) IV [1], 139 ; Mas'oudi, *Prairies*, IV, 162, la 3ᵉ des filles de Mahomet. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 24

ses filles à des polythéistes, aussi animés contre l'islam, comme on représente les Lahabides. Pour le même motif, Zainab, unie à un Omaiyade infidèle, peut disputer le droit d'aînesse à Roqaiya. Chez Mahomet, si rogue dans son monothéisme, il est assez surprenant de constater cette préférence pour des gendres païens. Quand ces derniers consentent à les garder, les filles d'Aboū'l Qāsim ne chercheront pas à les quitter. Dans la famille prophétique, les convenances mondaines exercent, on le voit, une influence décisive.

D'après Ibn al-Kalbī (1), Roqaiya serait la cadette et Fāṭima la précèderait immédiatement. On se demande alors comment justifier son entrée dans la famille païenne d'Aboū Lahab, son émigration en Abyssinie, puis son mariage avec ʿOṯmān, au détriment de son aînée Omm Kolṯoūm. On voit au milieu de quelles contradictions se débattent nos généalogistes et comment leur évidente bonne volonté aboutit à cette solution découragée : « nous ignorons l'ordre exact des filles de Mahomet ». Le célèbre Zohrī, « la première autorité en cette matière » (2), Zobair ibn Bakkār, encore un spécialiste (3), ne se montrent pas mieux renseignés. D'après eux, Fāṭima n'était pas l'aînée; voilà tout, le reste demeure incertain (3). En résumé, Zainab n'a jamais été présentée comme la cadette, ni Omm Kolṯoūm comme l'aînée des quatre sœurs. Toutes les autres combinaisons ont été imaginées. Toutes reposent exclusivement sur des raisons de convenance,

(1) Maqrīzī, *Imtāʿ*, III. loc. cit. : Ibn Ǵauzī, *Talqīḥ*, (ms. ʿĀśir effendi) p. 6a ; *Ḫamīs*, I, 308 ; Omm Kolṯoūm, l'aînée de Fāṭima et de Roqaiya, *Osd*, V, 612 ; Roqaiya, l'aînée de toutes : I. Hiśām, *Sīra*, 121.

(2) هو الاعلم بهذا الشأن , Sohailī, *Śarḥ as-Sīra* (ms. Berlin) lui attribue une *Sīra* و هي اوّل سيرة اُلّفَتْ في الاسلام ; qui l'a vue ?

(3) هو من أيمّة هذا الشان ; Kalāʿī, *Iktifā'* (ms. Berlin) 42b.

(4) Fāṭima serait l'avant dernière, Omm Kolṯoūm la plus jeune ; I. S. *Ṭabaq.* I[1], 85 ; Maqdisī خلاصة السيرة (ms. B. Khéd.) 36a ; Ibn Qāiym al-Ǵauziya, *Zād al-Moʿād* (ms. Bāyazīd) I vol. ; d'après *Ḫamīs*, I, 310, Zobair ibn Bakkār aurait déclaré comme l'aînée Roqaiya. Le fragment de son *Nasab Qoraiś*, conservé à Kuprulu, ne parle pas de la famille du Prophète ; Maqrīzī, ms. cité ; Nowairī, *Nihāia*, II, (ms. Kuprulu) section 16. *ʿIqd* [4], II, 202, en la nommant au premier rang, semble la présenter comme l'aînée des filles.

aucune ne peut s'imposer à notre adhésion; aucune n'a obtenu l'unanimité des *nassaba* islamites.

Ces hésitations ne pouvaient faire le compte de la tradition postérieure, surtout parmi les Sî'ites, admirateurs fervents des « gens de la Famille ». Zainab, déclare Ibn 'Abdalbarr, est l'aînée, Faṭima la cadette, « l'affirmation contraire ne mérite aucune attention ». Si parfois on a refusé cette dernière qualification à Fatima, « la faute, continue-t-il, retombe sur Moṣ'ab et sur Zobair ibn Bakkar » ([1]). Effectivement ces deux Zobairides ont principalement travaillé à glorifier les familles d'Abou Bakr et de Zobair ([2]). Le pere de Moṣ'ab se serait même signalé par son animosité cotre les 'Alides ([3]). Ibn 'Abdalbarr semble d'autre part ignorer l'affirmation du grave Zohri, concordant avec celle des généalogistes zobairides.

Quoiqu'il en soit, cette indignation s'explique chez l'auteur de l'*Istî'ab*. Qui ne voit les conséquences embarrassantes de l'assertion, combattue par lui: l'indifférence de Mahomet pour son ainée, celle des Compagnons, montrant si peu d'empressement à entrer dans la famille du Prophète, enfin l'insignifiance personnelle de Faṭima ([4]), voyant se prolonger pour elle l'épreuve du celibat; comment concilier tout cela avec le système, laborieusement édifié par la *Sîra*? La théorie zobairite en marquait brutalement l'effondrement.

Dans sa Vie de Mahomet, Sprenger n'a pas réussi à s'orienter à travers les discussions chronologiques, engagees autour de la personne de Faṭima. « On a, pense-t-il, calculé la date de sa naissance d'après des traditions que nous ne possédons plus » ([5]). Comme on le voit, c'est toujours l'erreur fondamentale, la supposition gratuite d'une information directe, le trompe l'œil de l'*isnad* et de la pseudo-érudi-

([1]) *Istî'ab*, 753. 770 (éd. de Ḥaiderabad).

([2]) Cf. notre *Triumvirat*, p. 114, et notre *Califat de Yazîd I*, (= désormais *Yazîd*) p. 74.

([3]) *Fihrist* (Fluegel) 110, 16. Pour le *mosnad* de 'Aisa dans le VI vol. d'Ibn Hanbal, la principale autorité est 'Orwa ibn Zobair.

([4]) Déclarée la plus jeune de ses sœurs, mais اكبرها قدرا. *Magmou'a*, n.° 349 (Ms. B. Khéd:) 1 b; Ya'qoubi, *Histoire*, II, 19; Nawawi, *Tahdîb*, 850.

([5]) Sprenger, *Mohammad*, I, 203.

tion du ḥadīṯ. Dans le cas présent, nos auteurs sont allés chercher moins loin leur documentation.

Le point de départ a été fourni par la mort de Fāṭima, placée dans le courant de la 11e année de l'hégire. Cette argumentation régressive constitue le procédé ordinaire, quand il s'agit d'évaluer l'âge des témoins de cette période ([1]). On redescend à tâtons leur carrière, au lieu de la remonter. Si la méthode nous paraît empirique, nous aurions tort de la blâmer. La date de la naissance étant généralement ignorée, celle de la mort plus rapprochée, mieux (?) observée, fournissait une base moins vacillante, même quand elle n'était pas d'une solidité à toute épreuve. Aux 11 années ainsi obtenues, on a ajouté les trois ([2]), séparant l'hégire de la mort de Ḫadīǧa. Au delà de ces indications, fournies par la *Sīra,* nos auteurs cessent de s'entendre : la pomme de discorde fut l'âge de Ḫadīǧa.

Saurons-nous jamais pourquoi la *Vulgate* a accepté le mariage du Prophète avec une femme, qui aurait pu être son aïeule ? ([3]) Mais comme le fait était admis, il fallut en tenir compte, en rédigeant la légende de Fāṭima, sauf à manipuler adroitement les détails, de manière à écarter l'hypothèse d'une mère sexagénaire. Voilà pourquoi on s'est généralement décidé à placer sa naissance, antérieurement à la « prophétie ». Cette décision semblait ne rien compromettre et laissait la porte ouverte aux plus ingénieuses combinaisons. Nous ignorons en effet le nombre d'années, écoulées entre la première révélation et l'émigration à Médine : 15, 10 ou 7 ans ? ([4]).

Si parmi nos auteurs, certains inclinent à voir dans Fāṭima l'aînée ou une des plus âgées de ses sœurs, c'est pour avoir redouté l'objection, tirée de la vieillesse de sa mère. D'autres au contraire, visiblement préoccupés de l'époque de son mariage avec ʿAlī, reculent

([1]) Cf. notre article, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra,* dans *Jour. Asiat.*, 1911 [1], 209-50.

([2]) Ou *deux* ans, comme dit le *mosnad* de ʿĀiśa, dans Ibn Ḥanbal, VI, ou « cinq ans d'après l'école de Baṣra ; وذلك غلط », ajoute Balāḏorī, *Ansāb*, 261a ; ʿOrwa ibn Hiśām parle de « 2 ans ou à peu près ». *Ibid.*

([3]) عجوز من عجائز قريش حمراء الشدقين, ainsi la décrit ʿĀiśa ; Ḥanbal, VI, 150.

([4]) Cf. *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra.*

devant cette solution. Ceux-là se contentent de placer la naissance de Faṭima 4 ou 5 ans avant la « prophétie ». [1]. Mahomet aurait alors compté 35 ou 41 ans [2]; on l'ignore au juste. Elle serait née la même année que Mo'awia et Abou Horaira [3]: deux Compagnons peu favorables aux prétentions, émises plus tard par les 'Alides. Le hadît ne dédaigne pas de recourir à l'effet des contrastes. Cet artifice lui permet de detourner l'attention, tout en se donnant des apparences d'érudition chronologique, en inventant des synchronismes. D'autres biographes, toujours avec l'intention de réduire la distance, séparant la naissance et le mariage de Faṭima, placent le premier événement « un an avant la Prophétie ». Dans cette voie, il faut s'attendre à voir les écrivains, connus pour leurs sympathies 'alides, se distinguer par leur zèle. Ainsi, au dire de Ya'qoubi, elle serait née postérieurement à la « vocation prophétique ». La vision de la sémillante 'Aïśa les hante visiblement; entre elle et Faṭima il leur répugne d'admettre une véritable disproportion.

On arrive à la supprimer, en donnant à la mère de Ḥasan onze ans au moment de la naissance de ce premier fils [4]. D'autres plus modérés ou plus adroits admettent entre les deux femmes une différence de cinq ans [5]. D'après Mas'oudi [6], Faṭima serait née « huit ans avant l'hégire ». Comme il les marie un an après cette date, la tendance poursuivie se trahit clairement: mettre sur la même ligne la femme de 'Ali et la favorite, épousée à 9 ans! Un détail [7] a pour-

(1) Ṭab., III, 2434; Ibn Ǧauzi, *Ṣifwat as-Ṣafwa*, (ms. Bib. Khed.) 51[b]; I. S. *Ṭabaq.* I[1], 85. D'après une version isolée, Hadîga au mariage comptait seulement « 28 ans »; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 10, 2.

(2) Ṭab., III, 2434; on cite Waqidi en faveur de cette opinion dans Ibn Ḥaǧar, *Iṣaba*, IV, 725; Ibn 'Abdalbarr, *Isti'ab*, 771; *Hamis*, I, 213; Baladori, *Ansab*, 251[a] parle de 35 ans ou encore moins; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17, 15, de « 35 ans ».

(3) Caetani, *Annali*, I, 173-74.

(4) *Hamis*, I, 313; Ya'qoubi, *Hist.*, II, 10.

(5) Ibn Ḥaǧar, *Iṣaba*, IV, 725.

(6) Avec l'addition de قيل, *Prairies*, IV, 157.

(7) Voir le synchronisme indiqué, Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 118; à 'Aïśa on accorde 6 ans au متوفّى خديجة. Faṭima devait compter un certain âge à l'époque, où fut révélé انذر عشيرتك (Qoran, *26*, 214), si l'on peut s'en rapporter à Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 136,

tant échappé à l'auteur des *Prairies d'or:* huit ans avant l'hégire, Ḫadīġa (¹) comptait 60 ans bien sonnés! On pensait sans doute y avoir pourvu, en étendant pour les femmes de Qoraiś les limites de la maternité jusque vers la soixantaine (²).

9. D'après ce même récit Mahomet se comporte comme s'il n'avait pas d'autre fille, et elle devait être nubile! L'ancienneté de Qoran, *26,* 214 ne peut être contestée; cf Nöldeke-Schwally, *Geschichte des Qorans*, 126: cf. Ḥanbal, II, 449.

(¹) De l'aveu de tous, morte à 65 ans; voir p. ex. *Maqātil aṭ-ṭālibiyn,* 19.

(²) Cf. notre *Yazīd*, 43; outre la légende de Ḫadīġa, celle de le mère de ʿAlī, mère de nombreux garçons, nés chacun à 10 ans d'intervalle, a dû contribuer à accréditer cette fable.

II.

MARIAGE DE FAṬIMA

Pour arriver à obtenir une image exacte de la mince personnalité de Faṭima, il faut commencer par abstraire de l'auréole, placée autour de son front par les historiographes postérieurs. De son vivant, elle fut traitée comme une femme ordinaire par ses contemporains: sans en excepter son père, son mari et les plus éminents Ṣaḥabis, comme Abou Bakr et 'Omar. Nulle part on ne la surprend jouissant d'un régime de faveur, d'une considération supérieure au commun des Bédouines de ce temps. Dans l'entourage du Prophète, nous la voyons occuper une place des plus restreintes, disparaître derrière les 'Aiśa, les Ḥafṣa, les Zainab et autres « mères des croyants ». Pour s'en convaincre il suffirait de mesurer l'espace que lui accordent les plus anciens annalistes, comme la *Sîra* d'Ibn Hiśam. Elle obtient en tout *deux* mentions ([1]) dans cette compilation, si favorable à 'Ali. En composant la notice de ce dernier, Ibn Sa'd dans ses *Ṭabaqat* trouve moyen de ne pas prononcer le nom de sa femme. Aux 230 pages ([2]) du *mosnad* de 'Aiśa dans le grand recueil d'Ibn Ḥanbal, qu'on compare la page insignifiante que lui consacre le même auteur!

La vénération systématique pour les « gens de la famille » naquit au second siècle. Comme il s'agissait, non d'une question historique, mais de fabriquer une machine de guerre, on ne se soucia nul-

([1]) Cf. Ibn Hiśam, *Sîra*, 121, 776; Sarazin, *Das Bild Alis*.

([2]) Cf. Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 29-282; voir dans les pp. suivantes le *mosnad* de Faṭima et des épouses.

lement de mettre en relief l'ingrate figure de Fāṭima. Son mari, ses fils absorbèrent la principale attention dans l'élaboration de cette théorie dynastique. Voilà pourquoi ʿAlī s'y trouve généralement avantagé au profit de sa pâle compagne.

Elle apparaît à peine dans le recueil de l'*Aġāni:* réserve significative chez un auteur aux tendances, si nettement ʿalides! Tous ces écrivains appartiennent à des écoles et à des régions diverses. Quant à l'épanouissement, spécifiquement *fāṭimite,* de la légende ʿalide, on en trouve des spécimens dans Masʿoūdi et dans Yaʿqoūbī: leurs successeurs se chargeront de la développer. On sait comment les califes de Bagdad exploitèrent d'abord la popularité des ʿAlides, puis l'étouffèrent dans des flots de sang, comme on peut le voir dans le martyrologe *Maqātil aṭ-Ṭālibiyn*, titre significatif, où le nom de Fāṭima doit céder la place au patronymique de son mari.

On n'aura donc pas le droit de s'étonner si, antérieurement à l'hégire, nous ignorons presque tout de l'enfance de Fāṭima. Ce nom paraît avoir été commun dans la famille d'Aboū Ṭālib [1]. Depuis l'importance, prise au sein de l'arabisme, par la théorie de la *konia*, si chère à la *Sīra* [2], on a tenu également à nous transmettre sa konia: *Omm Abīha* [3]. Sa tournure très archaïque était destinée, pensait-on, à produire une favorable impression d'authenticité. Des notices de basse époque [4] la présentent comme très caressée par son père. Nous nous dispensons d'entrer ici dans les détails. Toujours bien informés, nos auteurs ignorent, à dix ans près, la date de la naissance de Fāṭima. Cela ne les empêche pas d'en décrire minutieu-

(1) Comp. dans Balādorī, *Ansāb*, 349 etc. le chap. ذكر الفواطم والعواتك

(2) Elle y a découvert l'existence de Qāsim, fils du Prophète. Cette question de la *konia* mériterait une étude spéciale, à cause de sa signification historique. Elle permettrait de débarrasser la scène de l'islam primitif des Qāsim, des Ṭālib et de tant d'autres personnages fictifs. Fāṭima a reçu ce nom لأَن الله تعالى فطمَها و مُحبّيها من النار, *Montahab Kanz al-ʿOmmāl*, V, 97, 8 (= désormais *Montahab Kanz*).

(3) Ṭab., III, 2302-03; Dahabī, *Tarīḫ*, (ms. Paris) 112b; *Osd*, V, 520; *Maqātil aṭ-ṭālibiyn*, 18; Nawawī, *Tahdīb*, 850, lui donne la konia امّ الهاد Parmi les noms ṣafaïtiques, on rencontre « Boū Abīhi » père de son père. R. Dussaud, *Arabes de Syrie*, 100.

(4) *Osd*, V, 520; *Ḫamīs*, I, 313; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 772.

sement les antécédents merveilleux, la visite de son père au Paradis, le fruit reçu de Gabriel. Faṭima serait née neuf mois après l'*isra*. Ya'qoubi [1] nous donne le spectacle de sa douleur à la mort de sa mère Ḫadiga. Désormais l'habitude sera prise; verser des larmes deviendra pour elle comme un trait caractéristique! 'Ali se chargera au besoin d'en rouvrir la source.

Parmi les personnages de la *Sira*, aucun ne pleure autant que Faṭima, si ce n'est Abou Bakr; mais les larmes de ce rude commerçant qoraisite proviennent de la ferveur religieuse, il possède le *charisme* ou don des larmes! Faṭima serait la Niobé de la *Sira*.

Caractère chagrin et perpétuellement voilé de deuil! On ne l'ignorait pas dans la famille des 'Alides. La sémillante et frivole Sokaina, fille de Ḥosain, se félicitait de ne pas la compter parmi ses aïeules maternelles et expliquait de la sorte son humeur folâtre [2]. Au physique, Faṭima ne se trouvait pas mieux avantagée. Sa constitution débile, sa maigreur [3], ses couleurs anémiées, ses fréquentes infirmités la rendirent impropre aux durs travaux [4], réservés alors aux femmes arabes. Comme tous les enfants, vrais ou supposés de Mahomet, elle mourra jeune; elle exhalera son découragement dans une plainte suprême. A moins d'avoir pour elle les yeux de la Śi'a, on se demande comment on a cherché à rendre intéressante cette ombre de femme gémissante. On devine ses malheurs et ceux de sa postérité; on comprend à son égard l'indifférence de Mahomet, on excuse presque la dureté de 'Ali envers son infortunée compagne.

Même aux auteurs, sympatisant avec les 'Alides, il arrive rarement de vanter la beauté de Faṭima, à l'encontre de sa sœur Roqaiya! Autour de cette dernière s'est développé tout un cycle de récits,

(1) *Hist.*, II, 35, 4; on traite de fable l'histoire de la سفرجلة, *Montahab Kanz*., V, 97.

(2) Comp. *Ag*., XI, 164, bas; XVIII, 204, 8; Wellhausen, *Reste*, 198.

(3) Cf. Ṭab., III, 2436; autres témoignages plus bas. Faṭima pleure la mort de sa sœur Roqaiya, (I. S. *Ṭabaq*., VIII, 24, bas.) et lorsqu'elle apprend que Qoraiš a conjuré la perte de son père; Ḥanbal, I, 303; elle maudit ses persécuteurs; Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl) II, 300.

(4) Enumérés dans Ḥanbal, VI, 347, 3-8; comp. I. S. *Ṭabaq*., VIII, 182 bas.

attestant les charmes physiques de cette fille de Mahomet (1). Ils auraient décidé ʿOṯmān, lui-même un des plus beaux Qoraiśʿtes (2), à embrasser la nouvelle foi, afin d'obtenir sa main. En Abyssinie on s'arrêtait pour la contempler; elle finit par en être obsédée et éclata en imprécations contre ses admirateurs indiscrets (3). Nulle part Fāṭima ne bénéficie de l'éloge, accordé par Mahomet à Zainab (4) d'être « la plus capable de ses filles: افضل بناتي ». Quand ʿOrwa ibn Zobair racontait ce ḥadīṯ le pacifique ʿAlī ibn Ḥosain entrait en fureur: « Tu prétends, disait-il, par là abaisser Fāṭima » (5). Le soupçon ne manquait pas de fondement. Il atteint non pas ʿOrwa, un nom Zobairide, habilement choisi pour combler les vides de l'isnād, mais la tradition orthodoxe, désireuse de contrebalancer les exagérations de la Śīʿa. L'exaltation de Zainab n'offrait aucun danger, des descendants n'étant plus là pour chercher à en abuser, comme c'était le cas pour Fāṭima. Si les allusions à sa beauté sont rares, on trouve encore moins souvent l'éloge de son intelligence. Dans ces conditions, elle ne pouvait lutter avec succès contre une rivale, aussi heureusement douée que ʿĀiśa, ni déjouer les intrigues, ourdies par la favorite au profit du groupe Aboū Bakr et ʿOmar (6). Telle, dans la tradition la moins altérée, nous apparait Fāṭima, « the embodiment of all that is divine in womanhood, the noblest ideal of human conception », s'il faut en

(1) Admis par M. Marçais, biographie de Mahomet, dans *Grande Encyclopédie;* Reckendorf, *Muhammed und die Seinen.*

(2) من اجمل الناس, malgré des traces de vérole; Ḥanbal, I, 72, 8, 73; *ʿIqd* 4, II 214 Ibn Baṭrīq (éd. Cheikho), II, 33.

(3) *Ḫamīs*, I, 310; elle est احسن زوج رآه انسان ; *Maǵmoūʿa* n° 349 (Tarīḫ, ms. Bib. Khéd.) p. 1b; vient se plaindre à son père de ses ennuis domestiques; il la renvoie: « Je n'aime pas entendre une femme se plaindre de son mari ». Qazwīnī, *Nasab an-nabī*. (ms. Berlin, 9570), 3a.

(4) Ou de cet autre: فضل عائشة على النساء كفضل الثريد على الطعام : Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 159; pour la beauté de Roqaiya, voir encore Maqdisī, *Ansāb al-Qoraśiyn* (ms. ʿĀśir eff., Constantinople), non paginé; la fille de Ḥamza était la plus belle Qoraiśite: *Montaḫab Kanz...* II, 484, d. l. اجمل فتاة في قريش, nonobstant elle ne peut se marier qu'après Ḫaibar; Ḥanbal, I, 98, 132.

(5) *Ḫamīs*, I, 309.

(6) Cf. notre *Triumvirat*, 122 etc. (dans *MFO*, IV).

croire la plume enthousiaste d'un moderne publiciste indien, Syed Ameer Ali (1).

Dans ces conditions Faṭima ne pouvait passer, on en conviendra, comme un parti désirable aux yeux des contemporains. Sa qualité de fille du Prophète (2) aurait sans doute compensé (3) tous ces désavantages (4), si dès lors le culte, le dévoûment pour la personne d'Abou'l Qasim avaient atteint le développement, gratuitement supposé par la *Sîra*; si dès lors on avait connu la parole que lui prêtera 'Omar: « au jour de la résurrection, toute parenté disparaîtra, excepté la mienne ». Le second calife s'en autorisera pour épouser une fille de 'Alî, n'ayant pas encore atteint la nubilité; si toutefois nos annalistes n'ont pas inventé le dicton pour voiler cet acte de sensualité sénile!

L'Arabe ne demeure jamais étranger aux calculs d'intérêt. A son futur mari, Faṭima allait apporter une corbeille de noces vide. Personnellement pauvre, Mahomet n'avait pas hérité de sa première femme. Pendant toute la période mecquoise, Allah refusa pour son Envoyé de joindre aux dons surnaturels les biens de ce monde. A Médine l'adroite politique du Réformateur pourvoira à cette pénurie. Il faut admettre avec scepticisme pour cette époque les descriptions du *mosnad* de 'Aiśa (5), sur le dénûment de la famille du Prophète: où l'on demeurait deux mois sans allumer du feu (6), où les « deux noirs » (الاسودان), les dattes et l'eau, formaient le menu ordinaire: détails légendaires, destinés à produire une haute idée du *zohd* de Mahomet. Nous avons le droit de demander, où avaient passé les biens de Ḫa-

(1) *Life of Mohammed*, 325.

(2) Un marchand de Médine va jusqu'à le soupçonner de vouloir acheter sans payer; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 117: يريد محمّد ان يذهب بثوبي اي لا يعطيني دراهمي.

(3) Même constatation pour sa sœur Omm Koltoum. Renvoyée de bonne heure par son premier mari, elle attend 10-15 ans avant de rencontrer un nouveau parti.

(4) La beauté physique n'est pas une question indifférente chez les descendants du Prophète. A propos d'un bel 'Alide éloquent on observe: اولئك قومٌ بنور الخلافة يشرقون و بلسان النبوة ينطقون; *'Iqd*[4], III, 35. 4-5.

(5) Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 156, 158, 182, 187.

(6) Comp. Waqidi (Kremer) 338, 1, chaque matin on « coupe du bois pour Mahomet » à Médine. Pourtant le pain de froment y constituait une rareté, *Ibid.*, 113, 6.

dīǵa, l'opulente veuve, convoitée par tous les Qoraiśites. Ils auraient dû constituer le partage des filles de la riche *tāǵira*. Par hasard la banque, la société commanditaire ([1]), dirigées par l'entreprenante Mecquoise auraient-elles fait faillite ([2]) ou existé seulement dans la féconde imagination de nos annalistes? Telle est l'inconsistance des récits, formant la trame de notre Vulgate: il faut éviter d'appuyer, si l'on ne veut emporter tout le morceau. Plus tard Mahomet exprimera le regret que Osāma, fils de son favori Zaid ibn Ḥāriṯa, ne soit pas une demoiselle; il l'aurait voulu couvrir de bijoux, de façon à en faire le premier parti de Médine ([3]). Pourquoi ne l'entend-on pas exprimer ce désir en faveur de Fāṭima?

Nos auteurs ne s'embarrassent pas de ces questions. Tout à l'heure nous aurons à évaluer les longs délais, apportés à l'établissement de Fāṭima. Ces retards, il faudrait les attribuer non à l'absence, mais à la foule et à la qualité des prétendants; la demande dépassait l'offre. Nommons parmi eux Aboū Bakr, ʿOmar, sans parler des principaux Compagnons, tous se disputant un tel honneur ([4]). Les deux premiers califes courtisant la future femme de ʿAli! Le tableau est peu banal! En l'esquissant, les artistes śīʿites ont dû se rappeler les humiliations, infligées par les duumvirs à la fille du Prophète, au lendemain de la mort de son père. Leur esprit a savouré cette vengeance déguisée ([5]). En s'islamisant, en passant de la poésie dans la Tradition, l'ancienne satire arabe s'est faite plus raffinée: elle a appris à dissimuler son venin dans les replis d'un ḥadīṯ à tournure inoffensive, religieusement accueilli par nos Ṣaḥīḥ et nos Mosnad. *Rāwias* de divans profanes ou de ḥadīṯ religieux, chez tous on constate les mêmes passions, la

([1]) Cf. notre *République marchande de la Mecque;* I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 9, l. 10.

([2]) Cas fréquent à la Mecque, cf. *République marchande*, 18; Ḥanbal, II, 7 d. l.

([3]) حتى أُنْفِقَهُ ; I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43.

([4]) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 42; Balāḏorī, *Ansāb*, 258[a]; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 11-12: *Montaḫab Kanz al-ʿOmmāl*, V, 98, 99.

([5]) Même inspiration, pour l'attitude de ʿĀiśa envers le calife ʿOṯmān; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 149, 15 etc.; A. Bakr et 'Omar se disputent également la main d'Omm Salama, femme de Mahomet: *Ibid.*, II, 313, 317; c'est le même procédé, employé pour Fāṭima.

même absence de scrupules. En changeant de matière, ils n'ont en rien élevé le niveau de leur probité littéraire. Pourquoi nos islamisants ne s'en sont-ils pas convaincus plus tôt?



Au milieu de ces compétitions, 'Alî songeait lui aussi à se mettre sur les rangs. Mais il se laissa décourager par les titres imposants de ses rivaux. Pourquoi Mahomet refusa-t-il de combler leurs vœux? Tous possédaient déjà des harems respectables. Lui répugna-t-il de fourvoyer dans ces milieux turbulents l'inexpérience de Faṭima? Il commença, pour colorer son refus, par objecter l'âge trop tendre de son enfant (1). Dans la bouche du mari de 'Aïśa, épousée par lui à 9 ans, c'était là une pitoyable défaite. Même, si oubliant les 65 ans de sa mère, nous rajeunissons Faṭima au delà de toutes les limites, celle-ci devait, aux environs de l'hégire, avoir atteint et dépassé l'âge de 'Aïśa: nous en fournirons la preuve plus loin. Nous nous trouvons en réalité devant une mise en scène, imaginée pour cacher l'abandon et le célibat prolongé de notre héroïne. A tout prix, en prétextant les situations les plus invraisemblables, il fallait sauver sa considération et celle de son père, compromises par cette indifférence.

Pourquoi, se ravisant enfin, l'accorda-t-il brusquement à 'Alî? (2). Aux observations des nombreux prétendants évincés, il aurait répondu: « Je n'y suis pour rien; Allah a décidé cette union » (3). L'intervention du Ciel dans les affaires domestiques du Prophète ne présentait rien d'invraisemblable. Les contemporains se trouvaient

(1) Nasa'ï, *Sonan*, (ms. Nouri 'Otmâni, Constantinople) livre du mariage, sous le titre : نكاح المرأة مثلها في السن.

(2) Nasa'ï, loc. cit.

(3) Ya'qoubî, *Hist.*, II, 42: nombreuses citations dans *Montahab Kanz* .., V, 30, 98, 99. Aux instances d'Abou Bakr et de 'Omar, Mahomet répond. انا انتظر بها القضاء, Baladorî, *Ansab*, 258 b. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 11; à la p. 12, Mahomet accorde sans détours la préférence à son cousin sur A. Bakr et 'Omar.

tout préparés pour l'admettre. Rappelons à cet égard les prolixes réglementations du Qoran, le roman de Zainab, mariée par Allah à son Envoyé (1), ou comme aimait à s'en vanter cette rivale de ʿĀiśa, « par un décret proclamé au plus haut des sept cieux! ».

Même quand le nom de Yaʿqoūbī ne suffirait pas pour éveiller nos soupçons, il paraît difficile de méconnaître le caractère polémique de ces prolixes incidents : ʿAlī, préféré par Allah et son prophète aux « deux ʿOmars », ses futurs rivaux! A ces hésitations supposées, opposez la facilité de Mahomet pour marier ses autres filles, pour les accorder à des gendres païens, mais riches. Afin d'excuser ces unions, on les prétend conclues avant la « révelation » (2). Justification maladroite! Que devient alors le prétexte de l'extrême jeunesse de Fāṭima? Puisque antérieurement à la « vocation », aucune de ses sœurs ne pouvait avoir dépassé dix ans. Si toutefois il doit être pris en considération, nous voilà forcés d'admettre pour Omm Koltoūm, entre son divorce avec le fils d'Aboū Lahab et le mariage avec ʿOtmān, une viduité de 15 à 18 ans (3). Cela nous ramène à une constatation dejà faite : l'indifférence des Compagnons pour le titre de gendre du Prophète. Rien d'instructif comme l'énumération de ces contradictions : elles justifient notre scepticisme sur la signification historique de la *Sīra*.



Antérieurement à l'hégire, nous ne savons rien sur les gestes de ʿAlī, à part son nom et celui de sa famille. Cette ignorance ne pouvait faire le compte de l'historiographie islamite. Pour y suppléer elle a

(1) Qoran, *33*, 37.

(2) Ṭab., III, 2303 ; *Aġ.*, XV, 2.

(3) Voilà pourquoi certains annalistes la présentent comme la cadette de ses sœurs. Mais alors pourquoi mariée avant Fāṭima ; comment ne pas vieillir cette dernière? De même le pieux Aboū Bakr avait d'abord fiancé ʿĀiśa au fils du riche païen Moṭʿim ibn ʿAdī (cf. Ḥanbal, VI, 211), le protecteur de Mahomet, après Aboū Ṭālib. Ce dédit met le Prophète et son futur beau-père en une mauvaise posture.

fabriqué un *evangelium infantiae* de 'Ali. Un des premiers, le premier peut-être, M. Nöldeke a élevé des doutes sur la valeur de cette composition (¹). L'ancienne annalistique s'est proposé comme objectif de nouer de bonne heure des rapports entre le Prophète et ses quatre premiers successeurs الخلفاء الراشدون. Dans ces rapports les femmes jouent le rôle principal; rappelons les noms de 'Aiša, de Ḥafṣa et des filles du Prophète. Pour ce qui regarde 'Ali, ce zèle n'a pas toujours été heureusement inspiré. Parmi ses contemporains, 'Ali passait pour un esprit borné, محدود (²). Abou Ṭalib ne l'aurait pas jugé autrement, si vraiment nous devons accepter la légende de 'Ali, comme l'a établie la *Sira*. Elle paraît vraiment étrange la facilité de ce père à se débarrasser de ses enfants, de 'Ali surtout. Il les cède à 'Abbas, à Ḥamza, à Mahomet (³), se réservant seulement la garde de 'Aqil; c'était, il est vrai, le plus capable de tous. On se demande comment cette étrange conception est parvenue à s'imposer.

Au fond elle mettait tout le monde d'accord. Si elle glorifiait les 'Alides, elle faisait de ces derniers, — et ce avant l'hegire — les protégés et les obligés des 'Abbasides. Trait génial! Il resumait toute la politique des califes de Bagdad. Avant eux, Mo'āwia et ses successeurs omaiyades (⁴) s'étaient proposé comme objectif d'amener les 'Alides, en les gorgeant d'or, à renoncer aux rêves ambitieux. Renchérissant sur cette adroite politique, les 'Abbāsides voulurent se présenter, comme ayant, même avant l'apparition de l'islam, couvert de leur protection les fils d'Abou Ṭalib. Cette conception audacieuse jetait un voile sur le rôle odieux, joué par 'Abbas et ses fils dans l'histoire de la famille du Prophète, celui de traîtres, comme le rappellera plus tard l'Anṣarien Qais ibn Sa'd. Cette considération n'aurait pu suffire pour enlever l'adhésion des amis de 'Ali. Mais l'explication 'abbaside s'offrait comme le meilleur moyen pour lui assurer un titre

(¹) *ZDMG*, LII, 28-31; dans I. Hišam, *Sira*, 158-59, le récit de l'enfance de 'Ali n'a pas d'*isnad*.

(²) Cf. notre *Mo'awia*, v. *index*; et notre *Califat de Yazid I*, 132-33.

(³) Cf. *Maqatil*, p. 9, bas.

(⁴) Cf. *Mo'awia*, 154 etc.; pour le jugement de l'Anṣarien Qais ibn Sa'd, voir *Maqatil*, 25, bas.

cher à la Śīʿa ([1]): celui de premier croyant, au détriment d'Aboū Bakr. Pour y arriver plus sûrement, on recula la conversion de ce dernier; on voudrait la placer après celle d'Aboū Ḏarr, nom obscur, mais cher à l'école śīʿite ([2]). Une dernière considération assura le succès de la combinaison historique: elle comblait le vide désolant de la période mecquoise et dissimulait l'incrédulité de la masse des Hāśimites. Voilà comment la légende de ʿAlī a fini par faire partie intégrante de la *Sīra* officielle, où Mahomet figure comme présidant à l'éducation de son jeune cousin.

Cet accord ne doit pas nous en imposer. ʿAlī appartenait à une famille demeurée, jusqu'au *fatḥ*, indifférente ou hostile à l'islam. De l'aveu de tous, Aboū Ṭālib, protecteur de Mahomet, et sa femme avec lui, s'obstinèrent à mourir dans l'infidélité. Le nom de *Ṭālibiyoūn*, volontiers donné par les ʿAbbāsides ([3]) aux descendants de Fāṭima, soulignait ce trait déplorable. Au milieu de l'hostilité des siens, ʿAlī le premier paraît avoir fait exception. Voilà sa véritable priorité. Il fut le premier, non des croyants, mais parmi les Hāśimites, à embrasser l'islam. Encore attendit-il pour se déclarer, le départ de Mahomet pour Médine. ʿAbbās ([4]) et ʿAqīl ([5]) se décideront à la même démarche, vers l'époque du fatḥ de la Mecque ([6]). Tous les deux,

([1]) قول اهل البيت وشيعتهم ; Masʿoūdī, *Tanbīh* (de Goeje), 231.

([2]) Yaʿqoūbī, *Hist.* II, 22, bas; il assiste aux funérailles de Fāṭima; *ibid.*, II, 128.

([3]) Remarque de Nöldeke, *ZDMG*, loc. cit.

([4]) A son sujet un Lahabide dira au calife Hāroūn ar-Raśīd: انت ليس تعرف قصّة جدّك و ما كان من امرهِ وا سمعهُ كلّما كره ; *Fihrist*, 209, 13; écrivain flagellé par les ʿAbbāsides pour avoir parlé librement sur ʿAbbās; *ibid.* 111, 28.

([5]) Il vend les maisons de Mahomet et de ses propres frères, ʿAlī et Ǵaʿfar; Balāḏorī, *Ansāb*, 415a; « vous êtes les esclaves de mon père ! » crie Ḥamza à ʿAlī et à Mahomet; Ḥanbal, I, 142.

([6]) Dans Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* (éd. Hirschfeld) XXI, d. vers (élégie sur la défaite de Moūta) figurent les noms de ʿAbbās et de ʿAqīl. Ou tout le morceau, ou ce vers sont apocryphes. Certains biographes s'en sont autorisés pour affirmer dès lors la conversion de ʿAqīl; cf. *Ḫamīs*, I, 184; Ṭālib l'aîné مات كافرا في غزوة بدر. Ǵaʿfar ذو الجناحين est mentionné par Ibn Qais ar-Roqaiyāt. *Divan*, (éd. Rhodokanachi) 174; de même ʿAlī, qualifié de وَصيّ, expression d'autant plus surprenante qu'il s'agit du panégyrique du Zobairite Moṣʿab. Si ces vers sont authentiques, la légende de Moūta aurait été fixée dès la seconde moitié du 1er siècle H.

avec Ṭalib — si toutefois il a existé — iront grossir les contingents qoraiśites de Badr. Dans le Qoran, dans la Tradition, on mentionne un type d'adversaire féroce de l'islam, d'ennemi personnel du Prophète, c'est encore un Hašimite, Abou Lahab. Pour énerver la vigueur de cette objection, l'orthodoxie, à côté de ʿAlī, a voulu placer Ḥamza « le lion, l'épée de Dieu et de son Envoyé ». Mais pourquoi, antérieurement à Badr, ne pouvons-nous affirmer d'un façon certaine la présence de Ḥamza à Médine, tandis que sa femme et sa fille demeurent à la Mecque? Quant à Ǵaʿfar, un autre frère de ʿAlī, on l'a adroitement éloigné en Abyssinie. Pourquoi attendit-il la conquête de Ḫaibar avant de venir mériter la glorieuse épithète *Ṭairār*? Cette négligence se justifie malaisément. Et parmi tous ses parents, le moins résolu, le moins intelligent de tous, ʿAlī se serait séparé d'eux pour partager la fortune d'un réformateur, prêchant dans le désert? La conclusion ne s'impose pas.

Ce n'est pas tout. Quand sonna l'heure de l'émigration, les adhérents de Mahomet le précédèrent à Médine. Sur la liste de ces Mohâǵir, on constate l'absence du nom de ʿAlī. Tous les annalistes en conviennent (1). A les en croire, ʿAlī demeura à la Mecque par dévoûment: pour favoriser l'évasion et terminer la liquidation des affaires de Mahomet, enfin pour protéger et accompagner l'exode de Fāṭima (2). On rencontre ici réunis ces deux noms pour la première fois.

Cette dernière mission doit être mise sur le compte des Śiʿites. Dans les autres versions ʿAlī arrive seul à Médine, à pied et dans un état lamentable (3). Chez le Prophète, nous nous refusons à admettre un tel manque d'égard pour un cousin, si vraiment il venait de lui donner des preuves aussi héroïques de dévoûment.

(1) Yaʿqoubī, *Hist.*, II, 42, 3.

(2) Dans Ibn Hišam, *Sīra*, 819, c'est ʿAbbās, qui amène Fāṭima à Médine; cf. Nöldeke, *ZDMG*, LII, 24.

(3) Ibn al-Aṯīr, *Kāmil*, II, 44, haut, حتّى تفطّرت قدماه; Maqrīzī, *Imtāʿ* (ms. Kuprulu) Iere partie.

*
* *

A ʿAlī, dans la charge d'amener Fāṭima à Médine, on substitue généralement Zaid ibn Ḥāriṯa, le maulā de Mahomet ([1]), un des favoris de l'école orthodoxe. La *Sonna* ne se sent pas toujours le courage de s'en prendre directement aux ridicules exagérations de la Śīʿa; elle craint d'atteindre par ricochet le Prophète et d'ébranler le fragile monument élevé en son honneur. Aux attaques de front, elle préfère les évolutions parallèles, une série de manœuvres compliquées. Disqualifiée par sa propre crédulité, inhabile à manier l'arme de la critique, elle se borne à miner sournoisement le terrain sous les pas de ses adversaires. Jetant sur Zaid son dévolu, elle a fait de sa notice la réplique orthodoxe de la légende śīʿite. Ces subtilités ne la rendent pas plus croyable pour autant. Quand la Śīʿa présente ʿAlī comme le premier musulman, l'orthodoxie se contente d'énumérer les titres de Zaid ([2]) à cette qualification. D'après M. Nöldeke, « personne n'avait intérêt à inventer un tel mérite pour un personnage, dont les descendants n'ont joué plus tard aucun rôle. Tout au plus entrevoit-on la possibilité qu'il aurait été souligné par la réaction antiśīʿite » ([3]). Cette réaction n'est plus douteuse, comme le démontre toute l'histoire de ce maulā.

Rien n'est redoutable comme l'insidieuse candeur du ḥadīṯ ([4]). Le progrès des études comparées en cette branche des sciences islamiques, si redevable à l'érudition de M. Goldziher, permettent de s'en

([1]) Ṭab., III, 2440 : I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 42-43 cf. Caetani, *Annali*, II, 137 ; la substitution de ʿAbbās à ʿAlī ou à Zaid fait partie de ces tentatives, où l'on s'efforce de rendre les ʿAlides les obligés des ʿAbbāsides, comme aussi de multiplier les probabilités autour de la conversion *in petto* de ʿAbbâs.

([2]) I. S. *Ṭabaq.* III [1], 30, 10; cf. Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 137.

([3]) *ZDMG*, LII, 19.

([4]) Dans la question du تـقبيل للصائم on se donne l'air de mettre ʿĀiśa aux prises avec Omm Salama pour faire affirmer que le Prophète كان لا يتمالك عنها حبًّا; Hanbal, VI, 296.

rendre compte. On découvre des mystères dans les variantes, les plus inoffensives en apparence. Il suffit d'avoir l'attention en éveil, pour ne pas se laisser dépister par les artifices enfantins [1]) et le semblant d'objectivité ([2]), affectée par ces récits. Le choix de Zaid comme le premier croyant va en fournir un nouvel exemple. Il fallait avoir l'esprit bien mal tourné pour y soupçonner une arrière pensée. Cet obscur Kalbite, on pouvait le glorifier sans rien compromettre, sans provoquer des ambitions dangereuses, sans mécontenter les puissants du jour et provoquer les rigueurs de la censure ʿabbaside. Au moyen de ce nom. on pouvait se livrer à la polémique. en se donnant des airs d'impartialité. A ʿAlı ses partisans aiment à faire accorder le titre de *frère* par son beau-père. Zaid ne se trouve pas moins favorisé: derrière la vivacité des termes ([3]), où le Prophète lui décerne ce privilège il est difficile de méconnaître une intention polémique. Non seulement Zaid amènera Fatima à Médine, mais il remplira la même mission pour Zainab ([4]. Voilà ʿAlı distancé!

Ce zèle finit par devenir compromettant. Aux exagérations de la Šiʿa, l'orthodoxie oppose les siennes. A l'effacement, où Mahomet laissa son gendre, elle oppose les commandements militaires de Zaid. Jamais. observe-t-elle, il n'y figura en sous-ordre, et cela quand il avait

([1]) On affecte de noter les variantes les plus insignificantes : بِهِ et فيهِ, نزل ou انزل, ان يشقّ ou ان اشقّ, صادقة ou صالحة ; « 40 jours » ou « 40 nuits » ; le mot رضوان, placé avant مغفرة et vice versa ; مَرّوا ou مررْن (il s'agit de femmes); يشتدّ او يسرعُ شكّ etc.; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 133 ; 150. 153, 158, 171, 298, 300. Comp. *ibid.* 306. بَنَى الله لهُ او بَنَى لَهُ : 326 ; ترب جبِينُك ou تربتْ يمينكِ : 300 ; حسنة et صالحة ; 337, nom d'une femme parfaitement inconnue. on hésite entre شُميسة ou سُمَيّة ou سَمِينَة ; 465. انه اهنأ وا مرأ او اشهى وا مرأ قال سفيان الشكّ منّي او منهُ

([2]) Ainsi dans une énumération, remarquez la finale : « plus deux autres détails que j'ai oubliés » Ḥanbal, VI, 432, 3. Sur « douze on en a oublié quatre ». Cet artifice de rédaction est fort commun ; voir Moslim, *Sahih* [2], I, 392, 11 ; II, 71, 12 ; 98, 12 ; 399. 7 d. l. ; 462, 15; Maqrizī, *Hitat* (éd. G. Wiet) 213, n. 2.

([3]) انت منّي . . . واليّ واحبّ القوم اليّ, I. S. *Tabaq.*, III [1], 29, 25 ; 30.

([4]) *Hamis*, I, 309 : développement romanesque, invitant à sourire

avec lui le collège des *Mobaššara*. Enfin pour finir par ce trait: s'il lui avait survécu, Mahomet songeait à lui laisser sa succession ([1]). Voilà, si je ne m'abuse, un coup droit ([2]) porté aux partisans de ʿAlī, pour lesquels ce dernier est par excellence « l'émir des croyants ». Pourquoi devons-nous ces importantes révélations a une autorité aussi suspecte que celle de ʿĀiša? ([3]) Et cette affection du Prophète passe à Osāma, le fils de Zaid. Après avoir constaté, comme nous, les tendresses paternelles de Mahomet dans le Qoran, les auteurs de nos collections canoniques aiment à le montrer s'amusant avec les enfants de Fāṭima, les prenant sur ses genoux. Mais en face d'eux, sur la cuisse demeurée libre, nous sommes assurés de voir apparaître Osāma. Ce tableau forme une des plus ingénieuses inventions de l'orthodoxie. C'est l'équilibre parfait, réalisé entre la sonna et la šīʿa, la neutralisation, pensait-on, des théories extrêmistes. Nous aurons à y revenir ([4]). Mais il fallait dès maintenant signaler ces efforts méritoires, pour permettre de préjuger la valeur de la légende, destinée à glorifier le couple ʿAlī-Fāṭima.

([1]) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 227, haut; 254, d. l. Comp. les *Faḍā'il* de ʿAlī dans *Montaḫab Kanz al-ʿOmmāl*, V, 29 etc. on y trouvera la légende de ʿAlī à laquelle répond celle de Zaid: ce sont les mêmes clichés. Quand dans un ḥadīṯ, ʿAlī se trouve en compagnie du Prophète, il est rare de ne pas voir surgir Zaid; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) II, 74, n. 7.

([2]) Ainsi aux apprêts des funérailles de Mahomet, les Hāšimites apparaissent seuls, mais l'orthodoxie a soin de leur adjoindre Osāma le fils de Zaid; Balāḏorī, *Ansāb*, 373 [a], 374 [b], 378. Sur la route de Badr, Mahomet partage le même chameau avec ʿAlī et Zaid; (*Ibid.*, 181 [a]) ainsi l'harmonie se trouve rétablie.

([3]) Dans Ḥanbal, *Mosnad*, VI, le mosnad d'Omm Salama se montre plus favorable à ʿAlī que celui de ʿĀiša.

([4]) Autres preuves d'affection pour Osāma: Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 82, 156-57; au fatḥ Mahomet monte la chamelle d'Osāma, *ibid.*, VI, 15. Nous y reviendrons plus loin; cf. I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43.



Avec Sohaib ibn Sinan, 'Alî se trouva le dernier à rejoindre Mahomet à Médine ([1]). Entre l'hégire et son départ de la Mecque, nous ignorons l'espace de temps écoulé ([2]). Sa présence à Badr est dûment constatée et il n'apparaît pas alors, comme un nouveau-venu parmi les musulmans : nos documents, judicieusement interprétés, ne permettent pas de nous montrer plus affirmatifs. On ne le voit prendre part à aucune des expéditions antérieures. A Badr il aurait déployé une activité, une valeur surhumaines. La *Sîra* — où il occupera désormais un des rôles principaux — s'efforce de lui faire pour ainsi dire regagner le temps perdu. *Nemo fit repente summus*. On n'a pas tenu compte de cet axiome, et moins que personne le zélé śî'ite Waqidî ([3]) dans son *Kitâb al-Magâzî*. Enorme est la quantité de Qoraiśites, immolés à Badr par 'Alî ([4]). Comme si ces exploits ne suffisaient pas pour illustrer un débutant, on tient à l'associer aux prouesses des autres héros de Badr ([5]). N'est-ce pas dépasser le but? A 'Alî, devenu calife, beaucoup de ses contemporains contesteront la science de la guerre. ([6]). Sa valeur personnelle paraît avoir été réelle. Mais comment le jeune acolyte du Prophète, élevé jusque-là dans l'intérieur bourgeois de Mahomet ([7]), n'ayant jamais manié un sabre, dé-

([1]) Baladorî, *Ansâb* (ms. cité) 112 a.

([2]) La version orthodoxe le limite à quelques jours : une plus longue absence devait paraitre suspecte.

([3]) *Fihrist* (Flügel) 98, 20-21 ; on le dit śî'ite mais avec *taqiya*

([4]) Cf. Waqidî (Kremer), 146 etc.

([5]) شرك فيه, surtout p. 151, 7 d. l, où apparait la titulature śî'ite امير المؤمنين. A Ḥonain, Abou Ṭalḥa est la réplique anṣarienne de 'Alî.

([6]) Cf *Mo'âwia*, 144 ; *Maqâtil*, 10, 4 ; *Ag.*, XV, 45, 7 d. l.

([7]) D'après les données de la *Sîra*. La légende anṣarienne réclamait pour les Médinois certains exploits, attribués à 'Alî. Ainsi c'est Moḥammad ibn Maslama qui tue Marḥab à Ḥaibar ; Ḥanbal, III, 385. A Badr, Ḥassân ibn Tâbit, *Dîwân* (éd. Hirschfeld) LXXVI, revendique pour les siens les exploits attribués aux Hâśimites. Malheureusement la moitié de ce *dîwân* est apocryphe. Voir une remarque de Goldziher, dans la revue *Der Islam*, II, 103

montre-t-il à la premiere occasion un aussi fougueux courage, une telle expérience des combats ? (¹). Je renonce pour ma part à expliquer ce phénomène. La vie au bazar et dans les échoppes de la Mecque n'était pas faite pour développer à ce point les qualités militaires.

Jusqu'à la fin de sa vie, ʿAlī demeura en mauvais termes avec son frère ʿAqīl. Après le désastre de Badr, il refusera de s'interposer pour adoucir sa captivité (²). Cette mésintelligence, sa pauvreté personnelle ont pu le décider à venir tenter la fortune dans l'entourage de Mahomet. Ses débuts à Médine furent pénibles : il dut se mettre au service d'un Juif et tirer l'eau, destiné à arroser les palmeraies (³). Ainsi s'expliqueraient les retards de son mariage avec Fāṭima. La Śīʿa complique la situation, en les supposant déjà fiancés avant l'hégire. Yaʿqoūbī (II, 42) place le mariage « deux mois après leur arrivée » à Médine. D'autres écrivains, pour tout concilier, recourent à une hypothèse, déjà exploitée par la légende de ʿĀiśa. Dans les deux cas, il faudrait admettre un double mariage : le définitif devrait être placé après Badr, ou plus vraisemblablement après Oḥod. Comme tous supposent un an d'intervalle entre les deux actes de cette combinaison matrimoniale, la conclusion paraît en avoir été laborieuse (⁴).

Pour les femmes arabes (⁵), l'âge normal du mariage se plaçait entre 9 et 12 ans. Nous voyons des parents s'inquiéter sur l'avenir de leurs filles quand vers l'âge de dix ans, les prétendants se font

(¹) Voir les notes de Horovitz sur Komait, *Hāśimiyāt*, II, 95-96 ; le ḥadīṯ ʿalide s'est inspiré de ce passage du poète śīʿite.

(²) Cf. *Moʿāwia*, index s. v. ʿAqīl ; notre *Califat de Yazīd I*, 135-36.

(³) *Montaḫab Kanz* ... V, 56 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 12-13 ; 16, 3 etc.

(⁴) Soyoūṭī, (ms. ʿĀśir eff. Constantinople, *Maǵmoūʿa*, n.° 115°) الثغور الباسمة في اسماء فاطمة, p. 161ᵃ : Sibṭ ibn Ǵauzī, *Mîr'at* (ms. Kuprulu) II, 195, 213ᵇ ; *Maqātil*, 19 ; Qotaiba, *Maʿārif*, (Wüstenfeld) 70; ms. anon. Sᵗᵉ Sophie, Constantinople, n.° 457, p. 13ᵃ⁻ᵇ ; Ḥamza somme Mahomet de lui procurer de quoi vivre (Ḥanbal, II, 175, bas). Lui aussi l'indigence a pu l'amener à Médine : à l'exception du banquier ʿAbbâs, tous ces Hāśimites se trouvaient réduits à la misère. Aboū Ṭālib se voit hors d'état de nourrir ses enfants.

(⁵) Il en est encore de même chez les Arabes de Syrie ; cf. A. Musil, *Arabia Petraea*, III, 184.

attendre [1]. Sans être des cas fréquents, des aïeules de 22 ans n'étaient pas non plus des phénomènes en Arabie [2]. 'Amrou ibn al'Aṣi se marie à 12 ans; à 14 ans, on mentionne déjà un divorce à l'actif d'Osāma ibn Zaid [3]. Il faut donc s'attendre à voir nos auteurs s'efforcer de rajeunir Faṭima à cette époque importante de sa vie [4]. Les multiples combinaisons chronologiques, énumérées plus haut, pour rapprocher de l'hegire la date de sa naissance, n'ont pas un but plus désintéressé.

La question du mariage accule nos auteurs à la nécessité de citer des nombres et de renoncer provisoirement à la méthode des synchronismes élastiques, comme ils l'avaient fait pour la naissance de Faṭima. Un chiffre, fréquemment donné, est celui de 15 ans ou 15 ans et demi [5], avec la clausule discrète: او اكثر laissant entendre que ce total est susceptible de recevoir des additions. Effectivement des auteurs, et parmi les plus anciens [6], parlent de 18 ans. Cette dernière évaluation s'eloigne moins de la vérité, sans l'atteindre encore. Si pour la duree totale de sa vie nous adoptons la moyenne de 30 ans, Faṭima, à l'époque de Badr, devait avoir dépassé la vingtaine, si même elle n'avait pas atteint l'âge, où l'on pouvait mériter le titre d'aïeule en Arabie [7]. Cette constatation preciserait le sens de certains ḥadît, où elle se prétend plus âgée que son mari [8]: prétention inadmissible chez une fiancée de 15 ans!

(1) Cf. *Ag.*, IX, 82, 4 etc.

(2) Qotaiba, *Ma'arif* (éd. d'Egypte) 97, 10; Qotaiba, *'Oyoun*, (Brockelmann) 454, 16; Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 158, 3.

(3) Cf. *Mo'awia*, 308; I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 50, bas. Un petit-fils d'Ibn 'Abbas comptait « 14 ans, de moins que son père; on les distinguait à la couleur de la barbe, ils n'employaient pas la même teinture ». Baladorī, *Ansāb*, 741, b.

(4) A Médine, on la fait jouer avec les filles des Anṣars; Moslim, *Ṣaḥiḥ*; II, 171; encore un cliché emprunté au *mosnad* de 'Aïša; Bohari, IV, 142.

(5) I. 'Abdalbarr, *Istî'ab*, 771; Dahabi, *Tarîh*, (ms. Paris) 112 b.

(6) Soyouṭi, الثغور الباسمة, ms cité, 161 a; *Maqatil*, 19; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13; Ṭab., III, 2435; Ibn Gauzi, شذرات الشذور (ms. Kuprulu) non paginé.

(7) Caetani, *Annali*, I, 460

(8) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17, 4; Baladorī, *Ansab*, ms. cité, 259; Ṭab., III, 2431-35.

ʿAlī aurait alors compté environ 25 ans [1]; une nouvelle invraisemblance, si nous devons avec toute la Tradition, considérer ʿAlī comme demeuré jusque-là célibataire. Sa pauvreté n'explique rien. Dans la Péninsule, l'ancien code matrimonial connaissait toute une série d'unions à bon marché: par exemple, la *motʿa* [2]. Les mariages y étaient précoces pour les deux sexes. Le précédent, établi par Mahomet, épousant à 25 ans sa première femme? Mais certains auteurs ont pourtant senti le besoin de rajeunir le Prophète et ʿAlī à ce moment de leur carrière. Ils ont hésité devant l'énormité de l'hypothèse! Du vivant même de Fāṭima, ʿAlī s'oublie à parler de « ses femmes » à propos d'un manteau reçu du Prophète [3].

Pouvaient-ils ignorer la doctrine du Maître? « Je tremble, aurait-il dit, pour un jeune homme non marié ». A ses yeux les célibataires étaient non seulement maudits, mais tous des tisons d'enfer! Malgré la vigueur de ces expressions, malgré l'éloquence encore plus démonstrative de sa propre conduite, il paraissait redouter la contagion de l'exemple, donné par Jean Baptiste, qualifié de حصور célibataire, par le Qoran (*3*, 34). Mais, s'empressait d'ajouter le Prophète, il n'entendait pas voir les siens imiter le fils de Zacharie. Il ne cessait de développer ces principes, recourant aux similitudes les plus expressives. « Deux prostrations d'un musulman marié valaient plus que 70 d'un célibataire ». Il déclarait « pauvre, deux fois pauvre le célibataire, quand même il aurait possédé des millions ». On acquérait plus de « mérite en dépensant un dīnār pour sa femme que pour les pauvres ou pour la guerre sainte ». — « Quand deux époux se tiennent par la main, leurs péchés tombent a travers l'interstice de leur doigts ». — « La valeur du musulman ne se mesurait-elle pas au nombre de ses femmes? » [4]

(1) *Maqātil*, 9-10; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771.

(2) Maintenue par les Śīʿites. Après la liste des enfants de ʿAlī, Ibn Saʿd, *Ṭabaq.*, III [1], 12, l. 20 ajoute: لَم يصحّ لنا من وُلد عليّ غير هولاء, mais il a pu en exister d'autres, issus de mariages antérieurs à celui avec Fāṭima; on remarque de notables différences entre les listes des enfants de ʿAlī. Voir plus loin pour Ibn al-Ḥanafiya.

(3) قسمتُها بين نسائى, avec des essais d'atténuation; Ḥanbal, I, 91, 2; 92; 6 d. l., 137; nous y reviendrons. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 85, 4.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 243; Boḫārī, *op. cit.*, III, 412.

Un dernier dicton de Mahomet semblait viser une infirmité physique de ʿAlī : « regarder la verdure et un visage de femme, rien de tel pour fortifier la vue » (¹). Voilà le plaidoyer *pro matrimonio*, attribué à Mahomet : encore nous sommes-nous contenté d'une cueillette superficielle dans cette anthologie touffue. Combien de ces dictons remontent réellement jusqu'à Abou'l Qasim, nous n'avons pas à le déterminer. Mais en les lui attribuant, la Tradition n'a pas trop présumé, en croyant rendre fidèlement la pensée du Maître et celle de ses contemporains.

Que le Prophète (²) à l'âge de 25 ans n'en était pas à son premier essai de vie conjugale, que ce fut également le cas de ʿAlī et de Faṭima, que tous ont craint, comme les plus dévoués disciples du Maître, de mourir célibataires, خافوا لقاء الله تعالى عزبا , la conclusion nous paraît infiniment probable, pour ne rien dire de plus. D'autre part la composition de la *Sīra* implique tant d'autres problèmes que nous devons nous résigner à classer encore celui-là. Nature sensuelle, comme tous les siens, ʿAlī n'attendra pas la mort de Faṭima pour montrer combien lui pesait la monogamie. Après sa mort il s'empressera de combler le vide, laissé par l'absente, et de se constituer un nombreux harem.



Quant à la date du mariage, à part les auteurs šīʿites ou à tendances ʿalides (³), personne n'ose la placer avant la bataille de Badr (⁴). Ceux qui le disent postérieur à Oḥod, doivent sans doute posséder d'excellentes raisons (⁵). On devine malaisément la tendance, qui au-

(¹) Cf. *Montahab Kanz* . . . VI, 389-392 ; notre *Moʿâwia*, 306 Ḥanbal, *Mosnad*, III, « ma *rahbaniya*, c'est le *gihad* » ; *Ibid.*, III, 266. ما في الجنة اعزب , personne n'y demeurera célibataire, *Ibid.*, II, 217 ; IV, 58 : فحل, qualification honorifique ; Ḥassān ibn Tabit (éd. Hirschfeld) CII, 6. L'idéal du musulman, c'est ce pieux qaḍi d'Egypte (1. moitié du 1ᵉʳ siècle) يغتسل اربع مرات ويختم القرآن اربع مرات في الليلة ; Kindi, *Egyptian Cadis* (éd. Gottheil) 8, bas.

(²) Son père ʿAbdallah avait une seconde femme, outre Âmina ; I. Hišam, *Sīra*, 101.

(³) Comme Yaʿqoubī, cité plus haut ; cf. Ṭab., II, 2135.

(⁴) Même Masʿoudī, *Prairies*, IV, 146, 156 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, bas.

(⁵) *Hamīs*, I, 462 ; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿab*, 771. Baladorī, Maqdisī, *Ansab al-Qoraśiyīn*, ʿAsīr eff. , *Ansab*, 258ᵃ, nomme l'an 2, sans préciser.

rait pu les inspirer ici. Si pour établir ses filles, Aboū'l Qāsim suivait l'ordre de primogéniture, Fāṭima, supposée la cadette, n'a pu précéder Omm Koltoūm; celle-ci mariée à ʿOtmān dans l'intervalle entre les deux batailles. Cette conclusion concorde avec les déductions les moins incertaines, fournies par l'étude comparée des sources (1). En dépit de leurs contradictions, du désordre intentionnel, nos documents n'arrivent pas à dissimuler une constatation, assurément pénible pour l'amour-propre de Mahomet: la difficulté de trouver un gendre! L'Arabie ne connaît pas l'institution des vieilles filles: la demande semble toujours avoir dépassé l'offre (2). Ce devait être surtout le cas, si nous admettions, comme générale, la coutume d'enterrer les fillettes, selon la théorie vulgarisée par le Qoran. Combien peu avantagée devait être une fiancée, pour voir prolonger son célibat par delà la vingtaine! D'après le jugement des contemporains, notre portrait de Fāṭima risquerait donc d'être ressemblant. ʿAlī paraît s'être résigné avec cette passivité, formant un des traits de son caractère.

Il aurait pourtant commencé par refuser tout douaire, prétextant son indigence. Le Prophète dut insister, rappeler la belle cuirasse, recueillie par lui sur le champ de bataille de Badr (3). Cette donnée, en l'absence de toute autre information directe, a déterminé beaucoup d'auteurs, à dater le mariage postérieurement à la seconde année de l'hégire. Le Prophète était, nous le savons, grand amateur de parfums: en cette matière, au témoignage autorisé de ʿĀiśa, il n'acceptait que les plus exquis (4). Il recommanda donc à ʿAlī d'employer les deux tiers du modeste douaire — 400 dirhems — en parfums, le reste devant suffire à l'installation du nouveau ménage (5). Voilà

(1) A Médine, Mahomet aurait une année entière logé chez Aboū Aiyoūb l'Anṣārien (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 14, 2). Le mariage doit être postérieur à cette date.

(2) Parmi les Qoraiś les garçons paraissent avoir été spécialement nombreux; cf. *Moʿawia*, index, s. v. *prolifiques*.

(3) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 80; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 725, d'après Ibn Isḥāq في المغازى الكُبرى

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 207, 236; *Moʿāwia*, 366-67.

(5) Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Mir'at*, ms. cité, II, 213 b; Ḥanbal, I, 93, 8; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, 7; *Montaḫab Kanz...*, V, 99, 8 d. l. où فانها امرأة من النساء doit signifier: « car Fāṭima n'est qu'une femme ». Scène apocryphe de la nuit des noces, on y fait

comment nos auteurs ont cru pouvoir expliquer l'indigence des jeunes époux. En même temps ils ont pensé à une leçon de détachement, quand ils faisaient donner par Mahomet un deplorable exemple d'imprévoyance, très conforme d'ailleurs au caractère arabe.

« Quand le Prophète songeait à marier une de ses filles, il allait s'asseoir près de son appartement en disant à haute voix : un tel a prononcé ton nom. La fiancée gardait-elle le silence, l'affaire était conclue ; venait-elle à agiter la portière, les négociations demeuraient rompues » (1). Ce ḥadît s'efforce, en mettant en avant l'exemple de Mahomet, de garantir une liberté précaire aux futures mariées ; liberté reconnue par l'antique ǵahiliya. On restreint malheureusement cette concession par l'insistance avec laquelle on fait déclarer au Prophete que pour les jeunes fiancées (2), le silenceé qui valait à un consentement.

Consultée par son père sur son futur mariage avec 'Alī, Faṭima commença par garder le silence (3). Silence de surprise et d'ahurissement ! La malheureuse enfant ne semble pas s'être attendue à une pareille proposition. Elle ne tarda pas à éclater (4) et manifesta bruyamment son mécontentement. « Tu m'as mariée, cria-t-elle, à un gueux ! » (5). Mahomet dut lui imposer silence (6). Puis pour la calmer il se prit à énumérer les qualités de 'Alī, « le musulman le plus ancien de sa famille, le plus intelligent, le plus instruit » (7).

assister la femme de Ġa'far le *Volant*, pour lors en Abyssinie ! *Ag.*, XI, 67. A tort et à travers les Hašimites doivent intervenir et *obliger* les 'Alides.

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 78, bas.

(2) Ḥanbal. VI, 45, 165., cf. II, 259, bas.

(3) *Ḫamis*, I, 407 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 12.

(4) ارْعدتْ

(5) *Montaḫab Kanz*...., V, 38-39 ; Baladori, *Ansab*, 431 b.

(6) اسكتي . *Montaḫab Kanz*, loc. cit. Mahomet impose parfois un mari ; cf. Ḥanbal VI, 412 : « فقالتْ بِيَدِها هكذا اسامة , elle fit un signe de la main, Osama est comme *ceci* », c.-a.-d. « qu'il ne lui plaisait pas تقول لمْ تُرِدْهُ » Comme on l'a vu, le silence de stupeur de Faṭima fut encore plus éloquent Voir le détail dans Baladori, loc. cit.

(7) اكثرهم علمًا : Baladori, *Ansab*, 431 b سيدٌ في الدنيا وانه في الآخرة من الصالحين ; وا فضلهم حلمًا واولهم سلمًا : *Montaḫab Kanz*, loc. cit. ; *Osd*, V, 520 ; on cherche à prévenir le reproche d'inintelligence ; سلمًا = اسلاما pour maintenir le *saǵ'*. Ḥanbal, V, 26, bas

— « Dieu lui-même le lui avait destiné comme époux ». Dans ce panégyrique, l'assertion la moins inattaquable, l'ancienneté de ʿAlī dans l'islam, si elle était de nature à toucher Mahomet, pouvait laisser sa fille indifférente. Si vraiment son futur époux et cousin avait été élevé à ses côtés dans la maison paternelle, si, à travers mille dangers, il l'avait amenée de la Mecque, il faut nous demander pourquoi Fāṭima refusait de tenir compte de tout ce passé.

Le cœur a ses raisons. Celui de Fāṭima (1) avait-il tort de se révolter? Pourquoi résister à l'éloquence paternelle! Si la fille du Profète n'était pas une beauté, ʿAlī se trouvait loin d'offrir l'idéal de l'esthétique masculine. Chez leurs héros, les Arabes aiment à relever la hauteur de la taille (2). Ç'aurait été spécialement le cas chez les Hāśimites, surtout chez ʿAbbās (3). Rien de pareil chez le fiancé de Fāṭima. Sur un tronc trop court (4), au-dessus d'un ventre, démesurément proéminent (5), se détachaient des bras ridiculement minces

(1) Margoliouth, *Mohammed*, 282, le mariage ne lui aurait pas déplu ; son caractère chagrin, *ibid*, 236.

(2) Mobarrad, *Kāmil*, 54-55; 298; Qotaiba, *Maʿārif*, E, 198; Ibn Rosteh, *Aʿlāq* (éd. de Goeje) 215; Qalqaśandī, *Ṣobḥ*. I, 266, bas, où il faut lire قيس بن سعد : Adam comptait 60 coudées ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 352, haut. Les *mosnad* des Anṣārs réclament le même privilège pour leurs héros; Ḥanbal, III, 121, bas.

(3) Après Badr, impossible de trouver à Médine une tunique assez grande pour ʿAbbās; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹. 7, l. 19; il atteignait le sommet d'un فسطاط ابيض ; Ibn Rosteh, *Aʿlāq*, (éd. de Goeje) 225, d. l.; *ʿIqd*⁴, III, 302, 11. La comparaison est à double fin: blancheur du teint et hauteur de la taille. Cf. *Maqātil*, p. 38: Komait, *Hāśimiyāt* (éd. Horovitz) I, 31 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 20.

(4) Détail signalé par tous les auteurs: p. ex. Wāqidī (Kremer) 87, 273. ʿAbbâs, son petit-fils ʿAlī, longs comme des lances معتدل القناة, Balādorī, *Ansāb*, 711 a.

(5) A tort M. Friedländer (JAOS, XXX, 78) croit rares les allusions à cette particularité; cf. Ibn Baṭrīq (ed. Cheikho), II, 33; *Moʿāwia*, 144; *Yazīd*, 132; *Maqātil*, 10, 6, *ʿIqd*⁴, II, 225; Ṭab. I. 3970; Aboū'lfidā, *Histoire* (éd. Constantinopl.) I, 190; Qotaiba, *Maʿārif* (Wüstenf.) 106; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 16, 17. Plus tard pourtant ʿAlī placera parmi les signes de sa śīʿa خمص البطون ; *Montaḫab Kanz...*, V, 440; اطول اعناقا = les plus illustres; Ḥanbal, III, 169, 7, d. l.; ʿAlī qualifié de شيخ بَطين par les poètes bédouins; Balādorī, *Ansāb*, 427, b. 433 a : 433 b. ذو بطن ... ضخم البطن ; vers apocryphes, cités par Yaʿqoūbī, *Hist.* II, 143, d. l.: ils contiennent une allusion maladroite à l'embonpoint de ʿAlī.

Au milieu d'une tête énorme, de petits yeux éteints et chassieux, un nez camard! (1) Ce dernier trait achevait de le distinguer des Hâšimites, chez lesquels le nez était assez « allongé pour boire avant les lèvres » (2). En apercevant 'Ali pour la première fois, une femme s'était écrié: « L'étrange personnage! On le dirait fait de pièces, rajustées au petit bonheur! » (3). Voilà au physique le fiancé de Faṭima. Ajoutez: un manque complet d'intelligence — elle pèsera lourdement sur toute sa carrière — enfin, une extrême pauvreté, trait commun à tous les membres de la famille d'Abou Ṭalib. L'avide 'Abbas en avait profité pour se faire céder le privilège de la *siqaia* à la Ka'ba, en retour d'un prêt d'argent qu' Abou Ṭalib se trouva hors d'état de restituer à l'usurier (4). On le voit, chez les 'Abbasides la spoliation des 'Alides était une tradition de famille.

'Ali s'autorisa de son indigence pour refuser d'abord la dot de Faṭima. Mahomet lui en gardera rancune, comme aussi des infortunes de sa vie conjugale; il ne se gênera pas pour opposer à l'attitude de 'Ali celle de ses gendres omaiyades, le mari de Zainab et 'Otman, « le possesseur des deux lumières », Roqaiya et Omm Koltoum (5). Eux du moins savaient apprécier l'honneur d'une alliance avec la famille du Prophète! (6).

(1) Qotaiba, *Ma'arif*, (Wüst.) 106, كان حادرًا افطس الأنف دقيق الذراعين

(2) Voir les références dans *Mo'awia*, 98, n. 9.

(3) Qotaiba, *Ma'arif*, loc. cit. مَنْ هذا الذي كانّه كُسِر ثمّ جُبِر

(4) Baladori, *Ansab*, 707, a.

(5) *Magmou'a*, n. 349. ms. Bibl. Khéd.; Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 248. *Fihrist*, I, 185, 13 cite d'Ibn Abi'd-Donia un livre sur le mariage de Faṭima. Sur la lenteur d'intelligence chez 'Ali, voir un exemple dans I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, haut; ارْمد لا يكاد يبْصر; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 99, 331. Pour sa science islamique, voir l'anthologie réunie par I. S. *Ṭabaq.*, II², 100-02.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 7. M. Casanova s'étonne de me voir relever « la naïveté d'Ali, éternellement dupé par les Omaiyades »; *Mahomet et la fin du monde*, p. 58. Mais cette antithèse n'explique-t-elle pas l'histoire du premier siècle? Les 'Abbâsides ne continueront-ils pas le même jeu avec leurs cousins 'alides? — Que 'Ali apparaisse au bon moment pour guider les conseils de 'Omar (p. ex. I. S. *Ṭabaq.*, II², 102, 13-14), c'est une preuve qu'on sentait le besoin de réagir contre l'opinion contraire.

III.

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIAGE

Dans l'histoire de ce mariage on découvre partout des blessures d'amour-propre. Le Prophète dut se sentir profondément mortifié : sa fille lui était demeurée à charge jusque vers l'âge de 20 ans, plus du double de l'âge de 'Aiśa et des fiancées arabes ordinaires, à l'époque de leur mariage. Encore le parti était loin d'être brillant! S'il l'a accepté, ce fut sans doute pour sortir d'une impasse. En revanche il a pu insérer dans le contrat matrimonial la clause de la monogamie: la condition, où lui-même s'était trouvé réduit vis-à-vis de Hadīġa: nous aurons plus loin l'occasion de nous en convaincre. Tous ces froissements aident à comprendre le manque d'empressement, manifesté par les intéressés principaux, à l'occasion de cette mystérieuse affaire, où rien ne laisse l'impression d'un mariage d'inclination.

Les auteurs musulmans préfèrent arrêter leurs regards sur le cérémonial des noces, minutieusement réglé par le Prophète [1]. Mais dans leurs prolixes descriptions ils se défient trop peu de leurs connaissances chronologiques, et désireux de glorifier les membres de la famille hāśimite, ils y font apparaître des personnages, séjournant en Abyssinie, ou demeurés dans l'infidélité à la Mecque. Dans leur empressement à flatter la cour de Bagdad, ces écrivains ne gardent pas la mesure requise!

[1] Il prononce la خطبة النكاح (sic); *Hamis*, I, 408; Ḥanbal, I, 142, 7; *Ag.*, XI, 67; *Montahab Kanz*... V, 99; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, 14-15.

Conclue sous de tels auspices, l'union de ʿAlī et de Fāṭima ne pouvait être heureuse Au nouveau foyer, à côté de la misère ([1]), la discorde ne tarda pas à venir s'installer. Si Mahomet n'a pas tenté de soulager la première, la Tradition pense y retrouver le détachement du monde, qu'elle prête volontiers à Aboū'l Qāsim, quand ailleurs elle le montre couvrant de bijoux Omāma la fille de Zainab et Osāma ibn Zaid. Fāṭima l'appellera de l'indifférence et ne se gênera pas pour le lui dire en face ([2]). L'année, consécutive à la bataille de Ohod, coïncide avec les développements, donnés alors au harem de Mahomet. Les ressources ne manquaient donc pas au Prophète, enrichi par les prises, opérées sur les caravanes qoraišites, par les dépouilles des Juifs et par les spéculations commerciales. Pour ces dernières, il s'était associé d'habiles trafiquants, kalbites ([3]) et autres, connaissant à merveille les marchés syriens, où de Médine Mahomet cherchera à évincer ses rivaux de la Mecque. Son favori Zaid ibn Ḥāriṯa réunissait les talents d'un capitaine à ceux d'un adroit agent de commerce et opérait avec dextérité pour le compte de son associé et maître. Entre eux tout était commun: à l'occasion Zaid n'hésitera pas à lui céder sa femme Zainab.

La mésintelligence entre ʿAlī et Fāṭima lui causa en revanche de graves ennuis. Incessamment le Prophète se voyait dans l'obligation d'intervenir, sans arriver à rétablir l'entente ([4]). La naissance de

([1]) Pas de lit (*Montaḫab Kanz*..., V, 56) pour les nouveaux mariés. I. S. *Ṭabaq*., loc. cit.; Balāḏorī, *Ansāb*, 439a-b; on cherche à amener la déclaration du Prophète que ʿAlī est « son frère et le meilleur de sa famille » ; il est assimilé à « Hāroūn »: Ḥanbal, III, 32; Mahomet asperge les deux époux d'eau; I. S. *Ṭabaq*., VIII, 14-15; cf. Goldziher, *Wasser als Daemonen abwehrendes Mittel*, dans *Arch. f. Religionswis*., XIII, 20 etc., Wellhausen, *Reste arabis. Heidentums* [2], 155.

([2]) Ḥanbal, IV. 326; cf. *Ibid*., I, 79, 80.

([3]) Comme le mystérieux Daḥia ibn Ḫalīfa. Nous développerons ailleurs ce point de vue. « Allah m'a donné de tous ses biens خيله و غنمه و رقيقه » (Mahomet); Ḥanbal, IV, 137, 7. Pourquoi alors rebuter Fāṭima?

([4]) I. S. *Ṭabaq*., VIII, 16-18; 23-25; scène intime entre les nouveaux mariés et le beau-père; ce dernier introduit ses pieds sous leur couverture et ils en « sentent la fraîcheur sur leur poitrine » ; *Ḫamīs*, I, 463; Ḥanbal, *Mosnad*. I, 96. Cette « fraî-

Ḥasan et de Ḥosain n'obtint pas un meilleur résultat. La débile Faṭima ne se sentit pas la force de nourrir ses enfants ([1]). Des traditionnalistes courtisans ont chargé de ce soin Omm al-Faḍl, la femme de 'Abbas ([2]). Toujours le même système! Multiplier les obligations des Faṭimites vis-à-vis des califes de Bagdad, afin de rendre moins odieuse la situation inférieure et effacée, où leur politique soupçonneuse souhaitait les maintenir. Ce zèle dynastique néglige de tenir compte de l'indifférence religieuse de 'Abbas, demeuré à la Mecque, jusqu'à l'époque du *fatḥ*. Dans ces circonstances, on se demande comment sa femme a pu remplir au foyer de Faṭima le rôle assujettissant de nourrice? ([3]) Mais tous les moyens étaient bons, s'ils servaient à faire oublier la duplicité de 'Abbas et des siens à l'égard des 'Alides ([4]), à rendre moins invraisemblable la conversion *in petto* de la famille hâšimite. Au succès de la manœuvre contribueraient la crédulité de l'opinion musulmane et la complicité des rédacteurs de la *Sira*, désireux d'écarter de leur route cette pierre d'achoppement et de se prémunir contre les rigueurs de la censure officielle.

A la naissance de son aîné, Faṭima voulut accomplir le sacrifice en usage, la *'aqiqa* ([5]), pour fêter la venue au monde d'un garçon Mahomet conseilla une autre pratique: couper la chevelure ([6]) au

---

cheur des mains et des pieds »; de Mahomet est un cliché, fréquemment utilisé par le ḥadit. On le dit d'ailleurs ضخم اليدين ضخم القدمين; au lieu de ضخم, on trouve aussi شثن; Bohari, *Ṣaḥiḥ*, (Krehl), IV, 97, 98.

([1]) *Montahab Kanz.*, V, 92: Ḥosain aurait eu une nourrice des Banou Kinana; — *Ag.*, VIII, 112, 30 — ou Lobaba; cf. Baladori, op. cit. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 204.

([2]) *Hamis*, I, 471: Lobaba, nom de la femme de 'Abbas; Baladori, *Ansab*, 737 b.

([3]) Ḥanbal, VI, 33, à moins de reculer après le fatḥ la naissance de Ḥasan; tout le mosnad d'Omm Faḍl (*Ibid.*) est apocryphe; p. 340, on la montre à Médine avant le fatḥ, portant les enfants de Faṭima; cf. Baladorī, loc. cit.

([4]) Cf. *Maqatil*, 25, bas.

([5]) Cf. Ḥanbal, II, 182-83, 185, 194; Baladori, ms. cit 259 b. Mahomet exécute des exorcismes عوّذ sur les deux nouveau-nés; *Ibid.*, I, 270; Bohari, *Ṣaḥiḥ*, II, 347. Ḥosain serait né trois mois avant terme; Ibn Rosteh, *A'laq* (éd. de Goeje), 227, 7.

([6]) Cf. Goldziher, *Le sacrifice de la chevelure chez les anciens Arabes*, dans *Rev. hist. Relig.*, XIV, 49-51. Sur la *'aqiqa* voir Gahiẓ, *Avares*, 235.

nouveau-né, estimer la valeur du poids en argent et le distribuer aux pauvres, de préférence aux mendiants Mohāǵir, appelés *Ahl aṣ-ṣoffa*. Cette même coutume fut observée à la naissance de Ḥosain (1). Quelques instants après la délivrance de Fāṭima, le Prophète s'était empressé de murmurer à l'oreille de son petit-fils la profession de foi musulmane (2); puis il lui donna à goûter sa salive. C'était le *taḥnīk* (3), pratique familière à Aboū'l Qāsim, quand on lui apportait les nouveaux-nés. Pour Ḥosain, il arriva trop tard; Fāṭima s'étant empressée de lui donner le sein. « Voilà, pourquoi, ajoute le narrateur, Ḥasan fut le plus intelligent des deux frères » (4). Impossible de tracer d'avance une plus sanglante caricature du lamentable héros de Karbalā (5). On l'achève en faisant déclarer par ʿAlī: « parmi mes enfants, personne ne me ressemble comme Ḥosain » (6).

Outre Ḥasan et Ḥosain, les documents accordent à Fāṭima un troisième fils, Moḥassin (7). Son existence problématique — on a l'habileté de le faire disparaître de bonne heure — est principalement affirmée par les Śīʿites, ou par les partisans des ʿAlides, désireux de multiplier pour Fāṭima les honneurs de la maternité (8). La tête rem-

(1) Ḥanbal, VI, 390-91, 392; Mahomet يصدّق بزنة شعره فضّة. Balāḏorī: ms. cité, 259 b.

(2) اذّن في اذن الحسين, Ḥanbal, VI, 391.

(3) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 81, 2; III, 512; IV, 115; 158; Ḥanbal, III, 106, 171, 175, 188 (avec addition du *takbīr*), 254,290; cf. *Yazīd*, 185; crache dans la bouche d'Ibn ʿAbbās; (lire تفّل au lieu de نقل); Balāḏorī, *Ansāb*, 720. b.

(4) *Montaḫab Kanz...*, V, 99; cf. Balāḏorī, *Ansāb*, 592, a.

(5) *Montaḫab Kanz...*, V, 103; cf. *Yazīd*, 149-66.

(6) Balāḏorī, *Ansāb*, 448a.

(7) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 252; Balāḏorī, *Ansāb*, 258a; pour lui aussi on donna en aumônes le poids de la chevelure; Balāḏorī, ms. cit. 455 b. D'après Al-Mofīd ibn al-Moʿallim, كتاب الارشاد في معرفة حجج الله على العباد (ms. Leiden, n. 1647) p. 132, après la mort de Mahomet, Fāṭima أسقطت (un avorton), nommé Moḥsin (sic); Moḥassin pas nommé dans les *Hāšimiyāt* de Komaīt; mais Ḥanbal, I, 98 le connait. A Karbalā pour un de ses fils nouveau-né, Ḥosain, fils de ʿAlī, fait le *taḥnīk* et le *aḏān;* Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 291, 1; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 232-34.

(8) Masʿoūdī, *Prairies*, V, 148; Aboū'lfidā, *Hist.*, I, 190; *Maǵmoūʿa*, n. 349, ms. B. Khéd., p. 2a ajoute judicieusement: Moḥassin nous est seulement connu par le ḥadīṯ.

plie d'idées belliqueuses, 'Alı — comme il l'affirma plus tard — avait à tous ses fils imposé le nom guerrier de *Ḥarb*. Cette mesure ne reçut pas l'approbation du beau-père: à Ḥarb il substitua les noms, portés jadis par les fils de Haroun ([1]). Ainsi on fortifiait par le témoignage même du Prophète le rapprochement entre 'Alı et Haroun, cher à la Śı'a; en même temps on lui prêtait une manifestation ([2]) contre un nom, en honneur chez les Omaiyades ([3]). La légende 'alide ne dedaigne par de recourir aux petits moyens.

Si l'on peut s'en rapporter à ces récits, l'argent n'aurait pas fait défaut au jeune ménage. Vers cette époque Faṭima se trouva même en mesure de soulager la misère d'Abou'l Qasim et de lui offrir un morceau de pain, « le premier qu'il avait mangé depuis trois jours ». La faim l'obligeait parfois à « s'attacher une pierre sur le ventre ». Le même trait étant raconté de 'Alı ([4]), on se demande comment Faṭima s'y prenait en ces pénibles circonstances; pourquoi un ḥadıt, nous décrit alors le Prophète « corpulent, resplendissant de jeunesse et de vigueur physique » ([5]).

On ne s'explique pas mieux l'attitude des Anṣars acceptant de laisser le Maître, réduit à cette extrémité. Aussi les *mosnad* des Mé-

([1]) Goldziher, *ZDMG*, L, 119; *Maǵmoū'a*, loc. cit. اسماء وُلد هارون شبر و شبير و مشبّر; Ḥanbal, I, 98.

([2]) Ailleurs on lui fait dire: les noms les plus odieux à Allah sont Ḥarb et Morra; cf. *Yazid*, 228, n. 10; Baladorī, *Ansab*, 259 60.

([3]) Pour les filles de Faṭima, cf. Ṭab. I, 2029,2733.

([4]) Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Mir'at* (ms. cité) III, 43; *Montahab Kanz*..., V, 56; Ḥanbal, III, 44, 213, 300 d. l., 301; comp. *Ibid.*, II, 515. Le pain de froment était alors plutôt rare à Médine; Ḥanbal, II, 99, 13. Abou Horaira nous indique le but de l'opération: ياخذ الحجر فيشدّه على اخمص بطنه ثمّ يشدّه بثوبه ليقيم به صلبه : Ḥanbal, II, 324, 15; comp. *Ibid.* VI, 18 bas; il s'agit du اهل الصفّة; il est dit d'eux que pendant la prière خرّ رجال من قامتهم في الصلاة لما بهم من الخصاصة ; à leur vue les Bédouins s'écrient ان هولاء مجانين ; un des rares textes explicites, où مجنون = épileptique. conf. Bohari, *Ṣaḥıḥ*, IV, 124, 12. Pour la pierre sur le ventre cf. Bohari. *Ṣaḥıḥ* (Krehl) II 436, 11, surtout Gaḥız, *Avares*, 240, 241, 242.

([5]) Par ex. celui de Anas ibn Malik, dans Ibn Ḥanbal, III, 184 bas, 188, 218, 225, bas, 203, 279, 289-90; Bohari, *Ṣaḥıḥ*, II, 12; 14.

dinois ([1]) nous font-ils entendre un tout autre son de cloche. Je soupçonne leurs narrateurs patriotes d'avoir, en célébrant la large hospitalité anṣārienne, forcé la note; tellement ils appuient sur le robuste appétit d'Aboū'l Qāsim. Il court de festin en festin, on l'y accable de viandes et il y fait généralement honneur. A un de ces festins il avait mangé ses plats favoris: la *tarīda* nationale de Qoraiś, des viandes et des courges. Rentré chez lui, il y trouva un fort panier de dattes, cadeau d'une famille médinoise. Le Prophète les apprécia et ne s'arrêta pas avant d'avoir vidé le panier ([2]). A Médine, c'était à qui posséderait le Prophète à table. Quand il recevait une invitation, il mettait volontiers comme condition d'être accompagné par ʿĀiśa ([3]). Mais nulle part on ne l'entend émettre cette stipulation en faveur de Fāṭima ou de ʿAlī ([4]).

([1]) Ḥanbal, III, 151. كأشبّ الرجال و احسنهُ و اجلهُ و الحمهُ

([2]) حتّى فرغ من الخرة, Ḥanbal, III, 108. Sur la *tarīda* ou *tarīd*, voir l'anthologie poétique, réunie par Gāḥiẓ, *Avares*, 254, 255-56. A Médine, les dattes formaient le fond de l'alimentation, à l'exclusion du froment. Les poètes, reprochaient aux Médinois d'être mangeurs de dattes; Gāḥiẓ, *op. cit.*, 258. Or les mangeurs de dattes passaient pour moins intelligents. Voir notre *Ṭāif, cité alpestre*, 3-4. A Médine les Juifs détenaient le monopole des céréales; jusqu'à la fin de sa vie, Mahomet doit s'adresser à eux; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 9-10, 16.

([3]) Ḥanbal, III, 123, bas; 177, 180: il se lèche les doigts à la fin et recommande d'en faire autant pour les plats. VI, 410, 7, il se brûle pour avoir voulu saisir un bon morceau dans une marmite bouillante. *Ibid.* VI, 392 bas: mange deux épaules de mouton, fait un bout de prière, فوجد لحمًا باردًا فأكل; aime le dépôt laissé par le bouillon, *Ibid.* III. 220, 13; a un intendant spécial, chargé de veiller sur ses réserves de dattes, صاحب التمر; *Ibid.* III, 3, l. 9; 10, bas. Gros et asthmatique, sa « poitrine bouillonne comme une marmite »; *Ibid.*, IV, 26.

([4]) Mahomet forcé d'emprunter à Médine; un marchand médinois chrétien refuse de lui vendre à crédit: Ḥanbal, III, 244, 1; IV, 204. Récits destinés à montrer le détachement du Prophète, ou se rapportant peut-être à ses pénibles débuts parmi les Anṣārs. Quand on était riche, il était d'avis de faire éclater à tous les regards les dons d'Allah, (*Ibid.* IV, 137), défend de s'abstenir des douceurs de l'existence: لا تحرّموا طيّبات ما احلّ الله لكم, *Qoran*, 5, 89.



De bonne heure les annalistes ont éprouvé le besoin d'embellir la débâcle de Ohod. Deux groupes y ont spécialement contribué; l'école de Médine, heureuse d'exalter les mérites des Ansars, parfois même aux dépens des Mohagir [1]; ensuite le cercle des amis de 'Ali et des « gens de la maison ». Parmi les développements legendaires, ce dernier groupe a tenté d'introduire l'intervention de Fatima dans ce fait de l'histoire militaire de l'islam primitif. Elle n'appartient pas aux rédactions les plus anciennes: ni Ibn Hisam ni Tabari ne se donnent la peine de mentionner ici Fatima. Ce ne peut être un oubli chez des écrivains, si bien disposés pour les 'Alides [2]. A cette déroute, d'où Mahomet se tira péniblement, on s'explique malaisément la presence d'une femme et d'une femme, comme la débile épouse de 'Ali. Le zèle *légitimiste* d'un Waqidi ne s'en est pas laissé effrayer. Son récit montre Fatima, procédant dans la cour de la mosquée au pansement des blessures de Mahomet, à son retour de Ohod. Quelques lignes plus loin, sans l'introduction d'un nouvel *isnad*, nous apercevons la même Fatima, exécutant le pansement en plein champ de bataille, assistée par 'Ali [3]. Resterait à déterminer comment s'est opérée la soudure des deux versions. Malheureusement l'extrême défectuosité du texte, édité par Von Kremer, rend cette vérification impossible.

La mort de Hamza devait rouvrir la source des larmes de Fatima. Depuis lors elle aurait gardé la coutume de se rendre tous les deux

(1) L'Ansarien A. Talha a tué 21 ennemis; Hanbal, III, 198, 5. Cette école affirme la fuite de 'Otman et donne à entendre celle d'Abou Bakr et de 'Omar; les Ansars ont sauvé Mahomet. Un des innombrables détails de la rivalité entre Ansars et Qorais, dont fourmille le hadit, cf. *Yazid*, ch. XIV, Ansars et Qorais, 200-10.

(2) Cf. Sarazin, op. cit.

(3) Waqidi, Kremer, 245-46; Ibn al-Atir, *Kamil* (Tornb.), II, 122; Bohari, *Sahih* (Krehl), II, 58.

jours à Ohod, pour aller pleurer sur la tombe du « lion d'Allah » ([1]). A cette mère de famille, maladive et chargée d'enfants, c'est imposer une rude promenade à pied, quand pour visiter Qobā, hameau voisin de Médine, Mahomet ne manquait jamais d'enfourcher son âne, le légendaire Yaᶜfoūr ([2]). Ne fallait-il pas légitimer par un exemple, aussi autorisé et aussi ancien, le culte des saints et des tombeaux ([3]), au sein de l'islam? Les contemporains de Fāṭima s'empresseront d'oublier l'emplacement exact, où reposeront sa dépouille et celle de son mari. L'islam primitif ne s'intéressait pas aux morts.

Après le trépas de Ǵaᶜfar, qu'elle eut à peine le temps d'entrevoir, Fāṭima reprendra son rôle de pleureuse ([4]). Aucun ne lui convenait mieux. Son inexpérience réussit moins dans les missions plus délicates, comme lorsqu'elle se laissa persuader d'intervenir dans les querelles du harem paternel. A cette fille du grand politique que fut Mahomet, il manquait la finesse, requise pour réussir dans les négociations diplomatiques. Dans l'intérieur d'Aboū'l Qāsim, il existait, nous l'avons noté ailleurs ([5]), deux partis: celui des *triumvirs*, formé par ᶜĀiśa et Ḥafṣa, deux redoutables intrigantes, dignes filles d'Aboū Bakr et de ᶜOmar, comme observe candidement la Tradition. En face de ce parti, celui des autres épouses, divisées entre elles, mais toutes liguées contre la scandaleuse faveur de ᶜĀiśa. Fatiguées de constater l'inutilité de leurs protestations auprès du Maître, elles résolurent de les lui faire parvenir par l'entremise de sa fille. C'était un choix

([1]) Wāqidī, (Kremer) 283; 303, 10. Huit ans après Ohod, Mahomet y visite les tombeaux; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 10. Si cette donnée possède une valeur quelconque, la date de cette bataille appartiendrait au commencement de l'an 3 H.

([2]) Balādorī, *Ansāb*, 333 [b] : voir plus loin les détails sur les montures du Prophète. Il se prononce contre l'élevage du mulet; ne le reconnaît pas la première fois qu'on lui en fait cadeau; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 77, 98; à âne et en croupe Osāma ibn Zaid (observez la vigueur des ânes de Médine); Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl). II, 45, 5, d. l.; بغل emprunt éthiopien; Nöldeke, *Neue Beit. z. sem. Sprachwiss.*, 58.

([3]) Nous y reviendrons à la fin de cette monographie. I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 11 se contente de lui attribuer l'entretien de la tombe de Ḥamza; ᶜOṯmān fidèle à visiter la tombe de Roqaiya; Balādorī *Ansāb*, 258[a].

([4]) Yaᶜqoūbī, *Hist.*, II, 67; Balādorī, *Ansāb*, 399 [b].

([5]) Cf. notre *Triumvirat*, 120 etc.

malheureux. Faṭima accepta; elle-même et son mari, se trouvant en mauvais termes avec la favorite, se flattaient de regagner la part d'influence, enlevée à la fille autoritaire d'Abou Bakr.

Elle rencontra son père en compagnie et affublé de la jupe (مرطها) de 'Aïśa. « Tes femmes, dit-elle, m'ont envoyée pour réclamer l'égalité de traitement (¹) avec la fille d'Abou Qoḥafa (²) — Fort bien, fillette (بُنَيَّة), répondit Mahomet, mon bon plaisir n'est-il pas le tien? — Assurément, Prophète! — Alors tu dois approuver ma conduite vis-à-vis de 'Aïśa! » (³). Faṭima se retira sur cette réplique et vint rendre compte de sa mission aux autres épouses. Toutes de s'écrier: « Démarche manquée; il faut recommencer! — Jamais, déclara Faṭima, je ne l'entretiendrai plus à ce sujet! » (⁴). Az-Zohrî ajoute cette réflexion: « Faṭima était véritablement la fille de l'Envoyé d'Allah! », heureux de conclure par cette onctueuse sentence un récit si peu édifiant (⁵).

Avec 'Aïśa, déjà brouillée à mort avec 'Alî, ses relations ne s'améliorèrent pas pour autant. Un jour, vers la tombée de la nuit, Mahomet venait de rentrer dans l'appartement de 'Aïśa, où se trouvait pour lors une autre de ses femmes, Omm Salama. Il ne remarqua pas la présence de la Mahzoumite, malgré les signes de 'Aïśa, s'efforçant d'attirer son attention de ce côté. A la fin Omm Salama n'y tenant plus (⁶), « je le vois bien, s'écria-t-elle, tes autres femmes ne comptent pas à tes yeux! ». Et s'adressant directement à 'Aïśa,

(¹) Cf. Qoran, 4, 128 ان تعدلوا بين النساء.

(²) يسألنك العدل في ابنة ابي قحافة ; Abou Qoḥafa, père d'Abou Bakr.

(³) أَحِبّي هذه لعائشة = approuves ces choses (mes préférences) en faveur de 'Aïśa. Autres querelles, scènes d'injures dans le harem d'Abou'l Qasim; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 56, 71, 73, 90, 91. Les ḥadît d'origine 'alide substituent le nom de Hadîga dans ce dicton de Mahomet: خير النساء عائشة Boḥârî (Krehl) II, 366, 7, plus fréquemment celui de Faṭima; voir la fin de cette étude.

(⁴) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 88.

(⁵) Ḥanbal, VI, 150. Comme les suivants, extraits du *Mosnad* de 'Aïśa, il tend à la glorification de la favorite.

(⁶) Avant son mariage avec Mahomet, elle aurait mis en avant sa jalousie pour écarter les propositions du Prophète. La Tradition exploite ici cette donnée et s'efforce non sans bonheur de conserver l'unité de caractère.

elle l'accabla d'injures. Vainement le Prophète cherchait à la calmer. N'y pouvant réussir, il dit à ʿĀïśa: « réponds donc à ses insultes ». La favorite ne se fit pas prier et avec sa virtuosité bien connue ([1]), elle eut bientôt réduit au silence Omm Salama; non sans avoir dans cette sortie éclaboussé ([2]) quelque peu Fāṭima et son mari. Furieuse Omm Salama alla les trouver: « ʿĀïśa, leur dit-elle, vous a insultés et débité telle et telle énormité sur votre compte! » — « Va donc, fit ʿAlī en s'adressant à sa femme, voir ton père, pour protester contre l'attitude de ʿĀïśa à notre égard ». Fāṭima s'exécuta. Après l'avoir écoutée, Mahomet se contenta de répondre: « Par le Maître de la Kaʿba, elle est la préférée (حِبَّة) de ton père! ». Quand ʿAlī connut le résultat de l'entrevue, il vint à son tour trouver son beau-père, pour lui dire: « ne suffisait-il pas d'avoir été insultés par ʿĀïśa et fallait-il encore devant Fāṭima ajouter cette déclaration: elle est ma préférée? » ([3]). Pour mettre un terme à toutes ces querelles, Abou'l Qāsim se vit forcé de boucher la porte ([4]), menant de chez lui à la maison de Fāṭima ([5]).

Ces incidents ne devaient pas contribuer à augmenter pour elle la considération de ʿAlī ni à rétablir l'entente dans le ménage. Intellectuellement les deux époux étaient trop bornés pour comprendre la nécessité de concessions réciproques. Leurs relations avec le Prophète et avec les habitantes de son harem fortifient cette impression. D'après l'accord de nos documents ([6]), du vivant de Fāṭima, ʿAlī se serait condamné ([7]) à la monogamie. J'avoue n'en être pas persuadé.

([1]) Dans les assauts d'injures entre les « mères des croyants », ʿĀïśa a toujours le dernier mot: أَفْحَمْتُهَا, lui fait dire le ḥadīṯ.

([2]) Comme l'insinue notre récit. Dans la suite on n'entendit jamais ʿĀïśa prendre la défense de ʿAlī, comme il lui arriva de le faire pour d'autres amis de ʿAlī: ʿAmmār ibn Yāsir etc.; Ḥanbal, VI, 113, 6.

([3]) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 130; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 335.

([4]) Samhoūdī (ms. Beyrouth), 114 [b].

([5]) Elle était voisine du *dār* de son père; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 730; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 14.

([6]) Par ex. Ṭab., *Annales*, I, 3470.

([7]) Quand les Mohāǵir qoraiśites arrivent à Médine, ils utilisent leur premier gain pour se marier; ex. de ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf; Ḥanbal, III, 204-05. D'après Ḥanbal

Dans les mœurs de l'époque, les unions monogames formaient l'exception : quand la femme se trouvait en mesure de dicter ses conditions, comme « la grande Hadîga » ([1]) à Mahomet.

L'indigence de 'Alî a été exagérée. C'est une tentative pour lui assurer l'auréole du *zohd*, sur laquelle insiste sa légende ([2]). Son fils Moḥammad ibn al-Ḥanafiya était-il plus jeune que les « deux Ḥasan? » On l'appelait Moḥammad *al-akbar*, l'aîné, pour le distinguer, assure-t-on, d'un autre Moḥammad, son frère cadet. Mais nous avons appris à nous défier de cette érudition traditionnelle, où l'on connaît le pourquoi de tout. Aux batailles du Chameau et de Ṣiffîn il paraît dans toute la vigueur de l'âge et se distingue avantageusement par son courage de Ḥasan et de Ḥosain ([3]).

Après Karbalâ, il sera l'espoir de la Šî'a, au détriment de la postérité, laissée par ces derniers. Quoiqu'il faille en penser, en venant s'ajouter au caractère pénible de Fâṭima, à l'indifférence de Mahomet, la monogamie ne tarda pas à peser à 'Alî et il manifesta l'intention de s'y soustraire. Une fois de plus on pourra toucher du doigt l'absence de jugement ([4]), caractérisant le gendre du Prophète ([5]).

II, 26 : سُدّ الابواب آلا بابهُ [عليّ] في المسجد ; comme le même privilège est affirmé d'Abou Bakr, on devine la portée de ces ḥadît et l'impossibilité de les concilier ; mais il fallait rétablir l'équilibre entre la *sonna* et la *šî'a*, représentées par A. Bakr et 'Alî. A. Bakr habitait à Sonḥ; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 22; 53; 56; III [1], 132. Nous préciserons ailleurs le sens de *masgid* en ce ḥadît, lorsque nous discuterons le concept primitif du vocable *masgid* (mémoire communiqué au 16e congrès des orientalistes d'Athènes, *Avril*, 1912).

([1]) خديجة الكُبرى

([2]) Cf. Sarasin, *op. cit.*, 28, 35 etc.

([3]) La Tradition cherche à préoccuper l'objection qu'on en pourrait tirer; cf. Banning, *Muḥammad ibn al-Ḥanafiya*, 14-15. Outre ce Moḥammad Al-Akbar, deux autres Moḥammad fils de 'Alî الاوْسَط et الاصغر; I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 11-12; Ṭab., I, 3473. Robe de soie, donnée par Mahomet à 'Alî. Ce dernier la partage بين النساء او قال نسائي (Balâdorî, *Ansâb*, 397 b). 'Alî aurait donc eu plusieurs épouses. Comprendre « les femmes de sa familles », inutile d'y songer : toutes étaient demeurées à la Mecque.

([4]) Le ḥadît aime à la mettre en rapport avec l'embonpoint ; Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 371, 11, 20.

([5]) M. Casanova, *Mahomet et la fin du monde*, 58, dans mes appréciations sur « la naïveté d'Alî éternellement dupé » par les Omaiyades, voit « la condamnation même des Omeyyades au point de vue musulman ». Et si ce dernier se trouve en désaccord avec l'histoire ?

Parmi les clans qoraišites, on distinguait celui des Banoū Maḫzoūm. A Médine quand Omm Salama, la future épouse de Mahomet, déclara apartenir à cette famille, on l'accusa de mensonge (1). Avec les Omaiyades, les Maḫzoūmites tenaient le premier rang dans l'aristocratie financière de la Mecque. La débâcle de Badr les avait douloureusement atteints, « en punition de leur infidélité », aurait assuré ʿAlī (2). Ce jugement peu bienveillant ne l'empêcha pas de prêter une oreille complaisante aux propositions matrimoniales, venues du côté maḫzoūmite. Il ne les repoussa pas, puisqu'il permit aux Banoū Moḡīra de sonder Mahomet à ce propos. Ce pouvait être une manœuvre, destinée à aiguillonner son beau-père: le gendre l'accusait de froideur à son égard. Presqu'en même temps, si toutefois on n'a pas ici confondu deux ennemis de Mahomet: Aboū Ǵahl avec Aboū Lahab, ʿAlī aurait lui-même demandé en mariage une fille de ce dernier personnage (3). Zaid, le favori de Mahomet, n'avait-il pas lui aussi épousé une fille d'Aboū Lahab, sauf à la renvoyer plus tard? (4). De la part de ʿAlī, la démarche (5) était surtout malheureuse, étant donnée l'hostilité bien connue des Lahabides.

Nos annalistes l'ont senti et se sont efforcé de découvrir des atténuations. ʿAlī, assurent-ils, ne pensait pas attrister Fāṭima. Chez lui, une telle inconscience ne présente *à priori* rien d'invraisemblable. La fiancée lahabide aurait été une musulmane (6) de vieille ro-

(1) Voir son mosnad dans Ḥanbal, VI, 288 etc.

(2) *Montaḫab Kanz...*, V, 454.

(3) Balāḏorī, *Ansāb* (ms. cité) 259 b, la nomme Al-ʿAurâ' (sic!).

(4) I. S. *Ṭabaq.*, III 2, 30, 26.

(5) Voir les variantes de ce trait dans Ḥanbal, IV, 326; لسْتُ احرّم حلالاً و لا احلّ حراما = je ne veux pas interdire la monogamie, laquelle est licite. Fāṭima avait dénoncé à son père la démarche de son mari. Mahomet en profite pour louer en chaire la loyauté du mari de Zainab. De toute cette affaire des auteurs ont déduit que la monogamie était une des *Ḫaṣā'iṣ* de Fāṭima (Soyoūṭi, الثغور الباسمة, ms. cité, 162 b); les autres musulmanes n'y auraient pas droit.

(6) On a probablement en vue Dorra fille d'Aboū Lahab, figure légendaire et volontairement confondue avec d'autres Dorra; elle épouse Daḥia ibn Ḫalīfa (encore une figure mythique), puis Zaid ibn Ḥāriṯa; *Osd*, V, 449; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 568-70; I. S. *Ṭabaq.*, III 1, 30.

che ([1]). Une hypothèse aussi plausible que l'islamisme *in petto* de 'Abbas et de sa famille! D'autre part on fait adresser par le Prophète ces paroles affectueuses à la fille d'Abou Lahab: « tu es des miens et moi des tiens: انتِ منّي وانا منك » ([2]), la défendre contre les allusions malveillantes à la sourate: « تبّت يدا ابي لَهَب: Malheur à Abou Lahab! » ([3]).

« Très jaloux à l'endroit de ses filles, Mahomet n'entendait pas leur voir assigner des rivales » ([4]). Voilà une assertion, contredite par l'histoire des filles et des gendres du Prophète. L'excellent 'Otman possédait, conformément à son état de fortune, un nombreux harem. Abou'l Qasim paraît en avoir pris son parti et, au témoignage des *Ṣaḥiḥ*, il continua à lui témoigner les plus grands égards. Jamais il ne le reçut en robe de chambre, comme il se le permit avec Abou Bakr et 'Omar ([5]). Sans doute 'Ali, soldat de fortune, ne pouvait se comparer à l'opulent et généreux Omaiyade! Devenu chef d'état, Mahomet oublia volontiers ses précédentes déclamations contre les financiers ([6]). Abou'l 'Aṣi s'est vu choisir par la *Sira* pour être le mari de Zainab. Nous connaissons fort mal cet autre Omaiyade, mais ce serait vouloir s'abuser de supposer monogame ce banquier qoraišite. Cela n'empêchera pas Mahomet de prononcer son éloge (Ḥanbal, IV, 326).

Ce dernier transporta le débat dans la chaire de Médine, où il avait pris l'habitude de traiter ses affaires de famille. Il protesta vivement contre l'attitude de 'Ali, « prétendant abriter sous un même toit la fille de l'ennemi de Dieu et celle de son Envoyé. Au

([1]) Mais alors pourquoi le Prophète exprime-t-il des craintes pour la foi de sa fille; Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Mir'at* (ms. cité) III, 230a; Ḥanbal, IV, 326.

([2]) Ḥanbal, VI, 432, 1. L'orthodoxie fait prodiguer cette formule par Mahomet pour énerver la théorie ši'ite du اهل البيت; cf. Ḥanbal, IV, 164, haut. Une fille d'Abou Lahab est une vraie sportswoman; elle apparait متقلّدة القوس وهي تمشي مشية الرجل; Ḥanbal, II, 200, 2-3: Mahomet assiste aux noces de la fille d'Abou Lahab; *Ibid.* IV, 67.

([3]) A'maš lisait la variante وقد تبّ dans ce verset; Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], I, 102, d. l.

([4]) *Osd.* V, 521.

([5]) Cf. *Mo'âwia*, 141, n. 8, et index s. v. 'Otman.

([6]) Cf. notre article, *Mahomet fut-il sincère?* p. 23 etc. extrait de *Recherches de science religieuse*, 1911, nos 1 et 2.

surplus il lui laissait la ressource du divorce » ! [1] C'était clairement donner à entendre combien il tenait médiocrement à ce gendre. Le ḥadīṯ n'a pas entrevu cette conclusion, préoccupé surtout d'amorcer l'éloge final de Fāṭima, prononcé par son père en cette circonstance : « elle est un morceau de ma chair; انّها بضعة منّي » [2].

Assurément en toute cette affaire, ʿAlī avait manqué de tact; il venait de donner une nouvelle preuve de son incurable inconscience, en négligeant de mettre en ligne de compte les légitimes répugnances de sa femme. Aux reproches de son beau-père, il aurait pu opposer ses doléances; toutes n'étaient pas imaginaires. Mahomet s'obstinait à le négliger. Les Qoraiśites eux-mêmes s'en étonnaient, comme ʿAlī le fit un jour remarquer au père de Fāṭima [3]. Cette froideur met une note discordante dans l'intimité, imaginée par la légende śīʿite [4] entre le Prophète et l'heureux mortel, choisi par Allah et par son Envoyé pour perpétuer la descendance du « sceau des prophètes ».

* * *

De son côté, Fāṭima ne cessait de gémir. « Tu ne prends pas le parti de tes filles; لا تغضب لبناتك », disait-elle à son père. Dans ces récriminations reviennent de préférence les plaintes sur sa pauvreté. Celle-ci aurait été navrante, s'il faut prendre à la lettre les récits de nos au-

(1) Balāḏorī, *Ansāb*, 259 b, cf. *Osd*, loc. cit. La nuit de la mort de O. Koltoūm, ʿOṯmān قارف اهلَهُ (Ḥanbal, III, 229, 30); il possédait donc un harem. Ces Qoraiśites ne comprenaient pas le deuil comme nous (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 26, 4), encore moins la monogamie, même par égard pour le Prophète ! Pourquoi n'associe-t-il pas ʿOṯmān à l'éloge, en parlant de son alliance matrimoniale avec les Omaiyades ? Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) II, 440, 7.

(2) *Osd*, loc. cit.; Ḥanbal, IV, 326; *Ḫamīs*, I, 464; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (K.) II, 440.

(3) *Montaḫab Kanz....* V, 55, haut. Ḥanbal, loc. cit.

(4) Elle lui fait remettre le dernier cadeau du Prophète (pièces d'argent distribuées peu avant sa mort; I. S. *Ṭabaq.* II 2, 34) et cela par ʿĀiśa ! ʿAlī reçoit les dernières recommandations de son beau-père, mais elles sont inoffensives, il n'y est pas question du califat (I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 37, haut). Ainsi l'orthodoxie s'ingénie à tout concilier ; l'honneur de ʿAlī et l'unité de la *ǵamāʿa*. Et ce ḥadīṯ est placé sur les lèvres de ʿAlī.

teurs. Parfois le pain venait à manquer. Sous le poids de cette impression démoralisante, Faṭima ne pouvait se sentir portée à l'aumône et il lui arriva de blâmer les charités indiscrètes de son mari (1) : un thème, complaisamment développé par les *mosnad* śi'ites.

Bilal arriva un jour en retard pour annoncer la prière matinale. Le Prophète lui adressa des reproches. « Je passai, répondit l'Abyssin, devant la demeure de ta fille : elle s'occupait à moudre le blé et dans son berceau Ḥasan pleurait. Je m'empressai de lui offrir mes services en la remplaçant à la mouture ou près de son fils. Elle refusa : « mon fils, me dit-elle, me touche encore plus que toi » (2). Voilà le motif de mon retard. La pauvre femme! Dieu ait pitié d'elle et de toi aussi! » (3) A ces fatigues s'ajoutait le poids de la maladie. Son père étant un jour venu demander de ses nouvelles, « je me sens accablée, répondit-elle, par la tristesse et par la misère; je ne vois pas la fin de mes infirmités » (4). A ces gémissements elle joignit probablement une récrimination contre 'Alî. Le Prophète en prit occasion pour exalter les mérites de son gendre, son ancienneté dans l'islam! La malheureuse femme de 'Alî paraît avoir attendu une consolation moins illusoire, un confort moins idéal.

Quand dans l'intervalle entre ses maladies, elle arrivait pour détailler à son père les inconvénients de sa situation, l'exposant aux tortures de la faim (5), quand elle lui montrait les callosités de ses mains, occupées à moudre, ou à pétrir le pain (6), le suppliant de lui

(1) Mas'oudi, *Prairies*, IV, 150; à la pauvreté de Faṭima, opposez les tapisseries, tentures, ornant l'appartement de 'Aïśa; Ḥanbal, VI, 246, 247; même chez le Prophète on trouvait des تمثال انسان, au grand scandale de Gabriel; *Ibid.*, II, 305, 14. 308. Faṭima soulage pourtant la détresse d'Abou Horaira, (Balâdori, *Ansab*, 431a); on a choisi à dessein cet ami des Omaiyades. Ce genre de malice abonde dans le ḥadît; surtout quand on oppose cette charité (comme dans notre récit) à la dureté du groupe A. Bakr-'Omar, refusant de secourir le Dausite.

(2) Tendresse maternelle des Qoraisites, attestée par Mahomet ; Ḥanbal, II, 275, 3.

(3) فرحمتها رحمك الله, Ḥanbal, III, 150-51.

(4) اشتدّ حزني واشتدّت فاقتي وطال سقمي . Ḥanbal, V, 26 bas.

(5) Ibn 'Abdalbarr, *Isti'ab*, 771.

(6) Ḥanbal, III, 150; Sibṭ ibn al-Ǧauzi (ms. cité) II, 214.

fournir une assistance quelconque ([1]), le Prophète lui enseignait une prière à réciter au coucher ([2]). Vers cette époque, au retour des *maġāzi* victorieuses, les prisonniers de guerre affluaient à Médine. Fāṭima souhaitait pouvoir y choisir une servante pour l'assister dans ses travaux domestiques. Mahomet refusa encore de souscrire à ce vœu de sa fille ; on le voit fatigué, ennuyé de ses plaintes incessantes ([3]). ʿAlī aurait alors prié sa mère de soulager Fāṭima et de la remplacer pour aller « chercher l'eau hors de la maison, à charge pour cette dernière de suppléer sa belle-mère dans la fabrication du pain » ([4]). Malheureusement pour le succès de cette version, la mère de ʿAlī ne quitta pas la Mecque antérieurement au *fatḥ;* et à partir de cette période les servantes abondèrent dans la demeure de ʿAlī.

La débile constitution de Fāṭima manquait du ressort voulu pour lutter contre les effets délétères du climat fiévreux de Médine. Il continuait à éprouver les Compagnons qoraišites de Mahomet ([5]) ; au point de leur interdire la station verticale, peut-être la partie essentielle de la primitive *ṣalāt* ([6]). Sa vie pénible, les ennuis domestiques, les souffrances morales achevèrent de diminuer sa force de résistance. Elle devint bientôt d'une maigreur effrayante, son corps paraissait

([1]) D'après un scolion au *Divan* de Ḥassān ibn Ṯābit (éd. Hirschfeld) il lui aurait cédé le chef fazārite Masʿada ibn Ḥakama, affranchi ensuite par Fāṭima. L'école médinoise a inventé cette fable pour se venger du père d'un des capitaines syriens à la Ḥarra (cf. *Yazīd*, 265) et au siège de la Mecque. ʿĀiša a les moyens d'acheter de nombreux esclaves, (Ḥanbal, II, 100, b) ; les trésors du Prophète lui demeuraient ouverts.

([2]) Ils devaient préférer ce qui etait permanent ما يدوم احب لها ». Ḥanbal, I, 79 ; II, 166 ; VI, 298 ; Balāḏorī, *Ansāb* 442[b].

([3]) Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 729-30 ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 114. d. l.

([4]) ما كان خارجًا مِن السقي وغيرهِ وتكفيكِ ما كان داخلًا مِن العجن والطحن ; Balāḏorī, *Ansāb*, 397 [b].

([5]) المدينة مُحِمَّة فَحُمَّ الناس. Ḥanbal, III, 136 ; 214 ; cf. *Moʿāwia*, 240-41 ; notre article, *La Bādia sous les Omaiyades*, 94 etc. (*MFO*, IV).

([6]) Pour la prolonger on se soutient à une corde, entre deux colonnes à la mosquée ; Ḥanbal, III, 101 ; 184, 6 d. l. 256 ; à force de la prolonger, Mahomet et les siens ont les jambes gonflées ; Allah rendit cette obligation facultative ; Ḥanbal, VI, 54, 6 ; 115, 8 d. l. ; 349, 50 ; 351, bas ; la prière assis a moitié moins de valeur que celle debout ; *Ibid.*, II, 193. Cf. *Yazīd*, 188-89 ; *Ziād ibn Abīhi*, 81-82 ; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 13, 9 ; prière près d'une colonne ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 194.

fondre ([1]). Repoussée du côté de son père ([2]) elle aurait dû trouver un soutien auprès de son mari. Si elle avait jamais nourri des illusions à cet égard, celles-ci ne tardèrent pas à se dissiper. Comme chef de famille, 'Alî déploya la même incapacité, qui plus tard perdra le calife de l'Iraq.

Arrivés pauvres à Médine, la plupart des Compagnons mecquois n'avaient pas manqué de s'y créer des ressources ; ils ne fournissaient pas de recrues à « la corporation de la véranda, اهل الصُفَّة », pauvres diables, vivant de la charité publique. Plusieurs ne tardèrent pas à s'enrichir, en s'associant aux fructueuses razzias contre les caravanes qoraisites, ou en reprenant leur ancien commerce. Bientôt il réussirent à se procurer les douceurs, الطيّبات de l'existence, comme l'atteste Allah (Qoran, 8, 26), ou plutôt Mahomet, heureux de rappeler aux siens leurs obligations à son égard. Ainsi avaient fait Abou Bakr, 'Otman, Zobair, Ṭalḥa, 'Abdarraḥman ibn 'Auf, pour nous borner aux noms principaux ([3]). Ils passaient leur temps au bazar (الصفق بالاسواق), guettant l'occasion de spéculations heureuses. 'Omar se vit bientôt en mesure d'acquérir des domaines, enlevés aux Juifs. Cette prospérité, ces convoitises ne laissaient pas d'inquiéter Mahomet ; il craignit de les trouver moins souples sous sa main. « Vous devenez trop riches ! » déclara-t-il un jour à Abou Bakr. Son ami 'Omar en conviendra plus tard : la passion pour le commerce l'avait fréquemment détourné de l'assiduité auprès du Prophète et d'y acquérir l'érudition historique d'un Abou Horaira. Dès la seconde année de l'hégire, nous les voyons entourés d'esclaves et de maulas ([4]). La victoire de Badr fut avant

[1] كانتْ تذوب ; Ṭab., III, 2436 : 'Alî énumère les travaux imposés à Faṭima : Ḥanbal, I, 153.

[2] De celui-ci il est dit que شبر شبرا من نطاقها , la trouvait-il trop longue, trop large ? cf. Ḥanbal, VI, 299, 3 ; une des nombreuses protestations contre le luxe des femmes.

[3] Zaid ibn Ḥarita voyage pour leur compte ; I. S. *Ṭabaq.*, II [1], 65, 17 ; Moslim *Ṣaḥîḥ* [2], II, 235, bas. Ils se rendent à Boṣra et en Syrie : bientôt Ibn 'Auf reviendra à la tête d'une caravane de 700 chameaux ; Ḥanbal, VI, 115 ; 316, 7 ; même 'Aïsa a l'esprit commercial, *Ibid.*, II, 222, 11 d. l. : VI, 246, bas, II, 125, 210 Abou Bakr, les autres Mohâgir au marché; I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 132; Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 357-358.

[4] Cf. Ḥassan ibn Tabit, *Dîwân* (Hirschfeld) VI, 11, où je retrouve une allusion à cette situation : (cf. CLXI, 8) نُجِيرُ فلا نُغشى البوادر جارُنا ولاقِ الغناء في دُورِنا فتموّلا

tout un succès commercial pour Médine, où Mahomet rêva d'abord de transporter la prospérité économique de la Mecque.

La *Sīra* n'a pas exagéré en montrant la place privilégiée, conquise par le groupe Aboū Bakr et ʿOmar ([1]). Si Aboū'l Qāsim leur accorda sa confiance, c'est pour avoir trouvé chez eux l'intelligente initiative, les audaces heureuses, caractérisant les vrais Qoraiśites ([2]). Là réside le secret de la prodigieuse fortune de ces parvenus au sein du jeune islam. On s'en apercevra après le fatḥ. L'éclectisme politique du Prophète n'aurait pas attendu cette date pour accorder la même distinction aux habiles Omaiyades, si dès le début il les eût trouvés à ses côtés. Il faut sans doute tenir compte des intrigues de harem, où ʿĀiśa et Ḥafṣa étaient passées maîtresses et opéraient librement, sans redouter l'intervention de la pauvre Fāṭima ([3]). Mais ce serait grossir démesurément l'importance de ces manœuvres, si on ne demandait à l'incapacité de ʿAlī la raison principale de l'abandon, où son beau-père le laissa se morfondre. En dépit de sa sensualité, قــوّة شهوته complaisamment notée par la Tradition ([4]), dans les moments critiques ou quand l'intérêt de l'état était en jeu, le très positif Aboū'l Qāsim savait se ressaisir. H. de Bornier a bien marqué ce côté de son caractère, quand il le fait ainsi parler :

..... La femme est le plaisir d'un jour.
Mais l'homme, qui lui laisse usurper dans son âme
La place des devoirs austères, Dieu le blâme !
Aussi dût quelquefois le sage s'étonner,
Je partage mon cœur ([5]) pour ne pas le donner !
Je fais, même en cela, le devoir de l'Apôtre ;
— Ayesha, disait-on ? Elle pas plus qu'une autre ! ([6])

([1]) Cf. notre *Triumvirat*, 117, 127, 129. Les Mohāǵir acquièrent des domaines à Médine et les mettent en valeur ; Ḥanbal, VI, 420, 13 ; ils exploitent le commerce des esclaves, Zobair ibn al-ʿAwwām est propriétaire, *Ibid.*, IV, 5, 6.

([2]) On craint d'irriter A. Bakr, « ce serait irriter le Prophète, ensuite Allah » ; Ḥanbal, IV, 59, 1.

([3]) Cf. *Triumvirat*, 122.

([4]) Voir par ex. Soyoūṭi الأنموذج اللبيب (ms. ʿĀśir effendi, Constantinople) p. 146b ; *Sīra* anonyme (ms. arabe, n° 5094, Paris), 2b, 3b.

([5]) Entre de nombreuses épouses. Le Qoran invite en outre « les femmes croyantes à se donner au Prophète ». *33*, 49. ʿĀiśa est jalouse ; على اللاتي وهبن انفسهنّ لرسول الله صلعم ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II 567, 3 d. l. Le pluriel est à remarquer ; et aussi l'affirmation que l'invitation a été entendue par de nombreuses candidates. Boḫārī, IV, 140.

([6]) *Mahomet*, p. 42-43.

S'il utilisa le courage de 'Alî dans les *mašâhid*, il ne songea jamais à le mettre autrement en évidence, même par un commandement militaire, ou en lui confiant certains emplois, par exemple la ṣadaqa. Mahomet répugnait à remettre aux Hasimites avides l'administration de ces fonds. Il s'y refusa même ouvertement, comme il avait agi précédemment pour 'Alî ([1]). « Le Prophète ne tient pas à la societe de son beau-fils, كرِهَ صحبتَهُ » disaient les Compagnons. (Baladorî, *Ansab*, 425).

Au cours de ses nombreuses absences de Médine, il préférait se laisser remplacer, au besoin par un aveugle, Ibn Omm Maktoum. Tellement le savoir-faire de son gendre lui inspirait peu de confiance ! « Une montagne pourra changer de place, mais non pas un homme de caractère ! » ([2]), ainsi fait-on parler Mahomet. Tout entier à la poursuite de ses plans politiques, il n'espérait rien de 'Alî.

Cette situation ne pouvait contribuer à lui ramener Faṭima. Par considération pour la fille du Prophète, 'Alî se serait abstenu de répondre à ses récriminations ([3]), sans prendre d'ailleurs la peine d'en supprimer les motifs. Dans l'intervalle entre les faits principaux de l'histoire militaire, pendant la période médinoise, il est impossible de justifier l'emploi de son temps.

C'est à croire qu'il demeurait couché ([4]), comme nous le montrent des ḥadît (اضطجع), surtout après ses fréquentes disputes avec sa femme. Il lui arrive pourtant de rapporter à la maison une poignée de dattes ; maigre salaire, gagné « en tirant de l'eau pour le compte d'un propriétaire juif. Mange, dit-il à Faṭima, et fais manger les petits » ([5]). D'autrefois pressé par la faim, il devait courir jusque dans

([1]) Confr. les variantes du ḥadît cité, Ḥanbal, IV, 166 فقال : انا ابو الحسن القرم القرم لا ابرح حتى انظر ما... , doit signifier : « Moi, Abou'l Ḥasan (c-a-d. 'Alî) le héros [non القوم comme portent certaines rédactions] je ne bougerai, [il s'était couché] que lorsque j'aurai vu ... ». Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], I, 399, 15 ; 400, 2.

([2]) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 443. A son défaut, Mahomet recommande de s'adresser à A. Bakr ; il n'est pas question de 'Alî ; Ḥanbal, IV, 82.

([3]) Cf. *Yazîd*, 132.

([4]) Ḥanbal, IV, 166 ; Moslim [2], op. cit. I, 399, 400 ; c'est son attitude naturelle, dirait-on.

([5]) كُلي و اطعمي صبيانك ; Baladorî, *Ansab*, 441 b.

les ʿAwāli, à une heure de Médine, chercher du travail. Mais après cet effort passager, son indolence naturelle ressaisissait ce grand « dormeur », comme lui-même se qualifiait (1).

Mahomet ne dédaignait pas l'assistance des poètes pour répondre aux attaques des Qoraišites. On lui proposa de se servir de ʿAlī : « il en est incapable, répondit-il, ليس عنده ذلك » (2). Il était pourtant le frère du spirituel ʿAqīl; les contemporains ne pouvaient assez s'en étonner (3). Un siècle plus tard, Komait (4) le chantre de la Šīʿa le célèbrera comme

« Le type glorieux du désintéressement, de la vertu, habile à résoudre les difficultés, à raffermir les situations ébranlées »

كان اهلَ العفافِ والمجد   و الخير و نَقْضِ الأُمورِ و الإِبْرامِ

Pour le moment il ne déploya aucune de ces qualités héroïques. Au lieu d'aborder de front la solution des problèmes, créés par sa situation domestique, il prit l'habitude de déserter le domicile conjugal. Fréquemment il préféra aller passer la nuit sous la véranda du *dār* de son beau-père, servant de mosquée. En cette circonstance il aurait gagné son surnom d'Aboū Torāb (5). Ce curieux sobriquet, les auteurs

(1) كُنْتُ رجلاً نومًا ; Ḥanbal, I, 111, 3 d. l. ; 135. Comme pour répondre à ce ḥadīṯ on affirme de ʿAlī que : لم يكن بالنَّوْمة عن رسول الله صلعم ; *ʿIqd* 4, II, 226, 3 ; il est permis d'y retrouver une antithèse (au ḥadīṯ, où ʿOmar avoue que le commerce l'a distrait de la société du Prophète; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (K.) II, 8.

(2) *Aḡ*. IV, 4, l. 11 ; Ḥanbal, IV, 166.

(3) Ǧāḥiẓ, *Bayān*, I, 35, 8 ; on fait vanter son intelligence par le suspect Ibn ʿAbbās, lequel insiste sur l'érudition poétique de ʿAlī ; *Aḡ*., I, 35, 8 ; il fallait réagir et rendre vraisemblance l'existence du *divan* de ʿAlī, utilisé par la *Sīra* et par la *Šīʿa*. On le déclare le meilleur poète des quatre premiers califes ; Balāḏorī, *Ansāb*, 430 a. A Ḥodaibiya, la convention entre Mahomet et Qoraiš aurait été rédigée par un *kātib*, écrivain public (Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Krehl, II, 180, 5) et non par ʿAlī. Les Šīʿites ont fait prévaloir la dernière version, plus favorable à la capacité intellectuelle de leur héros. Beaucoup d'autres écrits, documents etc., attribués à ʿAlī sont également apocryphes, p. ex. celui adressé aux habitants de Maqnā; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 60; comp. Leszynsky, *Die Juden in Arabien*, 103 etc.

(4) *Hāšimiyāt* (éd. Horovitz) I, 61.

(5) Cf. *Moʿāwia*, 316. Aboū Torāb = l'homme de la poussière, l'homme couché??

musulmans n'arrivent pas à en donner une explication plausible. Il pourrait bien faire allusion, comme l'a soupçonné M. Sarasin (1) à l'embonpoint du mari de Faṭima. Qu'il ne consacre pas le souvenir d'une action d'éclat, on pourrait le deviner aux efforts désespérés des écrivains 'alides pour le transformer en *konia* honorifique.

Les grands Ṣaḥabis ne se montraient pas tendres pour leurs compagnes (2) Ces malheureuses hésitaient à se plaindre à Mahomet pour ne pas s'attirer un *redoublement* de violences. Le cas s'était présenté et la Tradition s'est empressée de le mettre sur le compte d'un Omaiyade. Walid ibn 'Oqba (Hanbal, I, 151-52). Lorsqu'un fait déplorable se passe dans le voisinage du Maître, dans l'édifiante communauté de Médine, les *Ṣaḥiḥ* s'arrangent afin d'en charger un membre de cette famille. Seules les Anṣariennes montraient assez d'indépendance pour résister aux caprices les moins justifiés de leurs maris qoraišites (Ṭab., *Tafsir*, II, 223-24). Devrions-nous à cette particularité de ne pas rencontrer une seule Médinoise dans le harem d'Abou'l Qasim? (3)

A plusieurs reprises le Prophète aurait protesté contre ces brutalités. « Parmi les fidèles, disait-il, le plus parfait devait se distinguer par l'aménité envers sa femme » (4). 'Ali ne comprit pas la leçon. Les recueils de ḥadit citent des scènes violentes entre les deux époux; ils relèvent la dureté de 'Ali envers la mère de ses enfants: il s'oublia jusqu'à maltraiter cette femme maladive, l'obligeant à se réfugier auprès de son père (5).

Nous connaissons l'attitude du Prophète en ces conjonctures délicates. Qu'il s'agisse de 'Ali ou de 'Otman, de Roqaiya ou de Fa-

(1) *Das Bild Alis*, 34.

(2) Cf. *Maqatil*, p. 9; *Mo'awia*, 145, 184; Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl) IV, 180.

(3) Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 81, n° 23. Nombreux exemples; Ḥanbal, VI, 272, 411 414; *Mo'awia*, 314-34; 'Omar bat sa femme, Ḥanbal, III, 328; Ḥassan ibn Tabit, *Diwan*, 10 (scolion).

(4) Ḥanbal, VI, 47, 10 d. l.; femmes « flagellées comme des esclaves »; *Ibid.*, IV 17. 33.

(5) كان في عليّ شدّة على فاطمة; I. S. *Ṭabaq.*, VIII 16 l. 19; Ibn Ḥagar, *Iṣaba*, 730. *Torabi*, épithète employée par les adversaires; cela ressort de Komait, *Hašimiyat*, II 25; en même temps, date pour l'apparition du sobriquet, à tout le moins un point de repère.

ṭima ([1]), il prescrira à ses filles « de s'accommoder à l'humeur de leur mari ». « Si un mortel, disait-il encore, avait le droit de se prosterner devant son semblable, j'ordonnerais à la femme de se prosterner devant son mari » ([2]). On ne pouvait se montrer moins féministe! En plein midi il trouva Fāṭima couchée. Indolence ou maladie? Chez l'anémique femme de ʿAlī les deux explications sont admissibles. Mahomet la heurta rudement du pied; un de ses gestes familiers pour réveiller les dormeurs ([3])! La rencontrait-il seule dans les rues de Médine, il l'interpellait brusquement: « Quel motif t'a poussée hors de ta demeure? » ([4]). Sans doute nos auteurs ont tenu à faire inculquer par le Prophète l'obligation de la claustration pour les femmes musulmanes. Ils ne se sont pas demandé si dans leur ensemble ces mœurs ne produiraient pas l'impression d'une famille, où l'union laissait à désirer. Le seul point important à leurs yeux, c'est d'établir une doctrine. Ils ne s'inquiètent pas des autres conséquences logiques ([5]). Tant pis si le trait s'adapte mal à l'ensemble de la *Sīra*, au risque d'en faire éclater le cadre!

([1]) Les auteurs de ces ḥadīṯ ont dû être malheureux en ménage, avoir avec leurs femmes des altercations, كلام, fréquentes, comme entre ʿAlī et Fāṭima; I. S. *Ṭabaq.* VIII, 16. Zobair traite de même sa femme Asmā', fille d'Aboū Bakr; *Ibid.* 182-83. « Vous les battez ضرب الفحل او العبد » leur dit Mahomet; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl) IV, 123.

([2]) Ḥanbal, *Mosnad*, III, 159; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 16, l. 21.

([3]) Mondirī, *Targīb* (ms. Berlin) 64a; Wāqidī (Kremer) 366, 14; Ḥanbal, VI, 457; cf. I, 83 d. l. Comp. Ǵāḥiẓ, *Maḥāsin*, 349, 17; cf. 286, 15.

([4]) Ḥanbal, II, 269, haut. Nasā'ī, *Sonan*, livre du mariage (ms. Noūrī ʿOṯmānī, Constantinople). Médinois menace de tuer sa femme pour l'avoir, à son retour, trouvée sur le seuil de sa porte; Ḥanbal, III, 41, 15.

([5]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) I, 122; II, 435, où les différends entre ʿAlī et Fāṭima sont atténués; IV, 180, n° 40 les utilise dans le sens ʿalide pour expliquer le surnom d'A. Torāb.

IV.

CHEF D'ÉTAT, MAHOMET NÉGLIGE FAṬIMA

Le moment est venu d'examiner de plus près les motifs de l'abandon, du quasi-dénûment, où Mahomet laissa ʿAlı et Faṭima. Sommes-nous autorisés à mettre en avant la pauvreté personnelle du Prophète, son esprit de détachement à l'égard de sa famille? à nous rallier enfin aux explications, proposées ou insinuées par le ḥadıt?

Principalement depuis la conquête de Ḫaibar, on peut constater chez lui les traces d'une importante évolution. Le Prophète se transforme insensiblement en chef d'état. Ce changement dans la personnalité complexe d'Abou'l Qasim n'avait pu échapper à la perspicacité des Bédouins, généralement fins observateurs. « Cet homme aspire à dominer les Arabes », avait dit le chef ṭa'iyte Zarr ibn Sadous « اني لأرى رجلا ليملكنّ رقاب العرب » (1). L'avisé politique Abou Sofian devait formuler la même observation : « Le prophétisme est fini, l'empire commence » ! (2) Impossible de se montrer plus clairvoyant. En protestant contre cette antithèse, le banquier ʿAbbas, oncle de Mahomet, obéissait à son zèle de néophyte : elle eût flatté l'amour-propre d'Abou'l

(1) *Ag.*, XVI, 49, bas. D'après ʿAbdalmasiḥ al-Kindı, *Risala*, 42, bas, dès son mariage avec Ḫadıǵa il prétendit, الملك و الترؤس على عشيرته. C'est remonter trop haut. Nous croyons à la sincérité des débuts ; cf. *Mahomet fut-il sincère ?* Elias de Nisibe (*CSO*, coll. Chabot), 126 l'appelle نبيّ المسلمين واوّل ملوكهم

(2) Ya'qoubı, *Hist.*, II, 60. « Roi ou prophète ? » Pour s'en rendre compte les Juifs usent contre lui du poison ; I. S. *Ṭabaq*, II², 7, 4.

Qāsim. Des replis obscurs de sa conscience s'élevaient tumultueusement des aspirations, de plus en plus précises vers la domination, la souveraineté, *al-molk*, comme disaient les Arabes ([1]). Il se sentait né ([2]), et ne se trompait pas, pour gouverner ses contemporains.

Jadis, dans le Qoran (*3*, 13) il avait énuméré la série des tentations, parvenant à asservir les humains : « la passion des femmes ([3]), le désir des enfants mâles, la soif de l'or et de l'argent, les chevaux fringants, la possession des troupeaux et des domaines : toutes les jouissances de cette vie terrestre » ; le Prophète voudra désormais se les assurer. A la Mecque, il n'avait cessé d'affirmer la pureté de ses intentions, son désintéressement. Cette protestation, il l'a placée pour son propre compte dans la bouche des prophètes, ses prédécesseurs ([4]). Pourquoi n'aurait-il pas été alors de bonne foi ? Ces déclarations il les avait émises au début de sa carrière aventureuse. Où le mènerait-elle ? Le novateur méconnu s'ignorait lui-même, les entraînements de l'ambition, les séductions de la fortune, « la plus grande peut-être qu'un chef eût jamais possédée dans l'Arabie centrale » (Caetani). Après une pénible période de tâtonnements, le succès était arrivé Epreuve délicate ! Lui laisserait-elle la force de résister ? de persévérer dans son premier rôle de réformateur sans arrière-pensée ?

Désormais sa principale préoccupation consistera à s'entourer du luxe et des attributs du pouvoir suprême, du *molk*, comme devait se le représenter un Arabe du Ḥigāz, dans la première moitié du 7e siècle. Souverain ([5]), il l'était devenu, non seulement dans sa propre

([1]) Cf. *Mo'āwia*, ch. X. Le *molk* des Omaiyades, 189 etc.

([2]) Des élégies contemporaines, mais partiellement (?) authentiques le célèbrent comme *saiyd*; I. S. *Ṭabaq.*, II², 93, 2 ; 95, 7 ; 97, 28 ; 98, 5.

([3]) Chez Mahomet le premier symptôme de la maladie est ainsi signalé : أُخِّذ عن النساء : la santé revenue, انتشر نبيُّ الله صلعم للنساء ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 5, l. 23 ; 6, 5. A ce signe les Compagnons se prennent à espérer.

([4]) Qoran, *6*, 25, 57, 90 ; *26*, 109, 127, 145, 164, 180 ; *34*, 46 ; *36*, 20 ; *38*, 86 ; *42*, 22 etc. Cf. *Mahomet fut il sincère*, 46, (extrait de *Recherches de science religieuse*, 1911, nos 1 et 2).

([5]) Sur cette évolution, cf. Caetani. *Studi di storia orientale*, I, 354, 360, 390 ; notre *Mahomet fut-il sincère*, 48 etc. Comp. *Omaiya ibn Abi's-Salt*, *Dīwān* (éd. Schulthess), XXIII, 3 ; un apocryphe d'ailleurs et tardivement attesté. Le judicieux Ibn Hiśām, qui

estime, mais encore dans celle de ses contemporains (1). Au milieu de l'émiettement, dans la poussière de tribus, depuis la ruine de l'état ḥimiarite on ne se souvenait plus d'une pareille puissance, réunie entre les mains d'un seul homme. Les oasis du Nord-Ouest lui appartenaient; aux trois grandes cités du Ḥigâz il avait imposé son autorité. Malgré leur intelligence, malgré la supériorité de leur culture et de leurs richesses, les *gens du Livre* n'avaient pu lui résister. S'il avait consenti à tolérer certains de leurs établissements, c'était en les réduisant à la condition de tributaires et de fermiers. A des degrés divers, les Bédouins subissaient son influence: ils comblaient les vides de ses cadres militaires, ils lui servaient d'espions et d'écumeurs du désert. Sur les confins orientaux du Ḥigâz, les grandes tribus du Nagd: les Solaim, les Ġaṭafân, les Tamîm observaient la neutralité, ou offraient leurs services, en échange des subsides, fournis par les fonds du *ta'lîf* (2). Au milieu de leurs divisions intestines, les minorités, les partis vaincus venaient solliciter son intervention, demander comme une faveur d'être affiliés à la confédération médinoise. Après des manifestations aussi significatives, comment pouvait-il douter de sa propre puissance?

Comment ne l'auraient-ils pas pris pour « le roi et l'arbitre des Arabes »? Ainsi l'avait proclamé le grand poète A'šâ (3), après avoir contemplé la gloire des Laḫmides et des Ġafnides. Il leur apparaissait comme le continuateur, comme l'héritier de la puissance de ces émirs (4). Ses poètes de cour, Ḥassân ibn Tâbit, ʿAbdallah ibn Rawâḥa, Kaʿb ibn Mâlik chantaient comme A'šâ, et le Prophète se gardait

a un œil pour les apocryphes trop patents, l'a ignoré ou dédaigné. Pour la poésie apocryphe dans I. Hišâm, voir Goldziher, *Abhandlungen*, I, 60, n. 2; Wellhausen, *Reste*, 250.

(1) Boḫârî, *Ṣaḥîḥ*, (Krehl), IV, 92, n° 53; il se fait faire des anneaux d'or, mais aurait refusé de s'en servir: c'est l'explication postérieure. Il n'emploie que les parfums les plus précieux; *Ibid.*, IV, 100.

(2) Cf. *Mo'âwia*, voir ce mot à l'*index*. Wâqidî (Kremer), espions de Mahomet, 139, 206, 207, 345.

(3) Ibn Hišâm, *Sîra*, 201, d. l. On a aussi comparé Mahomet au « bon pasteur »: I. S. *Tabaq.*, II², 53, d. l.

(4) De là, le caractère politique de la majorité des *wafd*. Beaucoup de tribus ont traité non avec le Prophète, mais avec le *maître* de Médine. Allah lui « laissa le choix d'être Prophète-roi »; Al-Bâbî, *Nozhat an-Nâẓirîn* (ms. Inst. bibl.) 27, b.

bien de protester contre leur terminologie profane. A l'issue des années d'humiliation, il savourait intérieurement son triomphe. « Ne t'avons-nous pas dilaté la poitrine? — Soulagé du poids de ton fardeau — Sous lequel tu courbais le dos? — Après l'épreuve, le succès.....! » (1) — « Bientôt la munificence de ton Seigneur comblera tes désirs — T'ayant trouvé orphelin ne t'avait-il pas protégé? — trouvé errant et il t'a dirigé — trouvé dénué et il t'a enrichi?..... Quant à la faveur de ton Seigneur, tu peux la proclamer! » (2). Ainsi Allah cherchait à soutenir son Envoyé.

Encouragements en vérité superflus! Jamais il ne put comprendre la figure du Christ, humilié, crucifié. Tous les prophètes, il les fait assister à l'écrasement de leurs adversaires. Son islam est une restauration du sémitisme, sous sa forme la plus aigüe, la plus terre à terre. Les biens de ce monde, les douceurs de l'existence, *aṭ-ṭaiybāt,* voilà la récompense des envoyés d'Allah, « vivre riches et dans l'abondance » (3)!

Il ne demandait qu'à prêcher la réalisation des promesses divines, la plénitude de son triomphe. Aux yeux des siens, il jugea prudent d'abord de voiler toute cette évolution, de ménager leurs anarchiques instincts d'indépendance (4). N'essaya-t-il pas de présenter le *molk,* comme le complément naturel de la prophétie? Certains versets qoraniques (5) permettent de le supposer (6). A un pauvre Bé-

(1) Qoran, *94*, 1 etc.

(2) Qoran, *93*, 5 etc. Pour l'âge de ces sourates cf. Nöldeke-Schwally, op. cit., p. 94. Le style de la sourate *94* semble bien triomphant pour appartenir à la période mecquoise, où le ton demeure plus résigné.

(3) عاش غنيًّا و لم يُهْتَضَمْ; Omaiya ibn Abi's-Salṭ, *Dīwān*, (éd. Schulthess), XXIII, 3; voir plus haut notre remarque sur ce vers.

(4) Comme dans Qoran, *88*, 22; cf. Ṭab., *Tafsīr*, XXX, 91.

(5) Par ex. Qoran, *4*, 56, 57. « Tu nous a enrichis, nous a fait servir par des esclaves », lui dit une élégie d'une douteuse authenticité; I. S. *Ṭabaq.*, II[2], 97, 5. L'exégèse qoranique (voir Ṭab., *Tafsīr*, loc. cit.), recourt ici au *nāsiḫ wa mansoūḫ* pour affirmer le pouvoir souverain du Prophète; le ḥadīṯ raisonne de même; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 117, bas; 118.

(6) Comp. Qoran, *4*, 67: « tout prophète doit être obéi »; Qoran, *81*, 19, 21; رسول ... مُطاعٍ امين; *moṭāʿ*, épithète des grands saiyd; cf. *Moʿāwia*, 75, 79, 85.

douin, impressionné par l'appareil, entourant le Prophète, il consentira à dire: « Je ne suis pas un roi, mais fils d'une femme de Qoraiš » (1). Quand les membres des députations lui adressent le titre de « maître, de saiyd », il veut bien leur recommander de ne rien exagérer (2). Mais jusque dans le mode, dans la mollesse de la recommandation, on devine combien peu ces manifestations royalistes lui déplaisaient. Pourquoi dans une scène, d'ailleurs invraisemblable, le ḥadît oublie-t-il de le faire protester, lorsque les Compagnons, atterrés par ses prédications fatalistes, tombent à genoux, جثوا على الركب pour demander grâce? (3).

A leurs saiyd les plus influents, à 'Adî fils du grand Ḥatim, les Bédouins contesteront le droit de s'asseoir sur un tapis au conseil, *nadi*, de la tribu. Pour arracher ce privilège, 'Adî devra invoquer son grand âge et ses infirmités (4). Jusqu'à ce jour, Mahomet avait modestement présidé les réunions du Vendredi, dans son *masǵid*, accroupi sur un coussin en cuir (5), le dos appuyé contre un tronc de palmier (6). Le vainqueur des *Aḥzab* ou Confédérés, le conquérant de Haibar, de la Mecque ne pouvait se contenter de cet appareil démocratique.

Au jour donc des *prières générales* (7), pour la réception solennelle des *wofoud* (8), il donnait ordre de parfumer la mosquée. Les plus rares essences brûlaient dans de grands réchauds, مجمر, parfois ornés de figures en relief (9), apportés de Syrie ou du Yémen par ses agents commerciaux. Dans l'Arabie, « patrie des parfums, *Arabia odorifera* », plus qu'en toute autre contrée de l'Orient, un des premiers luxes est

(1) Ibn al-Ǵauzi, *Wafa'*, (ms. Leiden) 101, *b*.

(2) Ḥanbal, IV, 24, 25.

(3) Ḥanbal, II, 412, 12 d. l.; بركوا على الركب; Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], I, 61, d. l.

(4) Sigistani, *Kitab al-Mo'ammarîn* (ed. Goldziher) 37-38 (texte arabe) 'Adî aurait été plus que centenaire; cf. Lammens, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sira*, dans *Jour. asiat.*, 1911[1], p. 213.

(5) Ainsi le trouva 'Adî ibn Ḥatim; Ibn al-Ǵauzi, *Montaẓam* (ms. cité) *sub anno* 68.

(6) Ḥanbal, V, 137.

(7) Fréquemment convoquées à l'improviste; Ḥanbal, VI, 413, 1-2.

(8) Il fallait leur inspirer une haute idée de la nouvelle puissance.

(9) Cf. Ibn Maǵah (ms. B. Khéd. section Ḥadît), I vol; *Mo'awia*, 367, n. 8; Ibn an-Naǵǵar, الدرة الثمينة (ms. Paris) 26[b]; autres références, données plus bas.

celui des parfums (1). Aboū'l Qāsim et ses disciples se rappelèrent opportunément l'Abyssinie et la Syrie. Ils y avaient vu les hauts fonctionnaires trôner sur des chaires, placées sur des estrades (2). Cette position dominante devait séduire ces esprits primitifs; elle symbolisait le pouvoir du régent! On mit en avant le prétexte de permettre à l'assemblée – on cherchait sans doute à calmer ses préjugés égalitaires – de suivre les mouvements de la prière de Mahomet (3). Il s'empressa d'adopter cet usage: ce fut l'origine du *minbar*, si célèbre dans l'histoire de l'islam (4). Il ne tarda pas à posséder toute une collection de chaires, plus ou moins luxueuses, selon le degré des solennités, où elles devaient figurer. Les Vendredis ordinaires, certains récits le montrent installé dans un siège, reposant sur des pieds en fer (5). L'exégèse philologique de ces ḥadīṯ a beaucoup exercé les commentateurs et les auteurs de *Ġarīb* (6). Au début on se contenta d'un simple escabeau en bois, comptant trois à quatre degrés; travail d'un menuisier, esclave au service d'une Anṣārienne et vraisemblablement originaire de Syrie (7).

(1) Cf. *Mo'āwia*, 366-67.

(2) Becker, *Die Kanzel*, dans *Orient. Stud.*, I, 335, 345, 346-68; *Mo'āwia*, 204-08; suggestion étrangère d'un رومي, à ce qu'on assure; Ḥanbal, V, 330; Dārimī, *Mosnad* (ms. Leiden) 7b; Wāqidī (Kremer) 184; notre *Ziād ibn Abīhi*, 33.

(3) لتعلموا صلاتي, Nasā'ī, *Sonan* (ms. Noūrī 'Oṯmānī).

(4) Ḥanbal, V, 137; Samhoūdī, (ms. Beyrouth), 107 etc.

(5) كرسي خلب (sic) قوائمُهُ حديد; Maqrīzī, *Imtā'* III (ms. cité) et dans la plupart des grands Ṣaḥīḥ.

(6) Nombreuses variantes et interprétations dans Maqrīzī, *op. cit.* On a lu خُلْب (ainsi vocalisé et expliqué par ليف. Autre explication: اراهُ رأى خَشَبًا اسود حَسَبَهُ حَديدًا, de l'ébène alors? D'après Ibn al-Ġauzī: كان الأَلْيَق ان يكون مِن ليف قوائمُهُ مِن جَرِيد بالراء والجريد هوَ السعف. Une variante voudrait résoudre toutes les difficultés, il faudrait lire: « كرسي خِلْتُ قوائَمهُ حديدًا, un siège dont les pieds me [au narrateur du ḥadīṯ] parurent en fer ». Comp. *Mo'āwia*, 204-08, 273, 342. Un siège en branches de palmier peut paraître bien fragile! Aussi Ibn al-Ġauzī, *Wafā'* (ms. cité) 124b n'ose rejeter la première leçon, si bien attestée. Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) section كتاب الزينة, lit خلت. Possède un petit minbar; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 376, 9 d. l.

(7) Comme la plupart des artisans à Médine, de là son qualificatif de *roūmī*; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 20-21.

Désormais de cette éminence – à la fois trône (1) et tribune – il haranguera les foules, non pas debout (2), ainsi l'a prétendu une tradition surannée, mais assis, dans la plénitude de son autorité de législateur, de son prestige de Prophète-Roi. Il tiendra en main une sorte de sceptre, عَصا, قضيب, bâton, مِحجَن en bois précieux, incrusté d'or et d'ivoire, une courte lance ou javelot, عَنزة (3). Tels les bâtons de commandement, artistement travaillés, que le gouvernement byzantin remettait aux chefs barbares, ralliés à l'empire (4). Doit-il se déplacer, ses appariteurs porteront cet insigne devant lui, quand il s'avisera de le leur remettre (5). Il le reprendra, une fois installé dans la chaire, et s'en servira pour souligner les parties de son discours (6).

(1) 'Abbâs lui conseille d'adopter un عَرش : I. S. *Tabaq.*, II². I. 11.

(2) Cf. *Mo'awia*, 206; Abou Da'oud, *Sonan* (ms. Paris 187a; Ibn Ġauzī, ms. cité, 105b; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 321, bas; 324, 18; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 239; II, 157, 230, 380; Qasṭallānī, *Iršād as-sari*, III, 53; *Osd*, II, 280; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 411, 9; Ḥanbal, V, 108; VI, 373, 14; Samhoūdī, ms. cité, 17b, 69; Dārimī, *Mosnad*, 126b: تَقعدُ عليه و كأنّك قائم; comp. *Ibid.*, p. 9a. Nasā'ī, loc. cit. (cette version essaie de concilier les deux positions: debout et assis!).

(3) Cf. Becker, *op. sup. cit.*; Ġāḥiẓ, *Bayān*, I, 51, 52, 60, bas; *Ag.*, XIII, 166, bas. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 406, n° 58; 166, 7; Ibn al-Ġauzī, *Wafā'*, 144b; Moslim, *Ṣaḥīḥ²*, I, 191, 192.

(4) Cf. C. Diehl, *Justinien*, 371; ce bâton serait un cadeau du Négus; Ibn Ġauzī, *Wafā'*, 118b: c'était une *'anaza;* cf. Caetani, *Studi*, I, 341.

(5) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 395, haut. Mahomet appelé صاحب الهِراوة; *'Iqd*, I, 134; Qasṭallānī, *op. cit.*, I, 278, 279; Ibn Ġauzī, *op. cit.*; ms. anonyme n° 2007, Paris, p. 231a; Ya'qoubī, *Histoire*, II, 97, 3.

(6) Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 380; Maqrīzī, *op. cit.*; Wāqidī, (Kremer) 80.

*
* *

Egalement à l'instar des gouverneurs impériaux, il possède ses chambellans (¹) et ses hérauts, appelés *mo'addin* ou *monādi* (²). Ces derniers sont attachés à son service de publicité, les agents les plus actifs de sa chancellerie locale à Médine, chargés de faire les proclamations, les convocations aux meetings, aux assemblées et à la prière. Le nègre Bilāl cumulera les fonctions d'appariteur et de crieur public. C'était l'homme (maulā) d'Aboū Bakr; ce dernier très intéressé à connaître les incidents de la vie journalière de son beau-père. Sa voix de stentor le désignait d'ailleurs pour cet office. Il ne fut pas le seul, comme voudrait certaine tradition (³), mais le plus connu parmi ceux qui le remplirent dans l'entourage du Prophète. Il est demeuré le type du monādi - mo'addin. Aux grands jours, Bilāl marchera devant le Prophète, déployant au dessus de sa tête une sorte de dais (⁴). Le nègre abyssin n'y voyait pas clair, sa prononciation se trouvait être fort défectueuse (⁵), et un autre de ses confrères, Ibn Omm Maktoūm - le lieutenant ordinaire de Mahomet pendant ses

(1) Comme Rabī'a ibn Ka'b; voir son mosnad; Ḥanbal, IV, 57-59: mosnad d'Anas ibn Mālik; Ḥanbal, III, 98 etc.; Ibn Mas'oūd remplit également la fonction; Aboū 'Obaid, *Ġarīb*, 11ᵃ.

(2) Ibn Hiśām, *Sīra*, 588; Sohaim, muezzin de Mahomet: Ḥanbal, III, 349, 12; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 21, 17: de Médine un *mo'addin* est envoyé à Qobā pour annoncer la mort de 'Abbās.

(3) Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) كتاب الصلاة; سعْد القرْظ, maulā de 'Ammār ibn Yāsir est مؤذن à Qobā, plus tard on le voit يحمِلُ العنزةَ بين يدَي ابي بكر و عُمَر و عثمان و عليّ في العيد; Ibn Ġauzī, *Montaẓam*, (ms. Constantinople): nombreux mo'addin de Mahomet, cités dans Maqrīzī, *Imtā'*, III; Ḥanbal, IV, 47, 48, 51.

(4) عُودٌ عليهِ ثوب, au dernier pélerinage; Ḥanbal, V, 268; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 127, d. l. Comme les rois, Mahomet aura des eunuques; Ġāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 75, croit devoir l'en excuser, c'étaient des cadeaux! Il possède également des interprètes officiels pour les correspondances étrangères; I. S. *Ṭabaq.*, II², 115, 9.

(5) Il confondait س et ش, ḥadīṯ repoussé par Soyouṭī, الدُرَر المنتثرة في الاحاديث المشتهرة, (ms. 'Āśir effendi), 173ᵇ.

absences de Médine – était complètement aveugle. Déplorable infirmité, si les cinq prières eussent dès lors été établies; ces prières étant attachées à des heures fixes. Mais nous savons à quoi nous en tenir à cet égard!

Quand Mahomet présidera dans le minbar, Bilal se tiendra au pied du trône, une épée nue en mains (¹), l'épée même de Mahomet, arme de luxe à la garde d'argent artistement ciselée, épée de parade n'ayant jamais servi. On voit, où les Omaiyades et leurs gouverneurs (²) ont pris l'idée de s'entourer d'hommes d'armes à la mosquée. La pourpre ou la couleur rouge était un insigne du pouvoir (³). Mahomet avait jadis proclamé le rouge la couleur favorite de Satan (⁴). De bonne heure pourtant, on le voit s'affubler d'une tunique écarlate et dans cet accoutrement courir les foires, *mawasim*, du Ḥigaz (⁵). Souverain, Abou'l Qasim se réservait le droit de répudier les préjugés de l'ancien réformateur. Dans l'*Imta'*, Maqrizi le montre changeant incessamment de costumes (⁶), refusant impitoyablement les tissus de laine (⁷). Son organe délicat (⁸) n'en pouvait supporter l'odeur caractéristique, déterminée par ses sueurs très abondantes, quoique toujours parfumées, au dire de la *Sira*.

Ami de la simplicité dans la vie ordinaire, Mahomet ne dédaignait pas la représentation: il savait être souverain. Pour les circonstances

(¹) Ḥanbal, III, 481, bas; Ṭab., *Tafsir*, VIII, 144; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 22, bas Bilal le précède, portant la *'anaza* ou lance courte; Baladori, *Ansab*, 115.

(²) Cf. notre *Ziad ibn Abihi*, 101-102, dans *Rivista degli studi orientali*, 1911.

(³) Soie rouge réservée aux saiyd; Boḥtori, *Ḥamasa* (Cheikho) n° 1105; Ibn Qaiym al-Ġauziya, *Zad al-Mo'ad* (ms. Bayazid, Constantinople) I vol.

(⁴) Qotaiba, *Mohtalif al-ḥadit*, 422. 423; Ibn Qaiym al-Ġauziya op. cit.

(⁵) Ya'qoubi, *Hist.*, II, 23, 2 d. l., on le dépeint dès lors بين بردين احمرين Ḥanbal, IV, 63, bas. 'Aïša sortira plus tard les habits de laine portés par le Prophète; mais sa sœur Asma' a gardé en réserve ses habits de gala; Moslim, *Ṣaḥiḥ²*, II, 207, 210. Toutes les tendances peuvent se prévaloir du ḥadit

(⁶) *Montahab Kanz.*, IV, 198; Ḥanbal, IV, 281, 308; Bohari, *Ṣaḥiḥ*, I, 406, n° 58; cf. 166, 7; Moslim, *Ṣaḥiḥ²*, II, 207.

(⁷) Maqrizi, *Imta'* III, section: Vêtements du Prophète; Ḥanbal, VI, 144, d. l. même sujet dans Baladori, *Ansab*, 332 etc.

(⁸) Cf. *Mo'awia*, 306-07

solennelles, il revêtira donc la grande chlamyde rouge (1). Elle lui avait coûté 50 dīnārs (2): 50 de ces brillants *aurei* d'Héraclius, si amoureusement caressés par les *ṣarrāf* de la Mecque (3). Ou bien il choisira dans sa garde-robe les tuniques en soie (4) ou en pourpre (5), le beau manteau, chamarré d'or, rapporté par Ḫālid ibn al-Walīd de Doūmat al-Ǵandal; d'autres tuniques d'apparat, cadeaux de moines, habitant les déserts voisins (6), des chrétiens de Naǵrān (7), ou achetées par ses agents en Syrie, en Egypte (8), à ʿAden, à Ṣoḥar, à Qaṭar, au Ḥaḍramaut et dans les autres centres manufacturiers (9), comme Manbiǵ

(1) Ḥanbal, III, 477, bas; IV, 295, 303; Balāḏorī, *Ansāb*, 253b; Ḏahabī, تاريخ الاسلام ms. Paris, 71-72; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 217; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, II, 133; *Ḫalq an-nabī*, (ms. Leiden) 313, 337.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, IV1, 45, 14. Comp. *Naqā'iḍ Ǵarīr* (éd. Bevan) 756, 5: « bâts de chameaux, sculptés, ornés, comme des dīnārs ».

(3) *Aġ.*, XXI, 39, 4; cf. notre *République marchande*, p. 14. A l'occasion des *wofoūd*, قد لبس احسن ثيابه; Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'* 158a. On connaît le وزّان, chargé de peser et d'estimer les monnaies et les métaux précieux; I. S. *Ṭabaq.*, III1, 152, 6.

(4) Ibn al-Ǵauzī, op. cit., 126, Boḫārī, E, *Ṣaḥīḥ*, IV, 27; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 151; I. S. *Ṭabaq.*, IV2, 58; Yaʿqoūbī, II, 98. Ibn Qaiym se donne beaucoup de mal (op. cit.) pour prouver que le Prophète revêtait seulement des habits avec des raies ou bordures rouges; Ḥanbal, III, 229, 7 d. l.

(5) ارجوان, avec bordure de soie; par dessus tunique rouge; il porte manteau de même nuance. Maqrīzī, *ms. cité*; Ibn al-Ǵauzī, *ms. cité*, 126b; porte habit de soie pendant la prière; Ḥanbal, IV, 143, bas.

(6) Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) كتاب الزينة; Tirmiḏi, *Ṣaḥīḥ*, I, 331; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II; 152; Ḥanbal, III, 317; 337, 7; 347.

(7) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 78, n° 18. Ḥanbal, III, 121: annuellement ils devaient fournir 2000 *ḥolla*.

(8) Ibn Qaiym al-Ǵauziya, *Zād*, I (ms. cité) من الكتان التي كانت ينسجها القبط ce sont les قبطيّة, قباطي; Daḥia ibn Ḫalīfa lui en fait cadeau; Ḥanbal, V, 205; قبطيّة habit blanc; cf. scoliaste de Komait, *Hāšimiyât*, p. ٦٩.

(9) Comme les حلّة صفوريّة, de Sephoris (Galilée); Ḥanbal, III, 441, 12 d. l.; les قسّيّة, de fabrication égyptienne, il y entrait de la soie; I. S. *Ṭabaq.*, II1, 124, Ḥanbal, I, 134, 12; 154, 6; Aboū ʿObaid, *Ǵarīb* (ms. cité) p. 48a. Les tuniques syriennes fréquemment appelées رومية; Ḥanbal, IV, 222, 223, 244, 255 bas. 289; Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 150; Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'*, 126a-b. Aboū Da'oūd, *Sonan* (ms. cité) 104a; habit syrien avec علم, bordure, Ḥanbal, VI, 177, 6 d. l.; *Montaḫab Kanz*.... VI, 204; habits blancs, étoffes قسّيّة (étymologie); Boḫārī (Krehl) IV, 82, n° 24; 84, n° 28; 85; I. S. *Ṭabaq.*, II2, 38, 1.

de Syrie. Les habits, fabriqués en cette dernière cité, s'appelaient *anbiğaniya* (¹): c'est du moins la forme légèrement déformée (²), conservée par nos *Ṣaḥīḥ* et nos *Mosnad* au lieu de la graphie correcte *manbiğaniya*.

La tunique rouge surtout lui seyait à merveille. Quand il arrangeait (³) sa belle et abondante chevelure (مترجّل), il frappait tous les regards. Sur ce point les témoignages se trouvent d'accord (⁴). Combien variée la garde-robe du Prophète! Pour lui rien de trop précieux, quand il s'agissait d'éblouir les Bédouins des environs. Les simples fidèles devaient s'abstenir ici-bas de la soie, de la pourpre, du brocart et de tout luxe mondain (⁵), sous peine de ne pas jouir de ces avantages dans l'autre monde. Mais le souverain de Médine, le « bel exemple pour les siens », comprenait les exigences de sa nouvelle dignité. Tout spécialement les jours de combat, il n'oubliera pas d'en-

(¹) Ou même فانبجانيّة (pour مانبجانية = منبجانية); Nasa'i, *Sonan* ms. cité). Dozy y a vu un « biscuit, apprêté avec de l'huile et arrosé d'eau », *Vêtements des Arabes*, 172. D'après Baihaqī, *Adab* ms. B. Kh.) انبجانية كساء لا علم فيه غليظ (c'est une explication dérivée des ḥadīṯ où ce terme figure) قال ابن قُتَيبة انّما هو مَنْبجاني مَنْسُوب الى مَنْبج. Cf. *Taǵ al-'Aroūs* s. v. نبج; Yaqoūt, *Mo'ǵam*, IV, 655: Aboū'l fidā, *Taqwīm*, 171; Ḥanbal, VI, 37, 8; 46, 10; 208; la revue arabe *Al-Mašriq*, 1911, 80, 240. Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 463; cf. Karabacek, *Mittheil. aus der Samlung Erzh. Reinier*, III, 131-32; C. H. Becker, *Papyri Schott-Reinhardt*, 51.

(²) Bakrī, *Mo'ǵam*, 543 indique la correction et le rapport avec Manbiǵ. La *nisba* « Manbiǵani » de Manbiǵ est assez étrange, à l'encontre des toponymes en *iya*, comme *Iskandarani* de *Iskandariya*, *Ladiqāni*, de *Ladiqiya*, *Ṣāliḥani* de *Ṣaliḥiya*, *Ṭabarāni* de *Ṭabariya*, *Maṭarani* de *Maṭariya*, *Qirqisani* de *Qirqisiya* et non *Qirqisan*, comme propose M. I. Friedländer à propos du Karaite Qirqisani, dans *Zeits. f. Assyr.* XXVI, 93. Dans le Liban on rencontre des *nisba*, formés sur le type de *Manbiǵani*; citons *Mišmišani* de *Mišmiš*; en Syrie *Maǵdalani* de *Maǵdal*, *Dairani* de *Dair*, *Ǵorǵomani* de *Ǵorǵom* (voir les index de Ṭabari et Baladori, par ex. فرساني, Ṭab., *Annales*, I, 2754, 4).

(³) Soin confié d'ordinaire à 'Aïsa; Ḥanbal, IV, 163, VI, 50; cf. Boḥari, *Ṣaḥīḥ*, IV, 96, bas, 97, 100; Moslim², I, 82.

(⁴) Il s'agit des « jours de fête »; Ibn al-Ǵauzī, *Wafa'*, 94ᵃ, 126ᵇ.

(⁵) 'Aïsa tout en rouge; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 189, bas; pour les *deux Ḥasan*, voir plus loin; cf. *Mo'awia*, 166, 373; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 203-09.

dosser une précieuse tunique de soie (1). Pour les parades solennelles – tel le pélerinage d'adieu - il s'abritera sous un parasol de brocart. (I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 127, d. l.).

Il autorisera d'ailleurs ses intimes, les grands Ṣaḥābīs, comme Zobair, Ṭalḥa, ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf à porter la soie pour se préserver de la vermine et comme remède contre les démangeaisons de peau! Banale exégèse au service du prétendu ascétisme de l'islam primitif! Les lecteurs de *Ṣaḥīḥ* et de *Mosnad* voulaient bien se contenter de cette distinction (2). Rien n'oblige à imiter leur discrétion (3). Nous le verrons distribuer de riches tuniques de soie, non seulement aux femmes de son entourage, de sa parenté, Hāšimites et mères des croyants, mais à Osāma, à ʿAlī, à ʿOmar (4): trois noms, soigneusement triés pour attester l'impartialité du donateur et prévenir toute interprétation des écoles extrêmes. L'austère fils d'Al-Ḫaṭṭāb s'empressera de les vendre, pour n'avoir pas à sacrifier les tuniques de soie, réservées aux bienheureux habitants du Paradis. La Tradition l'affirme: elle pourrait avoir raison; ces marchands de Qoraiš ne résistant jamais à l'appât d'une fructueuse transaction! Mais ailleurs nous voyons le Maître, aux grands jours, entouré d'une véritable cour,

(1) Ḥanbal, VI, 355, bas. Rapprochez-en la conduite de Ḥosain et d'Ibn al-Ġasīl; cf. *Yazīd*, 248; Mahomet porte la soie, mais antérieurement (?) à la défense; Ḥanbal, III, 234; interdit le rouge, *Ibid.*, IV, 141, bas; Boḫārī, IV, 87.

(2) Qotaiba, *ʿOyoūn* (Brockelmann) 25, 15 etc.; Aboū ʿObaid, *Ġarīb* (ms. cit.) 48[a]. Il distribue aux Ṣaḥābīs des « manteaux de soie, brochés d'or », Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 280, n° 11. Aboū Horaira dira: « Je ne portai pas la soie » (comme les autres Compagnons); Boḫārī, op. cit., II, 436, 10; contre la soie, *Ibid.*, IV, 82-83. Mahomet porte le rouge et l'interdit aux autres (cela revient à se le réserver); toute une catégorie d'habits défendus; revêt du brocart d'or; *Ibid.*, 87, 89, 5 d. l.

(3) Décidément la parole de Mahomet à ʿAlī: « partage ces robes entre tes femmes » indique la polygamie de ʿAlī. C'est la conclusion suggérée par la comparaison des nombreux ḥadīṯ parallèles: même invitation à Osāma — ce dernier polygame et comptant déjà plusieurs divorces. Enfin les atténuations: بين النساء, بين الفواطم etc. achèvent de nous édifier; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 205, 5; cf. 208, 209.

(4) A Ǧaʿfar; Ḥanbal, III, 229, 7 d. l. Comp. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 82-85 et *ibid.* tout le *Kitāb al-libās*, IV; celui de la *prière*, I, 10, 3 etc.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 206, 208.

et au premier rang le collège des *Mobaššara*, ou, عيبة اصحابه [1] comme parlent nos textes. Or si parmi les *Compagnons*, il existait une aristocratie, elle était avant tout constituée par les *Mobaššara*. Sur son ordre, ils apparaissent étincelants dans leurs brillants uniformes [2]. En essayant de refondre l'*imago primi saeculi* dans le moule de l'ascétisme chrétien, le remanîment traditionnel a negligé d'effacer ces traits, troublant l'harmonie de l'ensemble. Même en voyage, ces grands amis de Mahomet, formés directement à son école, emportent des robes précieuses du Yémen, et de Séphoris en Galilée [3].

* * *

En dehors des hotbas du Vendredi, pour la réception des députations, on dressait parfois, dans la vaste cour de la mosquée, une spacieuse tente de cuir écarlate [4], comme en avaient possédé les émirs ǵafnides et lahmides [5]; elle accompagnait ses déplacements [6].

(1) I. S. *Ṭabaq.*, IV², 67, 24; *Sirat aš-Šami* (ms. Paris), I, 3ᵇ. A 'Omar la vente de la holla, reçue de Mahomet, rapporta 2000 dirhems! Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 206.

(2) *Montahab Kanz...*, IV, 198; I. S. *Ṭabaq.*, IV², loc. cit. 'Omar, 'Ali, Osama portent la soie; Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 206, 1-5; 208.

(3) Ḥanbal, IV, 75, 17. Accoutrement de 'Omar pénétrant à Jérusalem: c'est l'image popularisée par la Tradition; *Conférences de Saint-Etienne* (Jérusalem 1911), p. 132. Nous renvoyons aux vol. IV et V de Caetani, *Annali*: l'ascétisme de 'Omar s'y trouve mis au point. Il donne à ses femmes des douaires de 10,000 dinars; Ya'qoubi, *Hist.*, II, 171, 10. Lui et les autres Compagnons poussent le Prophète dans la voie du luxe; Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 205.

(4) Ḥanbal, I, 401, 415; elle pouvait contenir 40 personnes, toute la députation de Taqīf; Maqrizi, *Imta'*, III, ms. cité; Ḥanbal, IV, 7-8; Bohari, E. *Ṣaḥiḥ*, IV, 29; Baladori, *Ansab*, 117; Moslim, *Ṣaḥiḥ*², I, 191, 192.

(5) Et les grands saiyd; *Naqa'iḍ Ǵarir* (Bevan) 140, 8; Qotaiba, *Poesis*, 37, 11; Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Kr.), I, 107, n° 17; II, 289, 2; 297, 1; *Ag.*, VIII, 65; X, 53, 3; XIV, 138, 1; Ya'qoubi, *Histoire*, I, 281, 6; *Chroniken* (Wüst.), II, 135, 6; 141; notre *Chantre*, 155; Goldziher, *ZDMG*, 1893, p. 74-75.

(6) Maqrizi, loc. cit; Abou Da'oud, *Sonan* (ms. cité), p. 104ᵃ; Nasa'i, *Sonan* (ms. cité) كتاب الزينة.

Chez les anciens Arabes, race fastueuse entre toutes, افخر الأُمَم (1), cette couleur voyante, en forçant l'attention, devait frapper les hôtes: c'était un symbole de grandeur et de puissance! C'est nous rapprocher de la vérité, de replacer Mahomet dans son milieu. Dans le grand pavillon, dans le maǵlis du Prophète, s'étalaient les plus belles tentures de la Perse, les étoffes damasquinées de Syrie, les tapis d'Orient (2). Partout sur les divans, sur les lourdes portières, c'était un scintillement, une vision éblouissante de couleurs, d'écarlate et d'or, avec des figures d'hommes, des représentations d'animaux, d'êtres fantastiques, le tout encadré de croix تصاليب (3), d'entrelacs et de desseins géométriques, semés à profusion. Ces images d'êtres animés, Mahomet — au dire du ḥadīṯ — répugnait à les rencontrer dans ses appartements. Non par préventions d'iconoclaste! Chez les Arabes, grands admirateurs des images byzantines (4), l'islam postérieur développera plus tard ces sentiments. Mais, pieux interlocuteur d'Allah, le Prophète les trouvait distrayantes pendant ses entretiens avec le Ciel (5). Il leur reprochait encore de s'interposer (6) entre lui et la *qibla*, ou enfin

(1) Cf. *Yazīd*, 192-93. Ǵāḥiẓ, *Tria opuscula*, 45, 13: هم مِن جميع الأُمَم افخر

(2) Cf. Moslim. *Ṣaḥīḥ*[2], II, 218-23.

(3) Boḫārī, E, *Ṣaḥīḥ*[2], IV, 37, 11 d. l.; Dārimī, *Mosnad* (ms. Leiden) 226[b]. Quand il voit ثوبًا مصلّبًا قضبَهُ قال الاصمعيّ قطع موضع التصليب; donc de vraies croix; l'insistance devient ici significative. Aboū 'Obaid, *Ǵarīb*, 9[a-b]. Après Mahomet on continue à porter les étoffes « moṣallaba »; Ḥanbal, VI, 140, bas. Cf. VI, 52 d. l. Pendant plus d'un siècle, la croix continue à figurer au verso des dépêches officielles, expédiées par les gouverneurs arabes d'Egypte. Ceux-ci se gardent d'adresser à ce propos des observations aux scribes chrétiens. Cf. Bell, *Aphrodito Papyri*, Introduc. XXXVII. La mode ne devait donc choquer personne. Raison de plus pour mettre en circulation des ḥadīṯ réprobateurs de ce latitudinarisme. Comp. le chap. de Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 218-23: « les anges évitent la demeure, renfermant un chien ou une image ». La juxtaposition est suggestive.

(4) Comme l'attestent les divans poétiques.

(5) Il en fait faire des tapis — un biais trouvé plus tard — Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), I, 107, haut. E, IV, 24. Ḥanbal, III, 151, 486; Dārimī, Nasā'ī. loc. cit. Il proteste aussi contre le luxe des tapisseries — avec figures animées! — le long des murailles; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 220, 11.

(6) Comp.: اذا كنتم في الصلاة فلا تستروا الجدارَ بالثياب, il s'agit de tentures avec représentations d'êtres animés; *Sīra* de 'Omar II, ms. Beyrouth, 11[a]; Ḥāzimī, *Nāsiḫ wa Mansoūḫ* (ms. Berlin) 27[b], 119[2].

parce qu'elles lui rappelaient inopportunément les vanités du siècle [1]. Toujours les motifs du *zohd* chrétien, impudemment exploités par les *Ṣaḥîḥ*! Gabriel évitait — Mahomet ne pouvait l'ignorer — les demeures, ornées de figures profanes, à l'égal de celles où se rencontraient un chien, une clochette. Ce dernier rapprochement trahit suffisamment la tendance. Des figures? On en rencontrait sans peine chez Mahomet dans ses salons, sur les tapis [2], sur les tentures, sur les portières du gynécée, dans les appartements de ses femmes, sur les étoffes, servant à les habiller, sur les chatons de leurs bagues [3], sur les ustensiles à l'usage du Prophète, jusqu'aux poupées, destinées à distraire la capricieuse 'Aïśa [4]!

La présence de ces objets — la liste pourrait être allongée — suggère la dépendance économique de la Péninsule à l'égard de ses voisins. L'ancien islam — le ḥanifisme *libéral*, comme Mahomet aimait à l'appeler — ne découvrit rien de choquant dans ces emprunts forcés. Sans s'inquiéter d'y porter remède, il s'en accommoda allègrement et jouit, en attendant, des progrès, offerts par les civilisations plus avancées [5]. Nous touchons ici à la question des origines de l'art musulman, problème insoupçonné par Abou'l Qasim et ses contemporains avec leur mentalité mercantile. La Tradition commet un anachro-

(1) يذكرني في الدنيا ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 132, 163; Tirmidî, *Ṣaḥîḥ*, II, 76, d. l.; Bohârî, *Ṣaḥîḥ*, loc. sup. cit.

(2) Ḥanbal, III, 151, 5 d. l.; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 161, 4 d. l.

(3) Comme celle par lui donnée à 'Aqîl, et portant des تماثيل ; I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 30, 7; Bohârî, E, IV, 37-38; Tirmidî, *Ṣaḥîḥ*, I, 325; خيل اولات اجنحة, chevaux ailés: Ḥanbal, VI, 208, 5 d. l. Nasâ'î, loc. cit. Nous nous contentons d'effleurer ici la matière, pour ne pas allonger outre mesure cette parenthèse.

(4) Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 218-23. Cf. Ḥanbal, VI, 57, 6; on la fait jouer: مع الجوارى بالبنات فاذا رأين [lis. فاذا رأين] رسول الله صلعم انقمعن . يعني دخلن البيت و و هي التماثيل .. Quant à بنات, on l'explique ainsi : انها المراد من الحديث الرخصة لهو للصبيان و لو كان للكبار لكان مكروها كما جاء النهي في التماثيل كلها و في الملاهي Abou 'Obaid, *Garîb* (ms. cité), 329b.

(5) Comme les bains (حمام) le terme étranger lui-même a été adopté; ici nouvelles protestations du Prophète, et cela contre une institution, encore inconnue à Médine; Ḥanbal, II, 282, 2; VI, 362, 1; Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], I, 81, bas.

nisme de plus, en prêtant à ces naïfs jouisseurs [1] son intolérance et ses protestations iconoclastes.

Parmi les Ṣaḥābīs, les plus fortunés imitèrent « le beau modèle ». لا رهبانيّة في الاسلام ! Tous se gardaient d'adopter l'austère conception de la vie, observée par eux chez les grands représentants du monachisme [2] oriental. Après les dures privations de la *hiǵra* primitive, l'idée ne pouvait venir à cette génération réaliste de repousser les douceurs de l'existence, les طيّبات, célébrées par le Qoran [3]. Le produit des anciens domaines juifs, les contributions des cités du *limes* syrien, de Naǵrān et des bords de l'Erythrée, leurs propres spéculations commerciales suffisaient à alimenter leur luxe. En multipliant les protestations du Prophète contre l'exhibition malséante مكروه des représentations figurées, l'orthodoxie atteste surtout leur fréquence. Et non pas seulement, comme elle voudrait le faire accroire, sur les tapis des parquets, destinés à être foulés, sur les couvertures, sur les descentes de lit, sur la bordure des robes féminines [4] : concessions, *ad duritiem cordis*, arrachées à la condescendance du Maître.

En élevant ces protestations, apparemment il avait oublié de se regarder lui-même. Pour s'habiller, aux grossiers tissus, fabriqués par l'industrie juive à Ḫaibar et à Fadak, il préférait, nous le savons déjà, les fines étoffes de Syrie, d'Egypte et du Yémen [5]. Or sur ces étoffes [6], prédominaient les combinaisons géométriques, encadrant

(1) يظهر فيهم السمن, ils s'engraisseront, signe des derniers temps ! Ainsi fait-on parler le Prophète ; Ḥanbal, IV, 426, 427. Ibn ʿAbbās a un réchaud (kānoūn) avec figures en relief ; Ḥanbal, I, 320. Ibn ʿOmar part en pélerinage avec un train encombrant de فسطاط et de سُرادِق ; Boḫārī, I, 386, n° 5.

(2) Cf, Wellhausen, *Reste*, 232 etc., lequel affirme p. 241 que les débuts de l'islam furent ascétiques : les vigiles etc. préconisées par le Qoran sont une *variante* oratoire un idéal, demeuré tel. La distinction est importante pour l'intelligence de ce livre.

(3) Concordance du Qoran *sub. verb*.

(4) Cf. Boḫārī, E, IV, 37-38 ; Ḥanbal, III, 486 ; IV, 302, 303 ; et références précédentes. Peintures dans une maison en construction à Médine, appartenant à Marwān ibn al-Ḥakam (tendance antiomaiyade ?), Ḥanbal, II, 232, 5 ; comp. Boḫārī (Krehl), IV, 104. دار بالمدينة ... في اعلاها مصوّر يصور, des fresques ?

(5) Ḥanbal, V, 205 ; Wāqidī (Wellhausen) 170, 171, 242.

(6) Qasṭallānī, *Irśād*, I, 453, 463, 464 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 158, 4 d. l. ; قطيفة فَدَكيّة ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, IV, 45, 5 d. l., elle sert de bât pour son âne. Quand Aboū Horaira

des animaux fantastiques et des figures humaines. C'est le triomphe de ce qu'on appellera l'arabesque: réseaux de carrés, de cercles, de *croix*, de losanges, méandres enguirlandés de fleurs et de lianes foliacées (1): tout un ensemble annonçant et préparant l'art arabe postérieur!

Plus tard l'influence des néophytes juifs contribuera au triomphe d'une violente réaction iconoclaste. On n'en saurait rendre le Prophète responsable. C'est calomnier le libéralisme de cet opportuniste intelligent, de lui prêter contre les images de misérables polémiques dans le genre de la suivante: « Au jour du jugement, Allah obligera les auteurs à communiquer la vie à l'œuvre de leurs mains » (2). Pour étaler son faste princier, le sensuel Abou'l Qasim ne s'est interdit aucun des moyens à sa portée: et grâces aux relations commerciales très étendues du Ḥigaz (3) avec les contrées voisines, ces moyens étaient moins restreints qu'on se l'imagine d'ordinaire. Le sujet mériterait une monographie. Nous nous bornerons à ces traits, échappés à la revision orthodoxe et conservés dans les grands recueils canoniques, y compris ceux de Bohari (4), « ce sultan des armées de la foi » (5) et de Moslim, son *brillant second*.

On verra mieux encore. Lorsque les conquêtes arabes auront

---

aperçoit des peintures dans les maisons de Médine, « il se lave les bras jusqu'au coude حتّى بلغ ابْطَهُ »; Bohari. op. cit. IV, 104, 6 d. l. Est-ce le geste de Pilate? Le Prophète use pour la *prière* d'étoffes tissées par les infidèles: de là l'insistance des *Ṣaḥiḥ* sur les habits de Nagrân, de Syrie etc.; voir p. ex., Bohari, I, 103, n. 7.

(1) Cf. Gayet, *Art copte*, 215-16; 230; 236.

(2) Les *Ṣaḥiḥ* aux endroits cités: Bohari (Krehl), IV, 104, 105-06.

(3) Cf. notre *République marchande*, p. 4-7; 24 etc

(4) احد سلاطين عساكر الدين; ms. anon. n° 750 (Nouri 'Otmâni, Constantinople). De Samarra le Dr. E. Herzfeld m'écrit en date du 23 Déc. 1911 qu'il a trouvé dans les ruines de cette localité de nombreux fragments de fresques, représentant des personnages, beaucoup de figures de femmes etc. Avec raison il signale le fait comme très important: que « de pareilles peintures murales n'offrent rien d'extraordinaire dans les maisons privées de Samarra et forment la règle dans les bains; comme à Qoṣair 'Amra ». Inutile d'insister sur la découverte, due au vaillant archéologue.

(5) Pour la valeur de Bohari, voir le *Šarḥ Ṣaḥiḥ Moslim* par Nawawi (avec 2, dans notre msc. *Institut biblique*), p. 9b.

mis les Compagnons en présence des civilisations étrangères, tout en leur fournissant les moyens de satisfaire leur penchant au luxe, on rencontrera des artistes-peintres, disciples authentiques du Prophète (1). L'aristocratie de Médine les chargera d'orner de fresques leurs palais de ville (2) et leurs luxueuses villas, perdues dans la verdure du ʿAqīq (3). Un siècle plus tard, les ʿAbbāsides les imiteront ou plutôt ils maintiendront l'ancienne tradition à Bagdad et à Samarra. Ces Médinois amateurs ne peuvent être que des Omaiyades, « ces pelés, ces tondus, d'où provient tout le mal ». La Tradition affecte de ne prononcer ici que les noms de Saʿīd et de Marwān (4) : il n'est plus permis de donner dans ce panneau. Le phénomène ne devait pas être isolé, puisque dans les provinces on rencontre dans les demeures des Ṣaḥābīs et des tābiʿīs des icones de la Vierge (5).

Au temps de la ǵāhiliya, les sanctuaires, les grands saiyd (6) possédaient leur *ḥimā*: points d'eau, terrains de pacage, de chasse, de culture, soustraits au domaine de la communauté ; timides essais de propriété privée, au sein de l'anarchique Arabie. Mahomet comprit tout le parti à tirer de cette institution. Il la revendiqua comme un droit, réservé à Allah et à son Envoyé (7). Ainsi il a pu tenter d'é-

(1) Il s'agit d'un musulman, puisqu'il consulte, استفْتَى , Ibn ʿAbbās; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 223, 1-8. Un *infidèle* n'éprouverait pas de scrupules à cet égard ou ne consulterait pas un docteur de l'islam.

(2) Moslim, *op. cit.*, II, 223.

(3) Voir ce mot à l'*index* de *Moʿāwia*.

(4) De là le geste prêté à Aboū Horaira, ami et commensal des Omaiyades, lieutenant de Marwān, comme gouverneur de Médine. Voir la référence de Boḫārī, citée plus haut.

(5) Moslim, *op. cit.*, II, 222, 4 d. l. Le même cite des *aigles*, des *chevaux ailés* et même des تماثيل dans les appartements du Prophète ; 220 ; 221, 7.

(6) Wellhausen, *Reste arabis. Heidentums*[2], 105-08 ; *Moʿāwia*, 202, 225 ; *Aǵ*. XI, 26, ḥimā des Laḫmides ; VIII, 159, chef se réserve les points d'eau ; لا ترعَوا حِمَى الملوكِ وإن اذنوا لكم , Siǵistānī, *Moʿammaroūn* (éd. Goldziher) ٢١, 6 ; « لِكلّ ملك حمى » (Mahomet) ; Dārimī, *Mosnad* (ms. cité) 214b ; Maqrīzī, *Imtāʿ*, IV : paragraphe sur le ḥimā du Prophète ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 469, 9 d. l. *Naqāʾiḍ Ǵarīr* (Bevan), 539, 3, 9 ; l'institution subsiste encore; Doughty, *Travels*, II, 215, 285 ; Jaussen, *Pays de Moab*, 136, ارض حميّة , lisez حماية ; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 91, 92.

(7) Ḥanbal, IV, 38, 1 ; ḥimā des tribus : Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, CXIX, 2.

tablir à Médine un *ḥaram* à l'instar du territoire sacré de la Mecque ([1]). L'école médinoise l'affirme avec ensemble. Tout en admettant la tendance probable de ce ḥadît — le désir de conférer à la cité des Anṣars une sainteté, comparable à celle de la métropole qoraišite, — la tentative n'offre rien d'invraisemblable chez Mahomet. Il tenait à relever son prestige et celui de sa capitale, surtout antérieurement à la période, où il entrevit la possibilité de conquérir la Mecque. Comme les grands chefs bédouins, il posséda des parcs et des pâturages pour ses troupeaux et ses chevaux ([2]). « Non pas pour ses chevaux à lui, se hâte d'ajouter Ibn 'Omar, en signalant cette particularité, mais pour les chevaux des musulmans » ([3]). Cette correction rentre dans l'esprit de l'islam primitif, tout imprégné des instincts démocratiques de la race arabe. Avant tout, il fallait éloigner de Mahomet le soupçon d'une royauté profane, la sévère condamnation, prononcée par lui-même contre l'institution du ḥima ([4]).

Mais le Maître savait comment tourner la difficulté. A la Mecque, le Réformateur méconnu, avide de popularité, avait pu, malgré ses préférences aristocratiques, flatter les masses. Le souverain du Ḥigâz possédait maintenant une *Weltanschauung* bien différente. Il louera désormais la forme monarchique des pouvoirs humains. Plus il avancera, plus il se posera comme partisan de l'unité dans la religion, dans la famille, dans l'état, comme adversaire du polythéisme, du matriarcat, de l'anarchie. Un seul Dieu, un seul Prophète-roi! voilà dorénavant sa devise. Le Qoran ne séparera plus ces trois personnages: Allah, son Envoyé et le roi. Les fidèles doivent les réunir dans leur soumission « les aimer par dessus eux-mêmes, leur famille, leur fortune et toute l'humanité » ([5]). S'il lui arrive de signaler le ḥima, comme un

([1]) Ḥanbal, V, 309.

([2]) Ils sont enlevés par les Bédouins; toutes ses femmes possèdent de nombreux chameaux; Ḥanbal, II, 100; IV, 52; VI, 337, 338.

([3]) Ḥanbal, II, 115; IV, 71, 13.

([4]) Enumérée parmi les damnables inventions du paganisme; cf. Qoran, 5, 102, le seul passage où il en est question.

([5]) Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], I, 37; اطيعوا الله و رسولهٔ « le butin appartient à Allah et à l'apôtre! », passim dans le Qoran. Il dira: « نعم الشيء الامارة », Qotaiba, *'Oyoûn*, 17, 6.

des phénomènes, ayant accompagné l'apparition de l'idolâtrie, comme une infraction au *dīn* d'Ismaël ([1]); il s'empressera d'ajouter cette correction : لا حِمَى الّا لله و لرسولِه le ḥimā demeure réservé à Allah ([2]) et à son Envoyé ([3]).

En conséquence il possèdera des haras ([4]). Il consacrera à l'acquisition de chevaux l'argent des Banoū Qoraiẓa, vendus sur les marchés du Naǵd. Tout en favorisant parmi les siens l'élève du cheval, indispensable pour ses projets ultérieurs de conquête — il n'hésitera pas à établir des courses ([5]) — il paraît avoir rarement profité pour lui-même de ce moyen de locomotion, demeuré d'abord un luxe à Médine ([6]). On le rencontre généralement à chameau ou sur un âne ([7]). Aussi certains apologistes musulmans lui appliquent-ils le רכב גמל du pro-

([1]) اوّل من بحّر البحيرة ... و حمى الحِمَى ; Siǵistānī, *Mo'ammaroūn*, (Goldziher ר״ו; Ibn 'Abdalbarr, كتاب القصد و الأُمَم (ms. 'Āśir eff.) Goldziher, *M. S.*, I, 236-37. Tous les roitelets de Kinda ont leur *ḥimā* ; Ya'qoūbī, *Hist.*, 149, 2.

([2]) Ḥanbal, IV, 38, 71 : Balādorī, *Fotoūḥ*, 9. C'est l'application de l'« iḫlāṣ ad-dīn », recommandé dans le Qoran. En faisant intervenir Allah, il déprofanisera une foule d'institutions : la Ka'ba, les *maśā'ir*, les *masaǵid* polythéistes. Nous y reviendrons dans un travail sur le concept primitif du *masǵid*, la *masǵidā* מסגדא des Nabatéens.

([3]) Par ailleurs la rigueur de la Tradition n'est pas difficile à expliquer : *ḥimā* est synonyme de ḥaram, et l'existence d'un ḥaram conduit aisément au polythéisme. Mahomet a voulu également, je le soupçonne, se réserver l'usage de la *konia* ; comp. Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 229, 8, fort explicite à cet égard. C'était une marque d'honneur — à l'exception pourtant des sobriquets — fort rare aux environs de l'hégire. Ne comprenant plus cette situation, le ḥadīṯ a borné l'interdiction à la *konia* Aboū'l Qāsim, laquelle n'a d'ailleurs pas été observée ; cf. Moslim, *loc. cit.*, II, 228. Il aurait agi ici comme pour l'interdiction du *ḥimā*, des habits rouges etc.

([4]) Toutes les *Sīras* ont un chap. spécial sur ce sujet : Ṭab., I, 1782.

([5]) Dārimī, *Mosnad*, 205[a] ; *Fawā'id Ǵāmi' al-Oṣoūl* (ms. Berlin), II, 19[b] ; Balādorī, *Ansāb*, 334[b].

([6]) Lui-même le rappellera aux Anṣārs ; Ḥanbal, III, 89, 9.

([7]) De même les saiyd anṣāriens, comme les deux Sa'd, Ibn Mo'āḏ et Ibn 'Obāda, à chameau (ناضح) ou à âne ; le cadavre du premier, porté sur un âne ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 364 ; I. S. *Ṭabaq.*, III [2], 5 d. l. A Ḫaibar Mahomet interdit leur chair ; craignant de n'avoir plus de montures pour le retour ; voir surtout I. S. *Ṭabaq.*, II [1], 82, 13 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], 151-53.

phète Isaïe ([1]). Plus tard il utilisa également la mule Doldol, achetée pour lui en Égypte ([2]). A âne il parcourt les hameaux, épars dans l'oasis de Yatrib ([3]). Est-il venu à pied, on le ramène à âne, en lui laissant la monture comme cadeau ([4]). Dans une de ces courses, visitant le chef anṣarien Ibn Obaiy as-Salouli, son âne faillit mettre aux prises Médinois et Mecquois, Hazrag et Aus. Ibn Obaiy, incommodé par l'infection de la monture prophétique, pria Mahomet d'écarter Ya'for. « Mais, cria le bouillant Ibn Rawaḥa, le futur martyr de Mouta ; il sent mieux que toi ». Cette réplique occasionna une mêlée générale entre la suite de Mahomet et les contribules d'Ibn Obaiy. Nous le rencontrons également à âne, se rendant au siège de Haibar. Boraq, la fantastique monture de l'*isra*, tenait de l'âne et du mulet ([5]).

Un jour pourtant, on le voit à cheval, cheminant dans le Wadi'l Qora ([6]) ; ensuite pendant un de ces فَزَع ou paniques, venant périodi-

([1]) *21*, 6-9 ; cf. *Zeits. f. alttestam. Wissenschaft*, XV, 140, 340 ; le msc. ar. n° 9602 (Berlin) 137[b]. Maqrizi, *Ḫiṭaṭ* (éd. G. Wiet), 139 n. 4. Cavalcade dans le Wadi'l Qora ; Ṭab., *Tafsir*, I, 61.

([2]) Ḥanbal, IV, 407 ; V, 43 ; mule ou âne (la Tradition doute) *Ibid.*, III, 46, 175, 219.

([3]) Preuve d'humilité, d'après Ibn al-Ġauzi, *Wafa'*, 101[b] ; Ḥanbal, IV, 430 ; V, 59, 71, 149, 202, 2, 228 ; Ya'qoubi, *Hist.*, II, 42 ; au siège des B. Qoraiza ; Waqidi (Well.) 112, 211 ; prie sur « une ânesse ou un âne » (variante indiquée) Ḥanbal, II, 75 ; rarement à pied, circonstance notée, *Ibid.*, III, 307 ; 12. Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], II, 2-3. « Âne ou ânesse », passe entre lui et la qibla, « il a coupé notre prière ! » (Mahomet) ; sur son âne Ya'for, cf. *Ibid.*, IV, 64 ; V, 238 ; sur sa « mule grise » devant Haibar ; Baladori, *Ansab*, 333[a] ; Ḥanbal, IV, 149, 188 ; VI, 92. On écrit aussi Ya'four : à Ḥonain, mal à l'aise sur sa mule, en descend ; Moslim, *Ṣaḥiḥ*, I, 82-83.

([4]) Ḥanbal, VI, 7, 1-2. La multiplicité des ânes à Médine a soulevé la question très débattue dans cette école, si l'on pouvait manger leur chair. Dans le Qoran (*3*, 12), la possession des chevaux est énumérée parmi les plus graves tentations, qui assaillent les mortels. C'était un objet de luxe au Ḥigaz. Chaque Bédouine rêve pour son fils de le voir devenir cavalier, possesseur d'un cheval ; Boḫari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 375, 4 d. Elias Nisibenus, éd. Brooks (*CSO*, coll. Chabot) 128 mentionne à tort, croyons-nous, les chevaux des Juifs des Banou Nadir (et non B. Nuṣair, comme a lu l'éditeur). Le possesseur d'un cheval (il s'agit d'un Ṣaḥabi médinois) le ménage comme un objet de valeur en route il monte et marche alternativement ; Boḫari, *Ṣaḥiḥ*, I, 456, 3-6.

([5]) Ḥanbal, III, 495 ; Boḫari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 165 ; Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], I, 76, bas.

([6]) Ṭab., *Tafsir*, I, 61 ; V, 91, 1.

quement troubler la tranquillité à Médine [1], même après les règlement de police, édictés par Mahomet [2]. Fait exceptionnel sans doute car les rédacteurs de la *Sīra* ne cessent de le citer, pour prouver le courage de leur héros [3]. Tant on prisait le prestige du cavalier dans le pays du chameau! [4] Pendant une autre de ses cavalcades, il fut projeté contre un palmier et se démit le pied [5]. Cet accident a pu le dissuader de recommencer ses essais antérieurs.

Malgré sa médiocre habitude de l'équitation [6], il n'en prétendait pas moins être bon connaisseur en matière de chevaux, l'emporter même sur ʿOyaina ibn Ḥiṣn, le chef de Fazāra [7], un de ces volages saiyd bédouins, que l'intérêt rendit tour à tour adversaire et allié de Mahomet. « Rien, assurait-il, ne lui plaisait comme les chevaux » [8]. En guise de commentaire [9], le ḥadīṯ s'attarde à enregistrer les dictons du Prophète [10] en l'honneur de la race chevaline. Pour favoriser son développement, il aurait interdit l'élevage du mulet, et aux courses, il serait allé jusqu'à autoriser les paris [11]. Il tenait apparem-

(1) Ḥanbal, IV, 204; V, 77; à cheval suit un enterrement; 215, achète cheval à un Bédouin; *Ibid.*, IV, 67-68, en refuse un autre (trait dirigé contre le père de Šamir ibn Ḏī'l Ǵauśan, meurtrier de Ḥosain, cf. *Yazīd*, 157 etc.). I. S. *Ṭabaq.*, IV [2], 90; Qotaiba, *Maʿārif*, E, 49. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 353, 356.

(2) Nous en possédons un document dans son grand عهد avec la population de Médine.

(3) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 121. Il aurait alors monté à poil, عُرْيٌ; *Ḥalq an-Nabī* (ms. cité) 355; Aboū Da'oūd, *Sonan*, (ms. cité) 116a; *Montaḫab mosnad ʿAbd ibn Ḥomaid* (ms. Berlin), 106b.

(4) Où les piétons devancent les chevaux; Ḥanbal, IV, 51, 2.

(5) Ḥanbal, III, 300; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 476; il est emporté par son cheval, Balāḏorī, *Ansāb*, 334b.

(6) Cf. Caetani, *Studi di storia orientale*, I, 349, 350. Il déclare l'orgueil une tentation ordinaire aux possesseurs du cheval — parce que animal de luxe; — Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 40.

(7) On le proclame... ابصر بالخيل من ou افرس; Ḥanbal, IV, 387.

(8) Ḥanbal, V, 27; cf. *Ibid.*, IV, 103, 104, 183, 184.

(9) Comp. la variante: « J'aime les femmes... et les chevaux »; *Moʿāwia*, 306-07. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 213, 214, 215, 216.

(10) Cf. Qotaiba, *ʿOyoūn*, 189; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 127-29; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 316-17; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 213 etc.; un vrai *mosnad* du cheval!

(11) Ḥanbal, I, 225; II, 3; III, 160; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 316-17; Moslim [2], II, 127.

ment à s'assurer « ce billon de noblesse, que le cheval communique à qui le fréquente, ou lui consacre sa vie » (¹). La rareté du cheval dans l'Arabie d'alors en avait fait par excellence « un animal noble » (²). *Faris*, cavalier, était synonyme de saiyd (³). Le seigneur de Médine ne pouvait décemment se désintéresser d'un sport aussi distingué (⁴), surtout après la douloureuse expérience de Ohod, où il avait pu constater la supériorité militaire de la cavalerie qoraišite (⁵). Il se fera intimer par le Très-Haut l'ordre de « préparer une forte cavalerie afin de tenir en respect les ennemis d'Allah » (Qoran, *8*, 62).

(¹) G. d'Avenel, *Les Français de mon temps*, 156. Voilà pourquoi le calife 'Omar devait être un cavalier hors ligne ; Qotaiba, *'Oyoun*, 165, 8-10. Au tabi'i 'Orwa ibn Abi'l Ga'd, un fanatique de chevaux, on doit le dicton الخيل معقود في نواصيها الخير ; I. S. *Tabaq*, VI, 21 ; Bohâri, *Sahih*, II, 414 15.

(²) C'est le cheval qui donne son nom au cavalier : كان يُعرف به , scolion dans *Naqa'id Garir*, 454, 5 ; cf. 247, 13 ; *Ag.*, XX, 165, 11-12 ; le terme آل employé pour les races chevalines ; *Naqa'id Garir*, 303, 4 ; Hanbal, I, 225 : ان الخيل كانت قليلة في بني هاشم ; Hasimites, un clan pauvre.

(³) Ou du moins une épithète indispensable de saiyd ; *Ag.*, XII, 148, 8 d. l. ; XIV, 66 ; XIX, 139 d. l. *Osd*, III, 39, 11 ; 40, 7 ; IV, 227, 9 ; Ibn Doraid, *Istiqaq*, 124, 11 ; 138, 15 ; 180, 13 ; 230, 12 ; cf. *Mo'awia*, index, s. v. *cheval* ; beaucoup de philologues arabes ont composé un كتاب الخيل ; Flügel, *Grammatische Schulen*, passim, فارس ابن فارس ; Hanbal, II, 170, 2.

(⁴) Mahomet appelle le cheval de course la monture du démon ; sans doute à cause de la passion du jeu (Hanbal, I, 395), favorisée par les courses

(⁵) Les montures de Mahomet conservent leur jeunesse بقيت على القدر الذي كان يركب عليها فلم يهرم له مركب ; Maqrizi, *Imta'*, III, ms. cité. Les détails *traditionnels* sur ses *mulets* ont été trouvés pour servir de commentaire à Qoran, *16*, 8. Leur éternelle jeunesse est également affirmée par Al-Babi (de Bab, Syrie du Nord) نزهة الناظرين (msc. Institut biblique de Rome), p. 14 b. L'Ane Ya'four possède le don de la parole ; Al Babi, msc. cité, 21 b. La mule Doldol survécut jusqu'au règne de Mo'awia ; Baladori, *Ansab*, 335, 4.

V.

MAHOMET ET LES ENFANTS DE FAṬIMA. LE PROPHÈTE INTIME

Dans l'histoire préislamique, des chefs entreprenants apparaissent périodiquement et essayent de grouper autour d'eux les tribus éparses de la Péninsule. Inspirés par des ambitions étroitement personnelles, mal combinés, leurs efforts aboutissent tout au plus à la formation de confédérations temporaires. Antérieurement à l'hégire, l'Arabie classique, celle du centre et du Nord, ne connut pas d'états permanents, d'organismes politiques viables. Pour leur assurer la durée, pour neutraliser l'action dissolvante de l'anarchie bédouine, la force seule avait échoué : il fallait un levier moral, un programme religieux. Ce programme, ce levier Mahomet les apporta avec l'islam. Il les mania avec une dextérité incomparable. Mais il ne négligea pas pour autant les moyens plus vulgaires à sa portée. Nous pensons l'avoir montré dans les pages précédentes, si toutefois nous avons compris les documents traditionnels, allégués par nous. En dépit de leurs réticences et de leur incohérence, plus ou moins voulues, ces écrits attestent chez l'auteur du Qoran l'intelligence de la situation et une merveilleuse activité politique. Comme s'il avait le pressentiment de sa fin prochaine, il s'agite fébrilement pour regagner le temps perdu. Or cette activité coïncida précisément avec les années de mariage de Faṭima [1].

[1] Mariage, selon toute vraisemblance postérieur à Ohod. C'est surtout depuis l'échec des « Aḥzāb » que Mahomet déploie son activité d'homme d'état.

Coïncidence malheureuse pour la fille du Prophète! Son influence personnelle n'avait jamais été considérable auprès de son père. Elle alla en déclinant à mesure que le tumulte de la politique envahissait l'âme d'Aboū'l Qāsim. Pendant qu'il s'apprêtait à modifier l'équilibre politique en Arabie (1) au profit de son fief médinois, comment la pâle et gémissante (2) figure de Fāṭima aurait-elle réussi à captiver son attention (3). Il lui manquait à cette fin les grâces, la redoutable capacité d'intrigues de la très intelligente ʿĀiśa. Même si ʿAlī avait constamment marché d'accord avec elle, s'il lui avait témoigné les égards, dûs à la fille du Prophète, مكان ابنته — comme *il* s'en vantait à tort (4) — l'aide de son imprévoyant époux lui eût été d'un mince secours pour lutter contre la faveur de l'avisé Aboū Bakr. Les querelles domestiques de ce ménage désuni avaient fini par lasser la patience d'Aboū'l Qāsim, déjà obsédé par les appels incessants à sa générosité. Depuis qu'il projetait la conquête de la Mecque, le concours d'hommes de valeur, comme le père de ʿĀiśa, lui était devenu indispensable. Le Prophète a pu d'abord escompter la collaboration de ʿAlī. Après l'avoir mis à l'épreuve, il ne trouva en lui qu'un soldat courageux, mais maladroit. Force lui fut de se retourner vers le groupe d'Aboū Bakr. Comme la tendance de ce parti était hostile à ʿAlī, elle acheva de ruiner l'influence de Fāṭima au profit du groupe ʿĀiśa-Ḥafṣa.

Dans le but de détruire cette fâcheuse impression, nos auteurs nous montrent son père, avant et après ses voyages, lui consacrant

(1) Occidentale. Rien ne prouve qu'il ait regardé au delà du Naǵd, limitrophe du Ḥiǵāz.

(2) Elle lui réclame des servantes pour la soulager dans son intérieur; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 434-35; elle lui montre ses mains calleuses; motif fréquent.

(3) Les chroniques des Arabes chrétiens ne manquent jamais d'insister sur la qualité de roi chez Mahomet. Aux exemples précédents ajoutez Agapius Mabbugensis, éd. Cheikho, dans *CSO*, 334. Le Qoran, *88*, 22, lui interdit de prendre des allures de chef d'état, مُسَيْطِر. Mais ce verset — observent les commentateurs — aurait été abrogé par d'autres textes. Ces derniers sont en effet les plus nombreux et les plus expressifs; cf. Ṭab., *Tafsīr*, XXX, 91.

(4) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 129, bas.

une visite (1). A son lever, (2) il ne tenait pas en place (3), avant d'avoir annoncé l'heure de la prière à la porte de Faṭima (Tab. III, 2423). Mais surtout on ne tarit pas en détails sur l'affection d'Abou'l Qasim pour ses petits-fils Ḥasan et Ḥosain.

Dans cette anthologie familiale, tout n'est pas de pure invention. Selon leur coutume, nos auteurs ont manqué de mesure, donné trop libre cours à leur imagination. Mais ces prolixes développements doivent recouvrir un noyau de vérité historique. Vers la fin de la période médinoise, quand il arrivait au Prophète de jeter un coup d'œil sur sa carrière agitée, en face de ses succès, comme homme d'état, il se voyait forcé de constater les déceptions de sa vie domestique.

En dépit des couleurs idylliques, prodiguées par la *Sira*, son union avec la vieille Ḫadiǵa ne l'avait pas réconcilié avec la monogamie. Devenu libre de régler la composition de son harem, il n'eut pas la main heureuse dans le choix des mères des croyants. Leurs divisions, leurs intrigues troublèrent les dernières années de sa vie. Au moment où il méditait la conquête de l'Arabie occidentale, il réussit malaisément à faire la police de son gynécée turbulent. « Quand le Prophète tombe malade, observait 'Omar, ses femmes se frottent les yeux, rouges de larmes; revenu à la santé, ils le prennent

(1) آخر عهده بانسان فطمة ; Sibṭ ibn al Ǵauzi, *Mir'at*, III, 37a. Ibn 'Abdalbarr, *Isti'ab*, 771 ; Ḥanbal, II, 21 ; III, 285 : pourtant refuse d'entrer, parce qu'il aperçoit une tenture avec figures (nouveau ḥadit iconoclaste). *Ibid.*, II, 21 bas.

(2) Baladori, *Ansab*, 427, b.; Ḥanbal, I, 77, 91, les réveille la nuit pour la prière

(3) Il lui concède le privilège d'une traine, ذَيل, d'une coudée de long. (Ḥanbal II, 263) Comp. la polémique du ḥadit contre ce détail du costume féminin. Pour détruire l'impression, laissée par l'inintelligence de 'Ali, les annalistes si'ites aiment à le montrer, indiquant à 'Omar les solutions de droit, de politique etc., appropriées (Ya'qoubi, *Hist.*, II, 166, 1; 173-74); ils en font le grand *faqih* sous les trois premiers califes. I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 100-02. Dans l'affaire du roman de 'Aiša, Mahomet le consulte, mais c'est en compagnie de Zaid ibn Ḥarita (l'équilibre !); Moslim, *Ṣaḥiḥ* 2, II, 157, 2 Par 'Omar mourant on fait rendre hommage à l'intelligence et au savoir الفقه و العلم de 'Ali : I. S *Ṭabaq.*, III 1, 247, 18. Dans le même but on a inventé le livre renfermant le قضاء علي les sentences de 'Ali. Sur la valeur de cette compilation, voir Moslim, *Ṣaḥiḥ* 2, I, 8. On nous présente 'Aiša, renvoyant à 'Ali pour une consultation ; Moslim, *op. cit.*, I, 122, quand par ailleurs elle supprime la mention de 'Ali dans les ḥadit à son honneur : Moslim, *op. cit.*, I, 164-165.

à la gorge »! (¹). — « La femme est fatale! » (²) répétait sentencieusement Aboū'l Qāsim. Il l'appelait « la plus redoutable épreuve pour le sexe fort ». — « Gare aux femmes, اتّـقوا النسـاء disait-il fréquemment à ses Compagnons, l'enfer en est peuplé » (³).

L'une après l'autre, les filles de Hadīga, enfin le petit Ibrahīm, la mort venait de les lui enlever. Sur leurs dépouilles, enfouies dans l'humide bas-fonds du Baqīʿ, tout près de son *dār*, l'herbe avait poussé. Les enfants de Fāṭima lui offraient l'unique espoir de perpétuer son nom: et cette perspective attendrit toujours le Sémite (⁴)! Impossible de garder ses illusions. Une nombreuse descendance? Allah lui avait refusé cette marque des prophètes. « ʿAlī me remplacera! » se disait-il mélancoliquement (⁵). Ce sentiment résigné ne l'avait pas, nous l'avons vu, rendu plus tendre pour le père de ses petits-enfants. Quand il l'aurait désiré, son embarras serait devenu extrême. Essayait-il de se rapprocher de ʿAlī, il provoquait les bruyantes protestations de l'irascible ʿĀiśa. « Tu ne m'aimes pas, clamait-elle de façon à être enten-

(¹) اذا صحّ الخذْنُّ بعُنْقه; I. S. *Ṭabaq.*, II², 37, 16.

(²) الشؤم في المرأة: Boḫārī (Krehl). III, 418. Comp. la scène entre ʿĀiśa et Zainab تـقاولنا حتى استخبنا: Aboū Bakr doit intervenir et crier au Prophète اخرج الى الصلاة و احثُ في افواهـهنّ التراب, Moslim, *Ṣaḥīḥ*², I, 567; II, 260-61; 261, 13, où femme est remplacé par « ḫādim ».

(³) Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 437-38. Ġāḥiẓ, *Maḥāsin*, 272, d. l. A ces ḥadīṯ, à ceux affirmant que le passage d'une femme *coupait la prière*, ʿĀiśa répondait en ricanant: « Assurément la femme est une méchante bête, ان المرأة لدابّـة سوء »: Moslim, *op. cit.*, I, 195, 5.

(⁴) Comp. IIᵉ Rois, XVII, 18: réflexion d'Absalon.

(⁵) *Montaḫab Kanz* . . ., V, 30, bas: ان الله جعل ذريّـة كلّ نبيّ في صُلبه و جعل ذريتي في صُلب عليّ; cf. البدر المنير, (ʿĀśir effendi), 29 b. Ses larmes à la mort du petit Ibrahīm; Ḥanbal, III, 112: ما رايتُ احدًا كان ارحم بالعيال مِن رسول الله: il qualifie les « deux Ḥasan » ريحانتيَّ من الدنيا, *Ibid.* II, 85. Quand Mahomet est en colère, seul ʿAlī aurait osé lui parler; Balādorī, *Ansāb*, 428, b. On insiste sur la ressemblance entre Mahomet et les fils de ʿAlī, Ḥasan « par le visage ou jusqu'au nombril », Ḥosain, (sic) مِن سرّته الى قدومه; Balādorī, *Ansāb*, 632, a; Ḥanbal, I, 99; II, 342: Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 446, 6: comme Fāṭima, Aboū Bakr observe que Ḥasan ne ressemble pas à ʿAlī,

due au dehors, tu me sacrifies à 'Alî moi et mon père Abou Bakr! » Seule l'intervention de ce dernier parvenait à la mettre à la raison (1).

« J'aime les femmes, les parfums et les bons repas » avait dit le Prophète (2). Il affectionnait également, nous l'avons dit, les enfants. Un jour, portant entre ses bras un des enfants de sa fille, on l'entendit s'écrier : « Chers petits, à cause de vous, l'homme devient lâche et avare; vous êtes les parfums d'Allah! » (3). Au dire de la Tradition, entre lui et Ḥasan la ressemblance était frappante (4). Il paraît s'être occupé beaucoup de ce petit-fils et plus tard de Ḥosain. A cette occasion les *Ṣaḥîḥ* et les *Mosnad* foisonnent de traits touchants et d'un pittoresque *sui generis*, ne permettant pas toujours une traduction littérale. Ils se proposent, tout en produisant une opinion favorable de l'humilité, de la tendresse familiale du Prophète, d'enseigner certaines règles pratiques sur les ablutions (5) et sur l'attitude à observer pendant la prière (6). Pour amener ces traits, nos auteurs, friands de détails vécus, avaient besoin d'enfants, ils les ont choisis de préférence dans l'entourage immédiat du Prophète. Mais en l'absence d'un lien rigoureux entre ces tableaux de pure imagination et des personnages historiques, il leur arrive de varier les acteurs enfantins, chargés d'y figurer. Cela dépend des écoles et des tendances, représentées par les auteurs.

On voit donc fréquemment le Prophète s'amuser avec « les deux Ḥasan », comme de les faire passer entre ses jambes. Pendant la prière, il leur permet de grimper sur son dos. Dans cette posture, il prolonge la prostration pour ne pas troubler le plaisir des chers

(1) Ḥanbal, IV, 275.

(2) Cf. *Mo'awia*, 307; Ḥanbal, VI, 409.

(3) Je lis انكم لتجْبنون و تُبْخلون ; Ḥanbal, VI, 409.

(4) Ḥanbal, III, 164; nombreuses variantes, ménagées pour permettre à Ḥosain de participer à ce privilège; Faṭima a la démarche de Mahomet; Ḥanbal, VI, 282.

(5) Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], I, 125.

(6) Et aussi de protester contre la dureté, *ǵafâ'*, des Bédouins; Ḥanbal, II, 241 Abou Horaira embrasse Ḥasan « sur le nombril, là où il a vu Mahomet l'embrasser »; *Ibid.*, II, 255; فرفع قميصهُ عن سرّته فقبّلها , Baladorî, *Ansab*, 588, b. La šî'a affecte dans ces circonstances de faire intervenir A. Horaira, l'excentrique moḥaddit, ami des Omaiyades. On n'épuisera jamais l'énumération des sous-entendus du ḥadît.

petits. Trouvant le trait charmant, le fougueux šīʿite, le Saiyd al-Ḥimiarī l'a mis en vers: poésie médiocre, mais aidant du moins à fixer le terminus *a quo* du ḥadīṯ (1). La prière achevée, Mahomet les prend sur ses genoux, dans ses bras; il leur appuie le pied sur sa poitrine, pour les hisser jusqu'à ses lèvres, (2) leur sucer la langue avidement.

Cet âge est sans pitié! Un jour l'ange de la pluie (ملك المطَر) sollicita d'Allah l'autorisation d'entretenir Aboū'l Qāsim. L'ayant obtenue, ce dernier avertit sa femme Omm Salama de surveiller la porte (3) afin d'arrêter les indiscrets. Survint Ḥosain; il força la consigne et la résistance d'Omm Salama (4). Sans se laisser intimider par la présence du céleste visiteur, le petit grimpa sur le dos et sur les épaules du grand-père. « L'aimes-tu? demanda l'ange à son interlocuteur. — Assurément, répondit Mahomet ». « Et pourtant, continua l'ange, les tiens le mettront à mort; je puis, si tu veux, te signaler l'endroit où il périra ». Puis frappant dans sa main, il lui exhiba une motte de terre rouge. Omm Salama s'empressa de conserver cette pièce à conviction ». La conversation, conclut le narrateur, faisait allusion à Karbalā (5). Quant au récit, il appartient au cycle merveilleux, destiné à embellir la fin du peu glorieux héros de cette équipée. Au moment de ce dernier événement, on fera de nouveau intervenir la motte de

(1) فيفرح [يفرج] لَـهُ بين رجلَيه حتى يخرج من الجانب الاخر, Balāḏorī, *Ansāb*, 588 b; Aḡ., VII, 16.

(2) Maqdisī, *Ansāb al-Qorašiyīn* (ms. ʿĀšir eff.); *Osd*, V. 400, 12; Ḥanbal, II, 228, 440, V, 44; sa prière à Allah: « aime-les, comme je les aime »; Ḥanbal, II, 249; « les aimer, c'est l'aimer lui-même »; *Ibid.*, II, 288.

(3) املكي علينا البابَ; on le voit courir après le petit Ḥosain فطفق الصبيّ ههنا مرّةً و ههنا مرةً فجعل رسول الله صلعم يضاحكه حتى اخذَهُ; *Ibid.*, IV, 172; à la même page, Ḥasan et Ḥosain cherchent à arriver le premier auprès de leur grand-père. « Pendant la prostration de Mahomet, un verre d'eau placé sur son dos n'eût pas versé لو وُضع قدح مِن ماء على ظهرِهِ لَمْ يُهراق », Ḥanbal, I, 123.

(4) Au lieu de ملك المطر, Goldziher (ZDMG, L, 485) lit « l'ange Maṭrān », emprunté à l'angélologie talmudique; comp. Hess dans *Recueil de travaux*, XXXIII, 157, note: *Māṭir*, nom d'un Bédouin, né à l'époque de la pluie, ceux de ses deux frères *Muṭar* et *Mṭērān*. Al-Bābī (msc. cité), 27 *a*, mentionne « l'ange des montagnes ». On le retrouve aussi dans les *Ṣaḥīḥ*, comme Moslim, ² II, 92.

(5) Ḥanbal, III, 242 265.

terre et Omm Salama [1]; on oubliera seulement que cette Mère des croyants était enterrée depuis trois ans, à l'époque de Karbala. La chronologie, voilà un des nombreux écueils où fréquemment viennent échouer les finesses de nos mohaddit!

L'ange disparu, Mahomet revenait à ses petits-enfants. Il les baise sur le ventre [2] il se prend à les flairer [3], à leur sucer les lèvres, la langue, à leur prodiguer toutes les marques — et nous en passons — d'une tendresse un peu primitive, familières aux Arabes. Ainsi le bon calife 'Otman flairait longuement [4] ses nouveau-nés, « afin de leur garder plus tard un sentiment d'affection, s'il venait à les perdre انّي احبّ إن اصابَهُ شيء ان يكون قد وقع لهُ في قلبي شيء يعني الحُبّ ».

Detail non moins significatif et dénotant bien le laisser-aller de Mahomet pendant cette période, il les prend avec lui dans le *minbar* [5]. La chaire! point central, pièce la plus importante du mo-

(1) Cf. notre *Yazid* 178; Ḥanbal, VI, 298; Gabriel la lui donne à flairer. *Ibid.* I, 85; Ya'qoubi, *Hist.*, II, 292. On fait également intervenir Omm Salama, l'année d'après, à propos de la révolte d'Ibn Zobair et de l'expédition de Yazid contre les villes saintes du Ḥigaz; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 493, 16; comp. 494, 5.

(2) Ḥanbal, II, 241, 393; 488, 5; IV, 132; Maqdisī, *Ansab al-Qorašiyn*, ms., cité; Ibn al-Ġauzi, *Wafa'*, (ms. Leiden) 14 a; Soyoūṭi, *Al-Ḫaṣa'iṣ al-Kobra* (ms. Berlin) 48, a; Baladorī, *Ansab*, 588, b. *Hamis*, II, 331 fait mourir O. Salama sous Yazīd I, pour enlever la contradiction.

(3) Sur cette marque de tendresse, cf. *Mo'awia*, 78, n. 1; Ḥanbal, II, 305, 1; VI, 570; au flair on reconnait les enfants comp. Isaac et Jacob الشمّ و التقبيل, termes distincts (cf. Ġaḥiẓ, *Ḥaiawan*, II, 20) I. S. *Ṭabaq.*, IV ¹, 123, 7; Tirmidi, *Ṣaḥiḥ*, II, 85, 6 d. l.; *Osd*, I, 289; Boḥari, *Ṣaḥiḥ*, I, 328, 13; Nawawī, *Tahdib*, 263, 10; *Ag.*, V, 132, 10 d. l.; VIII, 90, 11; XVIII, 158, 4; XIX, 7, l. 8. شمّ = baiser, est le terme ordinaire à Bagdad et à Mascate (communication de feu A. Goguyer de Mascate 'Oman). Comp. la scène entre le Prophète et son fils Ibrahim; Boḥari, *Ṣaḥiḥ*, IV, 114, 1 قبّلهُ و شمّهُ, puis celle entre Mahomet et Ḥasan كان يدلع لسانهُ فيهو اخراجهُ فاذا رأى الصبيّ حمرة لسانه بهش اليه ... بهش: اذا نظر الى سى إشيء! فاعجبه و اشتهاهُ فتناولهُ و اسرعَ اليه و فرح به; Abou 'Obaid, ms. cité, 182 b. Comp. Ḥanbal, IV 93, bas; (remarquez l'eulogie صلوات الله عليهِ, accordée à Ḥasan); on a trouvé piquant d'attribuer ce ḥadit à Mo'awia. Jacob en Palestine sent l'odeur de son fils Joseph; Qoran, *12*, 96.

(4) شممنا النساء والاولاد: Ḥanbal, *Mosnad*, II, 228; 305; IV, 172; VI, 123, 7; I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 40, 16.

(5) *Osd*, II, 12, 4; Ḥanbal, V, 37-38; Boḥari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 443.

deste mobilier de la mosquée; timide essai pour en dissimuler le vide désolant! Réservé à l'imām de la ǵamāʿa, il y paraît pour prononcer la *ḫoṭba*, recevoir la *baiʿa*, ou procéder en temps de calamités au *doʿāʾ* ou à la cérémonie de *l'istisqāʾ* ([1]). Sent-on le besoin d'appuyer sur la gravité d'une affirmation du Prophète, on la dit proférée en chaire ([2]). Dans leur ferveur ʿalide, nos auteurs se souviennent de toutes ces prérogatives du minbar. Voilà pourquoi ils tiennent à y exhiber les fils de Fāṭima à côté du Prophète-roi! ([3]) Geste significatif, suggérant une longue série de conclusions, toutes à la glorification des médiocres idoles de la légende šīʿite. En l'esquissant, le Maître semblait pour ainsi dire se les associer et attirer sur eux, comme sur des successeurs éventuels, les regards de ses sectateurs. Cette intention se trahit ([4]) parfois impudemment, lorsque en présentant Ḥasan à l'assistance, il le qualifie de *saiyd* ([5]).

Un jour, le voyant lui et son frère Ḥosain s'avancer au milieu de la mosquée, dans leur éclatante livrée rouge et trébuchant à chaque pas, Aboū'l Qāsim interrompt brusquement son allocution. Descendant de chaire, il les enlève dans ses bras, les transporte sur l'estrade et s'écrie: « Allah et son Envoyé ont bien dit: « vos enfants sont une tentation pour vous » ([6]). Quand j'ai vu ces deux petits s'avancer d'un pas chancelant, je n'ai pu m'empêcher d'arrêter mon discours pour les prendre avec moi » ([7]). Le but de l'anecdote est avant tout d'assurer aux enfants de ʿAlī le titre d'enfants du Prophète. L'on comprend l'agacement d'un Ḥaǵǵāǵ, témoin de ces manœuvres, dan-

([1]) Ḥanbal, III, 261; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 37, (extrait de la *Rivista*

([2]) Cf. *Moʿāwia*, 204-208; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 134, 2 d. l.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 236. I. S. *Ṭabaq.*. VI, 106, 6; Ḥanbal, III, 7, l. 8; 18; 62; II, 32, IV, 70.

([3]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 169.

([4]) On se sert à dessein d'Aboū Bakra, connu par sa médiocre sympathie pour les ʿAlides, cf. notre *Yazīd*, 141, 133. Auprès du minbar, un faux serment و لو على سواك رطب وجبت له النار; Ḥanbal, II, 329.

([5]) Et de fils, « ibni hāḏā »; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 169; Ḥanbal, V, 38, 1.

([6]) Allusion au Qoran; passages cités au commencement de ce travail. Même en présidant la prière publique, il fait les prostrations, ayant sur le dos et les épaules sa petite-fille Omāma; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 205.

([7]) Ḥanbal, V, 354; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 134, 2 d. l.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 236.

gereuses pour la tranquillité publique. On devait, affirmait-il, les appeler fils de 'Alî, conformément à la terminologie, préconisée par le Qoran, depuis le roman de Zainab.

Ces scènes familiales ont parfois un épilogue inattendu (¹). Choyés, embrassés, vautrés dans le giron, ou à califourchon sur les épaules du Prophète, les innocents s'oublient jusqu'à inonder ses habits. Chez les bambins d'alors, l'accident devait être fréquent (²), à en juger d'après l'importance, accordée à l'épisode par nos recueils. Les *Ṣaḥîḥ* les plus vénérés, les *Mosnad*, les *Sonan* les plus anciens tiennent à lui consacrer un paragraphe spécial, sans s'interdire d'y revenir pour les questions connexes. A leurs yeux la matière est riche d'enseignements. Ils s'ingénient à varier la condition, jusqu'au sexe des petits acteurs, afin d'établir la *sonna*, le traitement spécifique à appliquer en l'occurrence (³). Incidemment ils font intervenir un membre de la famille 'abbaside ou d'un clan anṣarien. On ne manque aucune occasion de montrer ces privilégiés dans l'entourage du Prophète; auprès de ce dernier les opérations les plus vulgaires, acquérant une valeur inestimable. De là, dans l'ancienne annalistique, une catégorie de modestes titulaires (⁴), les « Aṣḥab al-wodou' », chargés de veiller aux ablutions du Maître. A défaut de missions éclatantes, ils doivent se contenter de celles-là. Tous ne peuvent être son porte-fanion. Mais chacun se dispute ses sandales, son tapis de prière, ou le récipient servant aux purifications.

(¹) Leur salive coule sur lui, pendant qu'il les porte sur ses épaules; Ḥanbal, II, II, 467, 6: scène préparée pour leur faire attribuer les privilèges, réservés au آل محمّد *Ibid.* Un jour il les entend pleurer فقام فزعا فقال ايّها الناس لقد قمتُ و ما اعقلُ, une variante ajoute la réflexion: ان الولد فتنة; Baladori, *Ansab*, 588.b 632, 6, (le tout d'après Mada'ini). Ce dernier annaliste avait composé un كتاب الفاطميّات, un autre sur les discours de 'Alî; *Fihrist* (Flügel) 102, 8, 22. Baladori a beaucoup utilisé Mada'ini pour ses renseignements sur les 'Alides.

(²) Bohari; *Ṣaḥîḥ*, III, 512; IV, 115.

(³) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 46 et passim.

(⁴) Comme le futur calife Mo'awia, Mogîra ibn Šo'ba, Abou Horaira, Ibn 'Abbas, Abou Mousa al As'ari — il fonctionne aussi comme portier —; *'Iqd* ⁴, II, 4; *Ag*, XVI, 54, 2; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 139; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 311; IV, 101; Moslim, *Ṣaḥîḥ* ¹, II, 322, 351, 542, 543. Ibn Mas'oud est appelé صاحب النعلين و الوساد و المطهرة; Ṭab., *Tafsîr*, XXX, 120, 9 d. l.; comp. Moslim, *op. cit.*, I, 34, 119, surtout 120-21, 168-69.

VI.

LES « GENS DE LA MAISON »

Au milieu de ses absorbantes préoccupations de prophète et de chef d'état, Abou'l Qasim, l'ancien marchand, continuait à s'intéresser aux questions commerciales. Nous le savons par ses relations avec les Kalbites Zaid ibn Ḥarita et Daḥia ibn Halîfa. De là ses fréquentes visites à 'Okâẓ, au marché des Banou Qainoqa' et au bazar de Médine ([1]). Il tenait à suivre les fluctuations du commerce local. Ces soucis profanes avaient causé le scandale des païens de la Mecque. « Non seulement il mangeait et buvait, comme les simples mortels, mais il courait les bazars »! (Qoran, *25*, 8, 22). « Il y achevait une de ces flâneries familières, en compagnie d'Abou Horaira, examinant les marchandises, retournant les monceaux de blé, exposés en vente ([2]), lorsque au retour il se rabattit sur la maison de Faṭima. S'arrêtant sur le seuil de la porte, il se mit à appeler Ḥasan: « Arrive, petit vaurien لُكَع »! Trois fois il recommença l'appel, sans obtenir de réponse. Il venait de s'asseoir dans l'appartement de 'Aisa, quand arriva Ḥasan. Sans doute, — c'est la réflexion du narrateur Abou Horaira — sa mère avait dû le retenir pour lui mettre son collier (سخاب).

([1]) Ṭab., *Tafsir*, XXIX, 56. Ḥanbal, *Mosnad*, I, 268, 9; II, 448, 17; IV, 6, l. 12, 45, 46; Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], I, 53, 176; II, 70, 330-31, 525. A la Mecque il visite régulièrement les *mawâsim* voisins, pour prêcher le monothéisme, au dire de la *Sîra*; à Médine, acquiert avec énorme bénéfice le chargement d'une caravane; Ḥanbal, I, 235.

([2]) Bohari, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 21; IV, 94, n° 60.

A sa vue le Prophète s'empressa de le serrer contre sa poitrine, pendant que les bras du gamin se refermaient sur lui: « Mon Dieu, s'écria t-il, comme je l'aime; aime-le comme moi et tous ses amis avec lui! » (1) Trois fois il répéta ces paroles. (Ḥanbal, II, 331).

Peu après la naissance de Ḥasan, Omm al-Faḍl — on ignore comment elle se trouvait à Médine — l'avait apporté au Prophète. Placé sur ses genoux, le bébé, avec l'inconscience propre à cet âge, s'oublia. L'épouse de ʿAbbās se précipitant lui donna des coups entre les deux épaules. « Doucement, cria le grand-père, ne va pas causer de mal à mon fils ». Dans ces circonstances (2), il se contentait de réparer l'accident avec quelques gouttes d'eau et redemandait ses enfants. Scène attendrissante! Jusque dans les détails les plus intimes, Abou'l Qāsim demeurait pour la postérité « le beau modèle, اسوة حسنة ». De l'air le plus convaincu, la Tradition continue à lui prêter la pleine conscience de ce rôle et l'amène à poser comme devant un objectif (3). Cette curiosité a profité à la famille de ʿAlī et lui a valu dans l'estime de la postérité une importance exagérée. Ses fils ramenés à la maison, Fāṭima, à la façon des mamans bédouines, s'amusait à les faire danser; elle chantait: « ils ressemblent au Prophète et non pas à ʿAlī ». *Tarqīṣ* naïf et peu aimable pour son mari, lequel prenait le parti d'en rire (4)! Sans doute par égard pour son beau-père, لمكان ابنته.

(1) Pourtant Gabriel lui ayant refusé une visite à cause de la présence d'un chien, servant à distraire ses petits-fils, il ordonnera de tuer l'animal; Ḥanbal, II, 305. Sur cet ordre de tuer les chiens, voir réflexions du sceptique Gāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 141 etc

(2) Balāḏorī, *Ansāb*, 737, b; Ḥanbal, IV, 348; VI, 339; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 204, Omm al-Faḍl, de son nom Lobāba, serait « la première convertie après Ḫadīǵa » (sic) elle « émigre à Médine après l'islam de ʿAbbās »; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 203-04. Tout cela est affirmé, sans aucun *isnād*: c'est la doctrine ʿabbāside officielle. Pour la date on n'arrive pas à s'entendre: époque du Ḫandaq, de Ḫaibar (isnād suspect); I. S. *Ṭabaq.* IV 1, 10; aveux significatifs, *ibid.*, ʿAbbās et sa femme, convertis avant Badr, *ibid.* 20. d. l.

(3) On lui fait choisir les pratiques les plus faciles; il craint incessamment de « créer une *sonna* »; Ḥanbal, VI, 34, 51, 61, 86, 169, 170, 182, 183, 233; il est observé dans les circonstances les plus intimes: على حاجته; *Ibid.* II, 12, 13; Moslim, *Ṣaḥīḥ*2, I, 118.

(4) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 130; *ʿIqd*, I, 277, Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 283: *Montaḫab Kanz* ... V, 102; Balāḏorī, *Ansāb*, 354.

Nés de parents médiocrement doués, les enfants s'éveillèrent lentement à la vie de l'esprit. Ḥasan mit longtemps avant de pouvoir proférer une parole ابطأ كلامُ الحسن . Mahomet venait de sortir en sa compagnie, lorsque l'occasion se présenta de pousser le *takbīr*. Immédiatement ce cri fut répété jusqu'à cinq fois par l'enfant, à la grande joie du Prophète. Ainsi la première parole de Ḥasan aurait été « Allah akbar ». De là l'usage des cinq *takbīr* à la *fête* annuelle, وتلك سُنّة العيد. Il n'est pas difficile de deviner l'inspiration de cet édifiant récit, où l'on s'efforce de sanctifier les débuts dans la vie du très sensuel fils de 'Alī. Un jour Faṭima amena ses deux aînés rendre visite à leur grand-père. « Octroie-leur un cadeau », demanda la mère. « A Ḥasan, répondit le Prophète, j'accorde l'intelligence et la retenue ([1]), à Ḥosain la générosité et la considération ». Puis il les plaça paternellement chacun sur une jambe ([2]). La retenue à Ḥasan, l'homme « aux mille femmes »! Sachons gré à nos conteurs de n'avoir pas réservé l'intelligence à son frère, le héros inconsidéré de Karbala?

Un trait, habilement exploité par la Sī'a, c'est l'entrevue de Mahomet avec les députés chrétiens de Naǵran. Elle aurait abouti à la *mobāhala*: nouveau Balaam, Abou'l Qasim voulait essayer sur les Naǵranites l'effet de ses imprécations. Ce serait une des rares occasions, où Faṭima se vit avec les siens mise en évidence par son père ([3]). Cette scène ([4]) en a inspiré une autre, beaucoup plus célèbre dans la littérature 'alide: la scène des *privilégiés du manteau*.

Parmi les leçons, adressées par Mahomet à son harem remuant, il faut compter ce verset du Qoran (*33*, 33): « Allah veut enlever de

([1]) الحلم و الحياء. Comp. cette parole de 'Alī; « les multiples divorces de Ḥasan m'ont valu d'innombrables inimitiés ». Baladorī, *Ansab*, 591, b.

([2]) Baladorī, *Ansab*, 591 b.; 592, a. Pour l'attitude de Ḥosain à Karbala voir notre *Yazīd*, chap. X et XI.

([3]) Ya'qoubī, *Hist.*, II, 91; Balādorī, *Fotouḥ*, 64; *Ag.*, X, 164.; Ḥanbal, IV, 107 (variantes intéressantes). Voir dans *Yazīd* le chap. consacré à Naǵran.

([4]) Dont le cadre a été fourni par le Qoran, *3*, 54: comme dans le verset précédent le Messie se trouvait nommé, on a pensé à des chrétiens, enfin à des Naǵranites. C'est le procédé ordinaire de la *Sīra*: elle s'efforce de donner un corps à d'obscures allusions qoraniques. Cf. notre *Qoran et Tradition*, dans *Recherches de science religieuse*, I, n° 1.

vous, *gens de la maison*, la souillure et vous purifier ». Que le Prophète apostrophe ici ses épouses, tout le contexte le montre! Sa jalousie a voulu leur créer une situation à part, le bénéfice d'une sainteté spéciale. Il s'agissait de les soustraire aux tentations et aux obsessions de ses disciples après sa mort. Ces sollicitations n'attendirent pas cette heure suprême pour se faire jour. Des Ṣaḥābīs et des plus qualifiés — on nomme le Ḥawārī Ṭalḥa — annoncèrent l'intention d'épouser ʿĀiśa. Aboū'l Qāsim s'entendit pour prévenir une éventualité, si conforme aux mœurs arabes, mais désastreuse, pensa-t-il, pour son prestige personnel (1). Elle a inspiré la minutieuse réglementation qoranique. Il confère à ses femmes le titre de « mères des croyants » (2). En revanche il leur annonce un double châtiment pour leurs fautes (3). Ne fallait-il pas raffermir leur vertu chancelante, prévoir la reprise du roman de ʿĀiśa et de Ṣafwān? Il ne craint pas de leur faire adresser par Allah de pressantes exhortations en ce sens: la réserve, la modestie, la pratique de la prière, la claustration, avant tout la continence après sa mort! Toutes ces vertus il voudrait les inculquer aux « gens de la maison » (4). Rien de pareil à l'endroit des ʿAlides: le Qoran ne contient pas même une allusion à leur existence. Silence difficile à concilier avec les exagérations de la Śīʿa!

(1) Formellement affirmé par Maqrīzī, *Imtāʿ*, III, volumineuse *Sīra*, mais non paginée (ms. Kuprulu).

(2) Qoran, *33*, 6: ce titre de *mères* enlevait aux fidèles le droit de les épouser, (cf. Maqrīzī, *op. cit.*) en créant un lien de parenté. S'adressant aux musulmans, ʿĀiśa invoquera plus tard son droit de *maternité* حقّ الأمومة; Moslim. *Ṣaḥīḥ*, I, 143.

(3) Qoran, *33*. 30.

(4) Qoran, *33*, 31 etc., 53. Qu'elles gardent ظهور الحصر = les dos de leur tapis (Ḥanbal, II, 446, d. l.) c-à-d. ne quittent pas leur maison! Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, CXXXIV, 8 présente les veuves de Mahomet; يَلْبسْنَ المسُوحَ (religieuses) مِثْل الرواهب. Le ḥadīṯ nous montre pourtant (texte cité plus haut) ʿĀiśa habillée de rouge! Des moḫannaṯ fréquentent leurs demeures, du vivant de Mahomet; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 94, n° 62. A propos de Qoran, *33*, 6, signalons l'étrange style de Ǵāḥiẓ, *Tria opuscula*, 19, 12: و في بعض القرءآت وازواجُهُ امّهاتهم. A l'époque de Ǵāḥiẓ, le passage, relatif à la *maternité* des épouses de Mahomet, ne se trouvait-il pas encore dans le *textus receptus?* Il le signale comme une variante بعض القرءآت.

Mais le privilège était si grand l'occasion trop belle; l'expression « gens de la maison » demeurait suffisamment vague, pour être revendiquée par les 'Alides et par leurs partisans. Dans le Qoran, Mahomet s'était contenté d'apostropher les personnes, réunies sous son toit, composant alors sa maison, c'est à dire, ses épouses ([1]), le véritable *ahl* de l'homme, comme le comprend la langue arabe ([2]). Il n'avait songé ni à 'Alî, ni à Fâṭima ([3]), habitant à part. Cette restriction gênant la Šî'a, elle a préféré adopter la signification plus large de famille. A ses yeux le « ahl al-bait » doit désigner 'Alî et les siens à l'exclusion de tous autres. Un jour donc, les abritant tous: 'Alî, Faṭima et leurs deux fils, sous son manteau, Mahomet aurait déclaré: « Voilà les gens de ma maison »! Depuis lors les quatre personnages portent dans la tradition šî'ite le titre de « gens du manteau ». On aperçoit la tendance ([4]): revendiquer pour les 'Alides ([5]) le privilège de pureté spéciale, énoncé par le Qoran.

En accueillant le récit, les grands recueils orthodoxes, se sont efforcés de le rendre inoffensif ([6]). Ainsi on fait assister Omm Salama

([1]) Dans Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 325, surtout 326 on s'évertue pour prouver le contraire; le raisonnement est captieux.

([2]) Cf. *Mo'âwia*, 320, 417. Les expressions de آل محمّد = épouses de Mahomet اهل البيت = gens de la maison, actuellement réunis sous un même toit Ḥanbal, *Mosnad*, III, 208, 232, 14; 246, 11 d. l.

([3]) Le but du Prophète c'est de transformer en *tabou* les « gens de la maison », comme il appert du contexte. Or cette interdiction ne peut convenir à la famille de Faṭima.

([4]) Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 324. Et aussi celle de réserver aux 'Alides l'expression de اهل البيت; nombreux exemples, où on l'applique à d'autres familles: Maḥzoumites Omaiyades, Anṣâr etc. I. S. *Ṭabaq.*, V, 88, 16; Ṭab. II, 425, 13; 1787, 1; *Ag.*, IX, 79, 13 d. l.; Ḥanbal, I, 161; IV, 150, 7, d. l., VI, 421. Waqidî (Kremer), 268, 4; Gâḥiẓ, *Maḥâsin*, 349, 6.

([5]) Cette tendance se trahit dans les moindres détails: Mahomet arrache à Ḥasan une datte de la *ṣadaqa*: انّا اهل البيت لا نـأكل من الصدقة, Ḥanbal, II, 409, d. l. « Je vous laisse ma famille » passages indécis; *Ibid.*, III, 14, l. 10, 17; le Mahdî sortira de la famille du Prophète, III, 36.

([6]) Je crois découvrir la même intention dans un ḥadît, chargeant, à la place de 'Alî, Abou Horaira de proclamer la *barâ'a* au pèlerinage présidé par Abou Bakr; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 517, 10 d. l.

à l'entrevue et englober par son mari parmi les « gens de la maison » ([1]). On y agrège également les Ǵa'farides, les descendants du mécréant 'Aqīl, frère de 'Alī et enfin les 'Abbāsides; cette dernière extension, inspirée par des motifs politiques ([2]).

La Śī'a continue à pousser sa pointe en faveur des 'Alides. On connaît les ḥadīṯ, où parmi tous ses contemporains, Mahomet déclare préférer 'Āiśa, puis Aboū Bakr parmi les hommes. A cette déclaration elle a opposé la suivante. « Fāṭima m'est la plus chère, ensuite 'Alī » ([3]). Celui-ci étant revenu à la charge, curieux de savoir, si dans l'affection de son beau-père, il ne l'emportait pas, ce dernier aurait répliqué: « Fāṭima est la plus aimée et toi le plus cher, فاطمة احبّ اليّ منك وانت اعزّ عليّ منها ». Cette affection, il la manifestait en toutes les occasions. Un jour il les trouva endormis. Ḥasan demanda à boire. Au lieu de réveiller les parents, le Prophète prit sur lui de traire une brebis et d'apaiser la soif de l'enfant ([4]). On voit comment on a cherché à combler les lacunes de la *Sīra*, où dans les rédactions primitives Fāṭima occupe à peine plus de place que dans le Qoran ([5]).

([1]) Ḥanbal, VI, 292, bas, 296, bas, 298, 304, 305; le manteau est tantôt de Fadak tantôt de Ḫaibar. Au Ḥiǵāz, on le savait, les Juifs détenaient l'industrie; de là ce flottement topographique.

([2]) Cf. Goldziher, *ZDMG*, L, 114 etc. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 332.

([3]) Cf. *Triumvirat*, 121; *Osd*, V, 522; Ḥanbal, III, 156.

([4]) *Osd*, V, 522; Ḥanbal, I, 101; VI, 391-92: les Banoū Hāśim appartiennent à la famille de Mahomet. « Le آل محمّد comprendrait tous ceux, qui ne mangent pas de la ṣadaqa, à savoir آل عليّ, 'Abbās, Ǵa'far et 'Aqīl ». Balāḏorī, *Ansāb*, 442, b. Les Hāśimites forment « la famille d'Aboū'l Qāsim »; Komait, *Hāśimiyāt*, I, 45. Tous les motifs sont utilisés pour les y introduire subrepticement. Au pélerinage, Ibn 'Abbās déclare avoir été expédié en avant par le Prophète في ضعفة اهله c-à-d les femmes et les enfants; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), I, 423, 1. Dans sa dernière maladie, Mahomet oblige tous les « gens de sa famille » à prendre un remède, excepté son oncle 'Abbās; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 253; 332 où Ibn Ǵa'far est déclaré de la famille.

([5]) Pourquoi se gêner? Quand il ne s'agit pas du Prophète, disait 'Alī, je prends des libertés dans le ḥadīṯ, فان الحرب خدعة, Ḥanbal, I, 131. Aveu précieux! Le ḥadīṯ est donc une arme aux mains des partis; on le compare à une ruse de guerre!

VII.

MAHOMET, LES ENFANTS DE ZAINAB ET OSAMA. DERNIÈRES ANNÉES DU PROPHÈTE

Du côté orthodoxe, on amène le Prophète à prodiguer la même tendresse aux enfants de sa fille Zainab. Un jour il excita les convoitises de tout son harem, en lui donnant à admirer un précieux collier, arrivé du Yemen. « Je le destine, déclara-t-il gravement, à la personne la plus chère de ma famille, اهلي » [1]. « Dans ce cas, s'écrièrent de concert ses femmes, la fille d'Aboū Qoḥafa est sûre de l'emporter ». Sans s'arrêter pour relever cette insinuation jalouse à l'adresse de sa partialité connue pour 'Aïśa, le Prophète suspendit le bijou au cou de Omama, la fille de Zainab [2]. Par moments, on le dirait préoccupé de tenir la balance égale entre les siens, de dérouter par la correction de son attitude les conclusions outrées des partis extrêmes, de prévenir les luttes sauvages, causées par leurs divisions futures. Car avec la Tradition islamite, nous devons prêter au Prophète la pleine conscience de son rôle, de l'importance de ses moindres gestes pour l'avenir de sa communauté. Ce rôle, attribué à Abou'l Qasim ne manquait jamais d'inspirer la verve des sceptiques de Médine, Juifs et autres. « Heureux mortels, disaient-ils aux croyants,

(1) Terme, choisi intentionnellement : sa valeur constitue le fond du débat.

(2) Ibn al-Ġauzi, *Talqiḥ* (ms. Constantinople) p. 6a. Qoḍa'i عيون المعارف (ms 'Omoumiya, Constantinople) ; Maqrizi, *Imta'*, ms. cité ; Ḥanbal, V, 295, 296 ; VI, 101, 119 ; *Fawa'id Ġami' al-Oṣoul* (ms. Berlin), II, 148a ; I. S. *Ṭabaq*, VIII, 168-69.

votre Maître n'a rien oublié, jusqu'à la façon d'accomplir les besoins naturels! » (Moslim, 2 I, 118). Faudrait-il encore soupçonner nos auteurs de ramener ici des clichés, déjà utilisés? C'est la répétition de démarches, de gestes, connus par ailleurs, où seuls les noms diffèrent.

Fāṭima compta deux garçons (1); Zainab aurait eu un garçon et une fille. Ainsi qu'il s'était comporté avec les « deux Ḥasan », Mahomet les prend en chaire avec lui; il accomplit la prière tout en les gardant dans ses bras, ou juchés sur son dos. Comme s'il avait voulu démontrer son impartialité absolue (2), il recommence avec la progéniture de Zainab toutes les attitudes de la *ṣalāt* rituelle. Cette apparente bonhomie, ce laisser-aller patriarcal font partie de la tactique traditionnelle. Non seulement ils préviennent en faveur de la véracité de récits aussi naïfs (3) mais ils sont principalement destinés à dérouter l'attention du lecteur. Dans le cas présent, il s'agit de masquer les desseins réels, poursuivis par l'orthodoxie: au moyen de quelques ḥadīṯ à tournure inoffensive dirimer les divergences au sein de la *ǵamāʿa* mahométane, ou, à tout le moins, émousser les armes aux mains des adversaires šīʿites. Tout a été prévu, jusqu'aux conclusions lontaines. Cette dérogation à la gravité, au recueillement de la prière — on veut bien l'assurer — constituait une des *Ḫaṣāʾiṣ*

(1) Il n'est pas question des filles de Fāṭima. La cadette Omm Kolṯoūm serait née, avant la mort du Prophète; sa sœur Zainab l'aurait précédée immédiatement; Fāṭima n'ayant pas eu d'enfants après la mort de son père; *Osd*, V, 469. Si le mariage de leurs parents a eu lieu après Oḥod, si la naissance des « deux Ḥasan » a précédé la leur, ces fillettes devaient être fort petites du vivant de Mahomet: voilà pourquoi elles ne figurent ni dans la *Sīra* ni dans le ḥadīṯ.

(2) Nasāʾī, *Sonan* (ms. Noūrī ʿOṯmānī, Constantinople) paragra., في حمل الصبايا في الصلاة; Ibn al Ǵauzī, ms. cité; Maqdisī, *Ansāb al-Qorašiyn* (ms. ʿĀšir effendi ; I. S. *Ṭabaq.*. VIII, 26; 168-69 Ainsi le Prophète prend sur son chameau Ibn Zobair et délaisse Ibn Ǵaʿfar; Ḥanbal, IV, 5, bas.

(3) Autre exemple dans Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 97, 98. Mahomet était de bonne humeur, quand il mangeait de la viande, surtout الذراع و كانت احبّ الشاة اليه. Après un vigoureux coup de dent, il s'écrie: انا سيّد الناس يوم القيامة. Silence... nouveau coup de dent; le Prophète reprend sa première affirmation. Quand les Ṣaḥābīs s'entretiennent de Mahomet, ils se trouvent assez près des appartements de ʿAiša pour « entendre le bruit de son cure-dents »; Moslim, *op. cit.*. I, 483.

d'Abou'l Qasim (¹). Le jour de son entrée à la Mecque, il avait en croupe ʿAlı, frère d'Omama (²). Tous ces détails, les écrivains, inféodés à la Šiʿa les ont laissés tomber. Nous devons leur conservation au zèle orthodoxe (³) des collectionneurs sonnites ou ʿabbasides (⁴). C'est partout le même sans-gêne vis-à-vis de la vérité historique.

* * *

Le père de Fatima se montra, s'il se peut, encore plus démonstratif pour Osama fils de Zaid. Cela a valu la peu banale appellation de « حبّ ابن حبّ رسول الله صلعم, amour fils de l'amour de l'apôtre d'Allah », au rejeton de son favori Zaid et de la négresse Omm Aiman. Osama, un monstre de laideur physique, ventru, au nez écrasé, et noiraud, comme sa mère, l'ancienne gouvernante du Prophète! La Tradition — rien n'empêche de le soupçonner — a pu même forcer les couleurs de ce portrait dans le but de rendre plus concluante sa démonstration doctrinale: l'équité du Prophète dans ses affections et l'impossibilité d'y trouver un argument pour les prétentions šiʿites. Le

(¹) Soyouṭı, النموذج اللبيب في خصائص الحبيب (ms. ʿAsir eff.) 146ᵇ.

(²) Maqrizi, *Imtaʿ*, ms. cité; Ibn Ǧauzī, *Talqiḥ*, 6ᵃ.

(³) Comme p. ex. Ḥanbal, III, 33 bas. Le Prophète prédit qu'on se battra pour le *taʾwil* du Qoran. « Abou Bakr et ʿOmar se lèvent [voulant demander s'ils étaient désignés]. Non, dit le Prophète, mais celui qui recout sa semelle. Or ʿAlī cousait sa semelle ». Allusion à l'interprétation allégorique, pratiquée par la Šiʿa.

(⁴) Mahomet s'amuse également avec les enfants de ʿAbbas, joue à la course avec eux, و يستبقون اليه و يقعون على صدره و ظهره و يقبّلهم و يلتزمهم hadit ʿabbaside). Baladori est plein de ces récits. Cf. *Ansab*, 699, 701,ᵇ.720,ᵃ; Ḥanbal, I, 214. Ce thème se trouve largement développé: Mahomet prend en croupe Ibn Ǧaʿfar et Ibn ʿAbbas et délaisse Ibn Zobair; il leur adjoint parfois un fils de ʿAlı. Faḍl ibn ʿAbbas est ainsi distingué, simultanément avec le petit Osama; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 203, 204, 205, 210-11, 212, 216, 226; I. S. *Ṭabaq.*, IV ¹, 1, d'autres Hasimites encore sont pris par le Prophète monté, et placés devant et derrière lui; *Ibid.*, 250 bas. Les Zobairides ont réussi à faire admettre le même privilège pour Ibn Zobair (Ibn ʿAbbas se charge de l'attester dans l'*isnad*), *Ibid.*, 240. Un des artifices du ḥadıṭ, c'est — comme ici — de faire figurer un adversaire en qualité de garant.

petit Osāma s'étant fait en tombant une blessure au front, l'altière ʿÂïśa, malgré l'invitation pressante de son mari, dédaigna de s'occuper du négrillon. A cette vue, Mahomet se précipita pour sucer la plaie de l'enfant (1). « Ah! s'écriait-il parfois, si Osāma était demoiselle, je le couvrirais de soie et de bijoux des pieds à la tête » (2). Au pélerinage d'adieu, Osāma dut s'écarter pour satisfaire un besoin intime. Mahomet suspendit les cérémonies et arrêta la marche du cortège pour attendre son favori. Cette partialité provoqua les protestations des pélerins yéménites. Leur mécontentement les aurait même, au dire du passionné ʿOrwa ibn Zobair, poussés à la révolte, après la mort d'Aboū'l Qāsim (3). C'est assigner un bien futile motif au mouvement national de la *ridda* arabe!

Dans un moment d'énervement, Mahomet avait prescrit en son Qoran (*5*, 42) de couper la main aux voleurs. Il entendait bien en rester à la menace, ne se souciant pas d'avoir à mutiler les innombrables larrons d'Arabie (4). Il agit de même pour la lapidation, édictée contre les adultères. En l'adoptant, il chercha principalement une occasion de se montrer désagréable à ses voisins juifs. Au retour de ses razzias, innombrables étaient les cas d'inconduite, déférés à son tribunal. Les retardaires ou *qāʿidoūn*, demeurés à Médine, avaient

(1) Ibn al-Ǵauzī, *Montaẓam* (ms. cité), II, 61b. I. S. *Ṭabaq.*, IV 1, 43.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, IV 1, 43, لو كان اسامة جارية لكسوتُهُ و حليتُهُ ; Ibn al-Ǵauzī, *Montaẓam ;* Mahomet pénètre dans la Kaʿba, suivi d'Osāma, Ḥanbal, II, 3 ; sort appuyé sur lui, III, 281, 8 ; la voleuse Maḫzoūmite le prie d'intervenir pour elle auprès de Mahomet, IV, 386. Autres ḥadīṯ relatifs à lui, *Ibid.*, II, 20 ; Mahomet entre à la Mecque sur le chameau d'Osāma, *Ibid.*, II, 32 ; il le déclare احبّ الناس الىّ, mais une variante ajoute ما حاشا فاطمة ; II, 106, d. l., 107, 1 ; élevé par Mahomet كبعض اهله (le terme de اهل revient encore) : reçoit une tunique de 50 dīnārs, portée d'abord par Mahomet en chaire ; I. S. *Ṭabaq.*, IV 1, 43, 1 ; 45 ; Ḥanbal, II, 40 ; il propose volontiers Osāma comme mari (Ḥanbal, VI, 411-414) aux musulmanes, venant le consulter.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, IV 1, 44 ; Boḫārī, *Tārīḫ*, I (ms. Kuprulu, non paginé) notice d'Osāma.

(4) Cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 42-43. Ces recueils postérieurs citent d'autres cas ; mais les plus anciens *Ṣaḥīḥ* connaissent seulement celui de la Maḫzoūmite ; Ibn Rosteh (éd. de Goeje) 193-94 ; cf. Ḥanbal, I, 419 : ʿAlī coupe des mains ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 251.

la partie belle pour tenter la vertu hésitante des musulmanes, en l'absence de leurs maris ([1]). Aussi recommandait-il à ces derniers de ne jamais rentrer de nuit, afin de ne pas s'exposer à des surprises humiliantes ([2]). Tout en qualifiant de *boucs* les *ya'idoun*, Mahomet évita de sévir contre ces libertins ([3]). Leur nombre, leur qualité auraient exposé à une trop rude épreuve son prestige de législateur. Cette considération a pu l'engager à retrancher le verset de la lapidation de son recueil, où le calife 'Omar prétendait l'avoir lu ([4]).

Un jour pourtant il jugera urgent de donner un exemple. Il condamna une voleuse Mahzoumite à avoir la main coupée. Grande fut l'émotion, causée par la sentence, atteignant un des clans les plus considérés de la Mecque! Les Qoraisites s'adressèrent à Osama : « seul il jouissait d'assez d'influence auprès du Prophète ; il ne résisterait pas à cette intercession! ». Le lendemain Abou'l Qasim monta en chaire ; il déclara gravement : « Si Faṭima fille de Mahomet s'était rendue coupable de vol, je persisterais à lui couper la main » ([5]). Au demeurant il se contenta de l'effet produit. L'application de l'atroce pénalité se démontrait impossible dans la pratique ; le Qoran ayant négligé de déterminer la valeur de l'objet volé : un quart de dinar, trois dirhems ou moins encore ([6])? Si l'auteur du *Kitab Allah* s'est dispensé de cette spécification, apparemment il faut mettre en cause sa ferme résolution d'en rester là. L'orthodoxie a utilisé l'incident pour faire une nouvelle réclame à Osama et à Faṭima. Elle est assez

([1]) مُغيبة, femmes dont les maris sont absents ; elles ne se trouvaient pas en sûreté à Médine ; Ḥanbal, I, 245.

([2]) Moslim, *Ṣaḥiḥ* [1], II, 146.

([3]) Moslim *Ṣaḥiḥ* [2], II, 41-46, 136. Il intervient toujours à regret, excepté quand il s'agit des Juifs. Comme pour le vin, la règlementation a été trouvée sous les premiers califes ; naturellement on désigne ici 'Omar.

([4]) Nöldeke-Schwally, *Geschichte*, I, 248 etc.

([5]) Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], II, 42

([6]) Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], II, 41, 42. Un ḥadit prescrit de couper le poing au voleur d'un œuf et d'une corde. Pour se tirer d'affaire des commentateurs interprètent *baiḍa* par casque et *ḥabl* par grosse amarre de navire. Voir la discussion dans Nawawi, *Šarḥ Moslim*, I, 107-08 (ms. Instit. biblique, Rome).

adroitement libellée pour ne pas rompre l'équilibre entre les prétentions de la *Sonna* et de la Śī'a, la première représentée ici par le fils de Zaid, la seconde par la femme de 'Alī.

*
* *

Devenu propriétaire des riches oasis du Ḥiğāz septentrional, Mahomet assigna à Fāṭima une dotation annuelle de 85 charges d'orge (¹) A la veille de la reddition de la Mecque, Aboū Sofiān venait d'arriver à Médine, en vue de conclure un accord avec le Prophète. Il s'agissait en réalité de combiner le scénario, devant permettre à ce dernier de pénétrer sans coup férir dans la cité des Qoraišites. Sa fille Omm Ḥabība, mariée à Abou'l Qāsim, avait dû préparer les voies aux négociations, entamées alors. Yazīd, fils d'Aboū Sofiān, a pu s'y intéresser également, si dès lors il avait embrassé la foi nouvelle, comme certaines notices semblent l'insinuer (²).

Aimant les situations imprévues, les rédacteurs de la Sīra ont trouvé piquant de représenter à cette occasion le père de Mo'āwia dans la maison de Fāṭima, la priant de s'interposer en sa faveur (³).

(¹) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 30 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 142 ; Ibn Hišām, *Sīra*, 776 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17.

(²) Cf. *Mo'āwia*, index, *s. v.* Yazīd ibn Abi Sofiān.

(³) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 37, 7. Tout ce récit est sans *isnād* dans I. Hišām, *Sīra*, 805 etc. On y découvre l'intention manifeste d'humilier les Omaiyades en la personne d'Aboū Sofiān, et aussi de glorifier les fils de Fāṭima ; cf. I. Hišām, *Sīra*, 807, 2 d. l. En réalité Abou'l Qāsim était fier de ses relations avec les Omaiyades et la Tradition également. Elle tient à lui assigner deux gendres omaiyades et met leur éloge dans la bouche du Prophète. Avec Aboū Bakr et 'Omar, celui-ci ne se gêne pas, il les reçoit en négligé. Annonce-t-on la visite de 'Oṯmān, il compose aussitôt sa tenue. Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 321. Ces détails trahissent la modeste origine d'Aboū'l Qāsim. En guise de consolation, on montre les plus illustres Compagnons, lui rendant les plus humbles services, s'occupant de ses ablutions (voir plus haut), lui servant de portier, comme Aboū Mousā al-Aš'arī ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 322 ; et Ibn 'Abbās, *Ibid.* II, 351. Si nos *Ṣaḥīḥ* ont si facilement admis l'histoire des fiançailles de 'Alī avec la fille d'Aboū Lahab (*Ibid.*, II, 339), le désir de rehausser le pauvre mari de Fāṭima a pu y contribuer, puisque les B. Maḫzoum le recherchaient comme gendre !

Le récit de l'entretien prête au grand diplomate omaiyade un rôle assez grotesque. Nous voyons le petit Ḥasan ramper par terre aux pieds de sa mère (1), détail en désaccord avec son âge présumé si, comme certains le prétendent, il était né la seconde année de l'hégire. Aux yeux de la Šî'a, il importe infiniment d'avancer la date de cette naissance, afin de pouvoir revendiquer pour l'aîné de Fâṭima une fréquentation effective du Prophète.

A la suite de son père et de son mari, la mère de Ḥasan aurait assisté à la reddition de la Mecque. Nous la voyons alors apparaître aux ablutions de Mahomet (2). Le zèle des auteurs de *Mosnad* et de *Sonan* ne réussit pas à lui découvrir une activité ou des initiatives d'un ordre plus élevé. Rendus au Prophète, les plus infimes services acquéraient une valeur infinie!

Survient la dernière maladie du Prophète. Nous avons décrit ailleurs (3) les intrigues, ourdies pendant cette longue agonie. Autour du moribond, 'Aiša monte bonne garde. La Tradition se devait pourtant de lui ménager une suprême entrevue avec Fâṭima, la seule survivante parmi ses enfants. Mahomet l'aurait envoyée auprès de ses femmes pour obtenir la dispense du *ṭawâf*, ou tournée quotidienne (4). Ici encore l'imagination de nos auteurs aurait pu trouver une mission plus glorieuse (5); éviter de la faire intervenir pour confier son père malade à 'Aiša (6). Sur son lit de mort, il lui aurait prédit qu'elle serait la

(1) يدبّ بين يديها. Ṭab., I, 1123-24.

(2) Moslim, *Ṣaḥîḥ* 2, I, 140; Ḥanbal, VI, 423. 424. Certains musulmans y gagnent l'assurance du Paradis. Moslim, *Ṣaḥîḥ* 2, I, 188, 191

(3) Cf. notre *Triumvirat*, 130 etc. Sur le conseil de Fâṭima (?!) on aurait transporté Mahomet de la maison de Maimouna chez 'Aiša; cf. Ibn Sa'd, *Ṭabaqât* (ms Bib. Khéd.) 118 a; donnée invraisemblable, quand on connaît les relations de Fâṭima avec la favorite.

(4) Baladorî, *Ansâb*, (ms. cité) 267 b.

(5) Mentionnons sa présence au pèlerinage d'adieu: Ḥanbal, III, 320, 6 d. l. 'Alî associé au sacrifice de Mahomet: 63 victimes en rapport avec l'âge supposé de Mahomet; *Ibid.*, cf. notre *Âge de Mahomet*, op. cit. p. 239. Tout a été combiné ici pour mettre en évidence le couple 'Alî-Fâṭima; Ṭab., I, 1750-51; I. Hišâm, *Sîra* 967; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 469. 3

(6) I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 29. 2

première de sa famille à le suivre dans l'autre monde; prédiction rendue vraisemblable par l'épuisement total de la malheureuse femme de ʿAlī. La douleur de Fāṭima s'exhala en vers, conformément à l'ancienne mode arabe; elle serait allée les réciter sur la tombe paternelle. Quand Anas ibn Mālik, le fidèle serviteur du Maître, revint de l'enterrement, elle l'accueillit par cette apostrophe: « Comment avez-vous eu le cœur de confier à la terre la dépouille de l'Apôtre? » (1).

(1) Ṭab. I, 1140; et tous les recueils de ḥadīṯ. I. S. *Ṭabaq.* (ms. cité) 126-27, II 2, 83, 24; 84, 7; Ḥanbal, III, 204; dernière entrevue de ʿAlī avec Mahomet: *Ibid.* VI, 300.

VIII.

DERNIERS JOURS DE FAṬIMA

De nouvelles épreuves allaient marquer les derniers jours de la fille du Prophète. Pendant que par un coup d'audace le triumvirat, Abou Bakr, 'Omar et Abou 'Obaida, enlevait le califat à la *saqifa* des Banou Sa'ida [1], leurs adversaires, joints aux principaux amis de 'Ali, s'étaient réunis dans le maison de Faṭima. Elle devint le centre de l'opposition au pouvoir d'Abou Bakr. Conduits par 'Omar, les partisans du triumvirat accoururent pour les y forcer. Chez les Arabes, la tente [2], la demeure privée étaient considérées comme inviolables; sur le seuil toutes les poursuites devaient s'arrêter. Cette considération ne fit pas reculer 'Omar [3], encore moins le deuil et le prestige

(1) Cf. *Triumvirat*, 133 etc. : élégie de Faṭima sur son père : *'Iqd* [4], II, 6.

(2) Cf. notre *Yazid*, 158-59, 163 ; notre *Ziad ibn Abihi*, 91 92.

(3) فقالت فاطمة يابن الخطّاب أتراك محرقا عليّ بابي قال نعم و ذلك اقوى فيما جاء به ابوك (d'après Mada'ini) ; Baladori, *Ansab*, 384 [a]. Faut-il traduire la réponse de 'Omar : « je le puis en vertu de la religion fondée par ton père ? » — « Tu ne te soucies guère de la mort de Mahomet » avait dit 'Ali à Abou Bakr ; (I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 84, 13). Accusation fondée, quand on compare l'empressement de ce dernier pour accaparer le califat. Voir notre *Triumvirat*, 133-34 Pendant 36 heures au moins le cadavre du Prophète demeura oublié et horriblement gonflé (I. S. *Ṭabaq.* II [2], 57, 2 ; 58 d. l., 59, 1-3). Pour excuser indirectement cet abandon, la Tradition essaie longuement de faire croire qu'on ne pouvait s'habituer à l'idée de la mort de Mahomet C'est la théorie, utilisée par M. Casanova, *Mahomet et la fin du monde*. Pendant la toilette du cadavre, un sommeil mystérieux s'empare des assistants, (voilà le pendant à l'assoupissement survenu à Badr et

de Fāṭima. Il en vint aux mains avec ʿAlī, cependant que la malheureuse fille du Prophète, sortant de sa demeure, menaçait de découvrir en public sa chevelure (¹), le signe suprême de détresse chez les femmes arabes (²)! On organisa un véritable siège autour de la maison, où ʿAlī s'était retiré avec ses partisans. ʿOmar le terrible lutteur, redouté dans les foires de ʿOkāẓ, vint s'y mesurer avec le gendre du Prophète, avec Zobair et les autres adversaires du Triumvirat (³).

Le Qoran, la Tradition (⁴) après lui, imposent au fidèle l'obligation de rédiger son testament (⁵). Esprit pratique, Mahomet a voulu prévenir les contestations inutiles. A-t-il pu pour lui-même négliger cette précaution? Les Śīʿites se refusent à l'admettre et leur argumentation, convenons-en, ne manque pas de valeur. Sur la fin de Mahomet, il plane un mystère, insuffisamment voilé par le désordre intentionnel des versions contradictoires (⁶). Pendant cette longue agonie de 15 jours, Aboū'l Qāsim ne retrouva-t-il plus un moment de lucidité pour manifester ses volontés suprêmes; le Triumvirat réussit-il à supprimer la preuve de cette manifestation? Non pas qu'il ait sérieusement songé à ʿAli, pour sa succession, quand de son vivant il avait affecté de le tenir à l'écart des affaires. Aux yeux de la Śīʿa,

---

à Ohod!). Ils l'achèvent, les yeux bandés, par crainte de cécité, s'ils apercevaient la *ʿaura* d'Aboū'l Qāsim : *Ibid.*, II ², 60, 19; 61, 16 etc. Ils eurent aussi les oreilles bouchées, puisqu'ils ne s'aperçurent pas du coup d'état, accompli par les triumvirs.

(¹) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 191; maison de Fāṭima fouillée, *Ibid.*, II, 155.

(²) *Ag.*, XV, 71 : 99, 18; XVIII, 137, 10; 202, 27; se détourner quand une femme dénoue ses cheveux. Ibn Hiśām, *Sīra*, 809, 2 d. l.; Wellhausen, *Reste* ², 199, comp. 195-96. Au fatḥ de la Mecque, les femmes qoraiśites se précipitent, au devant des chevaux, la chevelure découverte; Balādorī, *Ansāb*, 226, a.

(³) Ṭab., *Annales*, I, 1818, 1820; comp. I. S. *Ṭabaq.*, III ², 223, 14. D'un coup de poing, ʿOmar renverse Aboū Horaira فضرب عمرُ بيده بين ثدييّ فخررْتُ لاستي : Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 34. Cette extraordinaire vigueur corporelle est la réplique sonnite au personnage de ʿAlī, reproduisant les gestes de Samson à Ḫaibar.

(⁴) Ne jamais se coucher sans son testament rédigé; Ḥanbal, II, 4; 34; cf. notre *République marchande de la Mecque*, 20; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 10.

(⁵) Qoran, *2*, 176; *5*, 105.

(⁶) Cf. *Triumvirat*, 130-32; I. S. *Ṭabaq.* (ms. cité) 123 ᵇ etc.; 151 ᵇ etc.

'Ali est le وصي, le légataire par excellence du Prophète, et son fils, le sensuel et léger Ḥasan, le وصي الوصي le légataire du légataire (1).

Qu'on comprenne *waṣiy* dans le sens d'exécuteur testamentaire — et c'est fréquemment le cas — l'honneur demeure assez grand. Parmi les contemporains de Mahomet, nous voyons fréquemment des Arabes, sans postérité mâle ou laissant des enfants mineurs, choisir de la sorte des *waṣiy*. Ce choix tombait toujours sur des personnages influents, en mesure de faire respecter les droits des orphelins, « déposés en leur sein », comme on disait. Nommons les deux premiers califes et le richissime et violent Zobair. Ainsi donc 'Ali aurait été chargé de veiller sur la famille d'Abou'l Qasim, c'est à dire sur ses épouses et sa fille ou encore sur sa communauté naissante. A lui aurait été dévolue la mission de les réchauffer dans son sein. Aucune de ces considérations n'a échappé aux partisans du mari de Faṭima, quand ils revendiquent pour lui le titre de waṣiy. « Comment, s'écrie Komait, apostrophant le Prophète ».

« Tous les hommes, à part toi, laisseraient un légataire, et l'on nous blâme, parce qu'à bon droit nous refusons de l'admettre? » (2).

La Sonna de son côté s'est insurgée contre cette argumentation. Aux titres de ولي الامر، وصي successeur, légataire, accordés à 'Ali (3).

(1) Komait, *Hašimiyat*, I, 60, 62, 72 (éd. J. Horovitz). Voilà pourquoi au pèlerinage 'Ali fait proclamer qu'il est prêt à acquitter les dettes, laissées par Mahomet; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 89 (voir plus bas). On associe volontiers les « mères des croyants » à Faṭima dans ses réclamations pour l'héritage d'Abou'l Qasim; Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 72. Cette réclamation est destinée à atténuer les droits de cette dernière, comme aussi à faire contraste. 'Abbas se trouve parfois adjoint aux revendications de Faṭima; Moslim, *Ṣaḥiḥ* II, 73. Ce détail, inspiré par les 'Abbasides, devait prouver qu'ils étaient après Faṭima, les plus proches héritiers du Prophète. Une thèse dynastique! Dans cette version, notez l'absence de 'Ali. 'Ali aurait frustré 'Abbas de sa part; Moslim, *op. cit.* II, 73, 3 d. l. On voit à quelles armes recouraient les deux partis! Sur la nature et les effets juridiques de la *ṣadaqa* — sorte de biens domaniaux inaliénables — voir un texte intéressant de I. S. *Ṭabaq.*, [2], 260, 5. Les familles des califes 'Omar et 'Otmân possèdent également leur ṣadaqa; *Ibid.*, loc. cit.; Moslim, *Ṣaḥiḥ* [2], II, 13, 9 etc., ce sont des *waqf*, comme le déclare le texte marginal de Moslim, *loc. cit.*; I. S. *Ṭabaq.*, III [2], 53, bas.

(2) Komait, *Hašimiyat*, II, 44; j'adopte la leçon: تستخلف.

(3) Komait, *Hašimiyat*, II, 94.

elle a opposé une longue série de ḥadīṯ, montrant le Prophète, terrassé par la violence et la soudaineté de sa dernière maladie, agonisant, aphone, et mourant finalement intestat. L'obligation de rédiger un testament s'évanouit; elle demeure sans objet, lorsque le mourant ne possède rien à léguer. Or le Prophète serait mort dans le plus entier dénûment, mieux encore, débiteur envers un Juif médinois! Pourquoi aurait-il songé à un document de ce genre: ne laissait-il pas après lui le Qoran, dépositaire de ses pensées suprêmes? (1). ʿĀiśa se trouvait toute désignée pour prendre la responsabilité de ces syllogismes, de ces récits, à tendance polémique. « Le Prophète a expiré sur ma poitrine et avant que je m'en aperçoive » (2). Cette affirmation, la favorite la présente sous toutes les formes (3). Il est mort dans sa maison, elle ne l'a pas quitté un instant. Quand donc aurait-il pu rédiger ou dicter un testament?



La persévérante politique de Mahomet, ses luttes contre les Juifs avaient fait de lui le plus grand propriétaire foncier du Ḥiǵāz (4). Il possédait de vastes domaines à Médine, à Ḫaibar, à Fadak, à Wādi'l Qorā. Fāṭima résolut de revendiquer sa part dans l'héritage paternel et tout spécialement l'oasis de Fadak. De son vivant elle en avait

(1) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 13, 4 d. l.; 14, 10.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 49 etc. Ḥanbal, VI, 274 cf. *Triumvirat*, loc. cit.; *Yazīd*, 73. 75.

(3) Comme la suivante: en mourant le Prophète laisse quelques dīnārs et presse ʿĀiśa de l'en débarrasser. Quelques recommandations insignifiantes, voilà à quoi se réduit عامّة وصيّة نبيّ الله; Ḥanbal, VI, 315, bas; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 14; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 44 etc.; Moslim, *Ṣaḥīḥ* I, 523-24. L'école ʿabbāside s'en était déjà aperçu; voir la réponse, attribué à Ibn ʿAbbās, à ce sujet. I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 51, 21. Aussi oppose-t-elle ses ḥadīṯ à ceux de ʿĀiśa; (*Ibid.*, 50-51) ʿAlī a recueilli le dernier soupir du Prophète. Elle proteste contre l'intervention brutale de ʿOmar à ce moment; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 13-14.

(4) Du Juif Moḫairiq il aurait hérité le vaste domaine, formant la *ṣadaqa* du Prophète à Médine; Wāqidī (Kremer), 259, 7. Comp. le mémoire de R. Leszynsky, *Die Juden in Arabien zur Zeit Mohammeds.*

déjà réclamé la possession. Si on la place alors en face d'un refus, c'est sans doute pour justifier d'avance la conduite d'Abou Bakr. L'intervention des veuves d'Abou'l Qasim, exigeant également leur part de Fadak, doit répondre à la même préoccupation (1). Historiques ou non, ces contestations diminuaient d'autant les droits des 'Alides. Dans le développement de cet incident, nous nous heurtons partout aux préjugés de parti. Fidèle à son principe: « le Prophète n'a pas laissé de testament », la Sonna se range aux côtés d'Abou Bakr et de 'Omar, affectant de considérer la fortune territoriale d'Abou'l Qasim comme domaine d'état.

Le Prophète s'était fait intimer par Allah (Qoran, *75*, 16, 17) l'ordre de ne pas se presser pour éditer le Qoran, comme recueil séparé. La précaution était prudente, étant donné le caractère inconsistant de certaines révélations; il voulait se réserver le loisir de les reviser. Fidèle à cette recommandation d'en-Haut, il évita de laisser après lui des stipulations écrites, même en une matière aussi importante que la transmission du pouvoir, au sein de la communauté naissante Il redouta avec raison de ne pas voir respecter ses dernières volontés

En portant la contestation devant le tribunal du premier successeur de Mahomet, Faṭima, on pouvait le prévoir, s'y prit maladroitement. En l'absence d'un document, attestant la réalité de la donation paternelle, ella cita, comme témoins, 'Alî et ses deux fils Ḥasan et Ḥosain (2), ce dernier ne comptant pas six ans! On voit pourquoi la Šî'a cherche à avancer les dates de leur naissance et du mariage de leurs parents Aux réclamations de Faṭima, Abou Bakr s'était contenté d'opposer cette hypocrite fin de non-recevoir: « les prophètes ne laissent pas d'héritiers! » La distinction ne pouvait être difficile à trouver et les écrivains, favorables aux 'Alides, en ont fait honneur à Faṭima. Elle commença par une citation du Qoran (*27*, 16): « Salomon recueillit l'héritage de David », puis elle ajouta le *distinguo* obvie: « la pro

(1) Bohârî, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), II, 437; Baladorî, *Fotouḥ* 30-31; Ya'qoubî, *Hist.*, II, 142 Ḥanbal, I, 3, 6; VI, 44, 145 (avec l'*isnad* suspect 'Orwa-'Aïsa).

(2) A sa mort Ḥosain aurait compté 58 ans. C'était, ajoute-t on, l'âge de son père 'Alî, de son fils 'Alî, puis de Mohammad fils de 'Alî ibn Ḥosain; *Hamis*, II 334. C'est le procédé des chiffres symétriques; cf notre article, *L'âge de Mahomet*, 212

phétie. les privilèges suréminents, attachés à cette dignité, ne se transmettent pas; accordé! Mais l'héritage demeure! » (1).

Une autre version (I. S. *Ṭabaq.*, II², 86) préfère l'intervention du mari de Fāṭima. A l'exemple de Salomon, cité par sa femme, il aurait ajouté celui de Zacharie, père de Jean Baptiste (Qoran, *19*, 6).

Si précédemment le couple ʿAlī-Fāṭima avait déployé autant de décision et d'intelligence, vraisemblablement le triumvirat aurait échoué dans ses tentatives pour accaparer le califat. Ç'eût été pour le malheur de l'empire arabe, comme la suite le montrera. Mais au temps d'Ibn Saʿd et même de Komait, la Šīʿa devait posséder déjà son arsenal d'armes polémiques. Nous y voyons ʿOmar revenir plus tard sur la décision d'Aboū Bakr, céder en indivis à ʿAlī et à ʿAbbās les biens-fonds du Prophète, situés à Médine; mais à la condition d'en appliquer les revenus à des œuvres d'utilité publique. En dehors de cette charge onéreuse, l'astucieux Ibn al-Ḫaṭṭāb spéculait sur leur mésintelligence. Elle ne tarda pas à éclater. En présence du calife, ʿAbbās traita son neveu ʿAlī de « menteur, scélérat, traître, déloyal, هذا الكاذب الآثِم الغادِر الخائن » ; absolument les mêmes qualificatifs que le duo hāšimite avait adressés dix ans auparavant au prédécesseur de ʿOmar. La version du Ṣaḥīḥ de Boḫārī s'est empressée de supprimer ces expressions malsonnantes (2).

etc. D'après Ibn al-Baṭrīq (éd. Cheikho), II, 38, 19. Ḥosain aurait atteint 63 ans; il serait donc né deux ans avant l'hégire! Ligne 17, lisez مَيْسُون بِنْت بحدل. Pour le sens de Qoran, *75*, 16, 17, comp. Ṭab., *Tafsīr*, XXIX, 101. Mahomet modifie des sourates la dernière année de sa vie; I. S. *Ṭabaq.*, II², 104, 6.

(1) ان النبوّة لم تُوْرَثْ و لم يْبقَ إلّا التوارُث ; Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 55-56; comp. Ṭab., III, 14, 6 (une source ʿalide comme l'insinue l'isnād). Mahomet avait déclaré inacceptable le témoignage d'un familier ou d'un membre de la famille en faveur de la famille : لا تجوز شهادة القانِع لاهل البيت ... القانع الذي ينفق عليهِ اهل البيت ; Ḥanbal, II, 204; ḥadīṯ directement dirigé contre les prétentions de Fāṭima (Aboū Horaira!), *Ibid.*, II, 242, 7-6 d. l.

(2) Boḫārī (Krehl), II, 272-74; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 71; Caetani, *Annali*, II, 687-89; cf. I. S. *Ṭabaq.*, II², 85-87.

IX.

MORT DE FAṬIMA; SES FUNÉRAILLES, SA TOMBE.

LE DEUIL CHEZ LES ANCIENS ARABES ET DANS L'ISLAM

On s'accorde à placer la fin de Faṭima, l'an 11 H., un, deux, trois, quatre, six ou huit mois après la mort de son père [1]. Cette divergence suffirait à montrer que l'on ne possédait aucune information directe sur un événement, passé inaperçu au milieu des luttes intestines pour la conquête du califat, et de la sanglante répression de la *ridda*. Comme elle avait vécu, l'unique fille survivante du Prophète s'éteignit parmi l'indifférence générale des contemporains, soucieux de se partager l'héritage politique du Maître disparu, beaucoup plus que de recueillir les souvenirs, se rattachant à cette grande mémoire. Quand ils auraient entrevu dès lors l'utilité de cette érudition historique, la liberté d'esprit leur faisait défaut.

La date de l'an 11 a été déduite de la prophétie *post eventum*, attribuée à son père sur la mort prochaine de sa fille [2], — on peut également supposer le *processus* inverse — de l'impossibilité, où l'on se trouvait pour prouver l'existence de Faṭima, postérieurement à son différend avec Abou Bakr. A ce dernier elle avait juré de ne plus adresser la parole [3]. Comme on voit, peu après la mort de Ma-

(1) Ṭab., I, 1869; Ibn 'Abdalbarr, *Isti'ab*, 771; Ya'qoubi, *Histoire*, II, 120.

(2) Ḥanbal, VI, 283.

(3) Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 72; Ṭab., II, 1825. Parce que, affirme Ibn Forat (ms 1595, Paris), 7b, elle aurait reconnu la justice de sa décision; Ibn al Gauzi, *Mauḍou'at* (ms.

homet, ʿAlī arriver à composition avec le premier calife et se consstituer un harem complet. on a conclu à la disparition de sa femme. Voilà comment on est arrivé à s'accorder sur l'an 11. A partir de ce terme, la personnalité de Fāṭima demeurait sans emploi. Sa conservation eût entraîné à des aveux pénibles pour la réputation des héros islamiques. On s'est empressé sans trop de regrets à supprimer cette ingrate figure. Ainsi avait agi ʿAlī dans la nouvelle organisation de sa vie privée.

Fāṭima demeura obsédée jusqu'à la fin par la manie de la persécution. Aux veuves de Mahomet, entourant son lit de mort, elle se plaignit des vexations, dont elle avait été victime sa vie durant. Elle se déclara heureuse d'avoir à quitter leur compagnie et ce monde d'iniquité, où l'on avait foulé aux pieds ses droits, ses privilèges, violé la justice à son endroit, « annulé le testament de son père ; elle expira à l'âge de 23 ans », affirme gravement Yaʿqoūbī (II, 128-29). A ce moment suprême, ʿAlī se trouva absent du domicile conjugal (1), surpris, assure-t-on, par la soudaineté de la catastrophe.

A Médine, il paraît avoir été le seul à ne rien prévoir. S'il est permis d'en juger, d'après la longueur des discours de Fāṭima aux femmes des Anṣārs et de Qoraiś, venues pour la visiter dans sa dernière maladie (2), cette mort n'eut rien de soudain. Mais il fallait atténuer le côté choquant de cette absence. Aussi le fait-on revenir (3)

B. Khéd.) préfère nier le différend. Voici le résumé du dialogue (d'après Balādorī, *Ansāb*, 340-41) entre A. Bakr et Fāṭima : « Quel est ton héritier ? — " Ma famille ". — Pourquoi détiens-tu l'héritage de mon père ? — Je n'ai recueilli ni or ni argent ». — Et ses terres à Fadak صدقَتُهُ بعدك ? où il faut lire بِفَدَكَ. Une autre version la réconcilie avec A. Bakr et montre ce dernier, priant à ses funérailles. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17, 19. Abandonné par ses partisans après la mort de Fāṭima, ʿAlī fait la paix avec Aboū Bakr ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 72, كان لعليّ وجهة من الناس حياةَ فاطمة . Personnellement son prestige devait être mince ; encore le devait-il à sa qualité de gendre !

(1) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17-18 ; Ḥanbal, VI, 461, 462 : Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 729.

(2) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 128-29.

(3) Ṭab., III, 2435 ; Balādorī, *Ansāb*, (ms. cité) 260 b ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 54, 5. Fāṭima a dû mourir phtisique, comme son aîné Ḥasan, اسلّ ; il expira en rendant ses poumons ; Balādorī, *Ansāb*, 602 a. Inutile de faire intervenir le poison, comme on l'a

pour présider à la toilette funèbre de la morte. Quand il perdait une de ses filles, Mahomet — affirment les Ṣaḥîḥ — voulait y voir apporter les soins les plus minutieux, multiplier les lotions du cadavre, mêlees à des essences précieuses ([1]). Celle de Faṭima se fit d'une façon plutôt sommaire avec l'assistance inevitable de 'Abbâs et de son fils. Les funérailles eurent lieu la nuit même ([2]) de son décès et avec la plus grande précipitation. Abou Bakr en eut connaissance trop tard.

Lorsque Omm Salama, la future mère des croyants, perdit son premier mari, elle se proposa de « lui consacrer une lamentation, qui produirait sensation, لابكينّه بكاءً يُتحدّث عنه » ([3]). Indifférent par nature, l'Arabe cède volontiers à la vanité. A défaut de ce sentiment, la piété pour le Prophète n'avait pas encore jeté des racines assez profondes, afin de valoir à son dernier enfant ces suprêmes marques de déférence. Il faut sans doute tenir compte du desarroi, régnant alors à Médine, travaillée par des dissensions intestines, menacée par le soulèvement de la *ridda*, si l'on veut comprendre ce manque d'intelligence chez 'Alî et chez les triumvirs.

Quant à l'âge total de Faṭima, nous avons déjà entendu Ya'qoubî parler de 23 ans. D'autres lui accordent 27, 29 ans « ou environ » ([4]). Cette dernière restriction laissait une marge suffisante. Certains annalistes en ont profité pour lui assigner 30 et même 35 ans ([5]). Nous

prétendu ; cf. *Mo'awia*, 149 54. Au lieu de la fille d'Aš'at, on nomme celle de 'Amrou ibn Sohail, femme de Ḥasan ; elle aurait reçu 100,000 dinârs de Mo'awia pour le coup. Baladorî, *Ansab*, 603, b.

([1]) Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], I, 345 47.

([2]) Innombrables ḥadît ; 'Alî l'enterre sans même l'avoir regardée ; I S *Ṭabaq.*, VIII, 18, haut ; Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 72.

([3]) Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 340, 13. Pour le testament de Faṭima, cf. Ḥanbal, VI, 283 : كان في وصيّتها الستر الذي يزعم الناس انها احدثتْهُ وان رسول الله صلعم دخل عليها فلمّا رآهُ رجع. Quel est ce ستر introduit par Faṭima et mis en rapport avec la tenture ou portière couverte d'images, dont nous avons parlé plus haut ? 'Alî aurait prononcé une élégie sur la tombe de sa femme ; *'Iqd* [4], II, 7, bas.

([4]) Ṭab. I, 1825, 1869 ; III, 2302 03, 2435 ; Ya'qoubî, *loc. cit.* ; Ibn al Atîr, *Kâmil* (Tornb), II, 259. Elle est جُوَيرِيَة = non nubile au début de la mission de Mahomet (Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 91). D'où un total d'au moins 30 ans.

([5]) *Osd*, V, 524 ; I. 'Abdalbarr, *Istî'ab*, 773 ; Nawawî, *Tahdîb*, 850-51 ; « 31 ans et plusieurs mois » ; Baladorî, *Ansab*, 258 [a].

croyons inutile de revenir sur ces évaluations après avoir plus haut discuté le motif de ces divergences. Si nous n'avons pas fait fausse route dans l'exposition de cet imbroglio chronologique. le lecteur devra décider son choix pour les chiffres les plus élevés.

*
* *

La *ǵāhiliya* ignora le culte des morts. On constate plutôt la hâte pour se débarrasser de leur dépouille, la fréquence des enfouissements nocturnes et précipités, pratiques conservées aux premiers temps de l'islam (¹), et pour les personnages les plus vénérés: nommons le Prophète, sa favorite ʿAiśa, son beau-père Aboū Bakr et les premiers califes. La religion de Mahomet plongeait ses racines (²) les plus profondes dans l'*arabisme*. L'auteur du Qoran n'a pas compris l'opportunité d'une réforme en cette matière. Ce Qoraiśite positif, étranger à la psychologie, s'est contenté de légiférer pour une collectivité *ma-*

(¹) Cf. *Triumvirat*, 133-34 ; Ḥanbal, II, 240, 388, 474. Wellhausen, *Reste*², 112. I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 143, 146, 147, 148 ; VI, 64, 19 ; 73 ; Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, I, 189, 200 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 258-59 ; aux funérailles, l'allure doit être rapide, mais دُون الخبب ; Ḥanbal, I, 432 ; Arabes recouvrent à peine les cadavres, fréquemment déterrés par les hyènes ; Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, VI, 154-55 ; aux enterrements défense de « se traîner comme les Juifs », (Mahomet), Ḥanbal, II, 344, 1 ; ailleurs Mahomet proteste contre les enterrements nocturnes ; *Ibid.*, III, 295.

(² Comp., *Iqd*⁴, II, 4, 9 d. l. recommandations suprêmes de ʿAmrou ibn al-ʿĀṣi : Goldziher, *Abhandlungen*, II, 41 ; du même sur « le culte des morts dans le paganisme et dans l'islam », *M. S.*, I, 229-63 ; Wellhausen, *Reste*², 177-86. La plupart des récits, où l'on découvre le culte des morts chez les Arabes préislamites, ont été composés, les vers anciens furent remaniés à l'époque *impérialiste*, lorsque les conquérants éprouvèrent le besoin de rendre leurs ancêtres *présentables*. Quant aux récits, prêtant aux premiers musulmans une insensibilité contre nature, il n'est pas *interdit* d'y soupçonner des tendances polémiques contre d'anciens usages, jugés entachés de polythéisme (cf. Goldziher, *M. S.*, I, 258 etc.). L'esprit du ḥadīṯ est non *historique*, mais *doctrinal*. Cette disposition rend particulièrement épineuse l'étude des débuts de l'islam. La vie de Fāṭima en fournit la meilleure démonstration. ʿĀiśa n'hésite pas à établir son lit à l'endroit de sa chambre, où repose la dépouille du Prophète ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 85, 15. Ce dernier ḥadīṯ peut contenir une protestation implicite contre le culte des tombeaux.

sculine, pour les rudes compagnons de sa carrière agitée, souvent au détriment des sentiments les plus délicats du cœur humain. Suppléant à son silence, la Tradition la plus ancienne préconise en présence de la tombe un stoïcisme contre nature. Elle impose au Prophète de demander grâce pour ses larmes, versées sur la mort de ses enfants. Sa sévérité s'empresse de proscrire les plus innocentes manifestations du deuil (1). Partout elle affecte de flairer une menace pour son étroite conception du monothéisme, quand en réalité elle renchérit encore sur la dureté de l'ancienne société arabe.

Chez beaucoup de Sémites, observe le Prof. Sellin, – nommons les Palmyréniens, les Araméens, les Nabatéens, et chez les Juifs le monument d'Absalon – « la stèle apparaît comme la partie la plus importante des tombeaux » (2). Rappelons le célèbre Qoss ibn Sa'ida établissant entre les tombes de ses frères un *masǵid*, peut-être une stèle. Dans son zèle étroit, l'orthodoxie a pu redouter la confusion avec les *naṣab*, condamnés par le Qoran. De là l'interdiction de transformer les tombeaux en *masǵid*, édictée par le Ḥadît.

Antérieurement à l'hégire, les tribus consentaient pourtant à admettre une exception en faveur d'un ancêtre, d'un paladin, d'un héros, immortalisés par leur courage ou par leur générosité. Un entassement de blocs (3), un cercle de pierres suffisaient pour marquer l'emplacement de ces tombes, et en l'honneur de ces mânes glorieuses, on venait y verser une coupe de vin ou le sang des victimes (4). « Pas de tombes, faisant saillie, toutes à même le sol ! » (5) ainsi prononce la Tradition. Et pour produire plus d'impression, elle montre Omm Ḥabiba (6), se fardant, se parfumant trois jours après la mort de son

(1) *Divan* de Omaiya ibn Abi's Salt (éd. Schulthess), XXXV, 6. Cf. Ḥanbal, II, 134, 135, pleurs défendus aux funérailles ; innombrables ḥadît en ce sens : 169, haut ; VI, 66 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ* 2, I, 340.

(2) Sellin, *Zu der ursprungl. Bedeutung der Mazzeben*, dans *Orientalist. Litteraturz.*, 1912, p. 120. Nous y reviendrons dans un autre travail en préparation sur le *masǵid* arabe.

(3) Comp. *Ag.*, II, 16), 17-8.

(4) Cf. notre *Mo'awia*, 105, 106, 340-42, 116 ; Goldziher, *M. S.*, I, 230-34.

(5) Tirmidi, *Ṣaḥîḥ*, I, 195 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 264-65 ; Ḥanbal, I, 96 ; VI, 18.

(6) Voir les *Ṣaḥîḥ* : défense de Mahomet à Faṭima de prendre part aux manifestations de deuil, sinon, ajoute-t-il, ما رأيت الجنّة حتى يراها جدّ ابيك c-à-d. 'Abdal-

père Aboū Sofiān, « afin d'obéir au précepte du Prophète ». Un des favoris de la Tradition, Ibn ʿOmar préside des courses de chevaux [1], en revenant des funérailles d'un de ses enfants. ʿAmrou ibn al-ʿĀṣi, le conquérant de l'Egypte, meurt en vrai croyant. Voici ses dernières recommandations à son entourage: « Quand vous m'aurez confié à la terre, arrêtez-vous autour de ma tombe, le temps requis pour immoler un chameau et consommer sa chair. Votre présence me consolera ». (Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 60).

Le Bédouin se glorifie de son insensibilité au milieu des plus grands désastres: il se défend de pleurer sur ses affections les plus chères [2]. Un poète, chantant une épouse, enlevée par la mort, voilà un thème plutôt rare dans la littérature arabe! A quoi bon s'affliger? Une femme s'en va, une autre prend sa place! C'était leur façon de se consoler, comme la malicieuse ʿĀïśa le rappellera à son auguste époux. Sur la tombe de la sienne, Ǵarīr avait prononcé une élégie [3], où la vérité de l'émotion s'unit au naturel de l'expression, deux caractéristiques, peu communes dans l'abondante production élégiaque du désert. Mais l'infortuné poète semble demander grâce et vouloir désarmer d'avance les rigueurs de l'opinion. Ecoutons son début:

---

moṭṭalib ; Ḥanbal, II, 169 ; لاجتماع الى اهل البيت و صنيعة الطعام بعد دفنِهِ [الميت] (Ḥanbal, II, 244) était mal vu ; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 59. Sur la tombe des martyrs de Oḥod on fait prier Mahomet « huit ans après » cette bataille. (Ḥanbal, IV, 154, 13). A cette époque le Prophète avait cessé de vivre, si nous devons nous en tenir à la chronologie de la *Sīra ;* voir notre travail, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra*. On a senti la difficulté et l'on met cette prière dans les derniers jours du Prophète ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ². II, 285. Il s'excuse de pleurer à la mort d'un de ses enfants ; *Ibid.*, I, 273, d. l. ʿĀïśa lui dit: « au retour de mes funérailles لظللْتَ آخر يومك مُعَرِّسًا ببعض ازواجك ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Kr.), IV, 46. Pour la forme des tombes, voir commentaire de Fr. Schwally, I. S. *Ṭabaq.*, II ², 38. Il faut mettre en ligne de compte l'habitude des Arabes de dissimuler les tombes pour prévenir les vengeances posthumes Ainsi, pendant l'occupation de Rhodes sous Moʿāwia, Faḍāla ibn ʿObaid fait égaler au sol les tombes des soldats morts ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 357, 5. cf. *Moʿāwia*, loc. sup. cit. Pour les tombes lapidées, cf. R. Hartmann dans *Archiv f. Religionswiss.* XV, 148-49.

(1) Autre exemple de l'ascète Moṭarrif ibn ʿAbd allah ; Śaʿrānī, *Lawāqiḥ al-anwār* 29 a, (ms. Institut biblique); Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 135 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 150 ; VIII, 70.

(2) Cf. *Yazīd*, 191.

(3) Citée pour sa beauté dans Ibn Qotaiba, *Poesis*, 280, 308.

« N'était le respect humain, de nouveau je m'abandonnerais aux larmes, je visiterais ta tombe, comme on visite un être chéri ;

Je contemplerais — et pourquoi détourner les regards? — une fosse où a pénétré la pioche.

Ta mort a déchiré mon cœur, au déclin de ma vie....! » [1].

Nous sommes à l'aurore du second siècle de l'hégire. En cent ans, l'islam avait eu le temps, semble-t-il, de modifier la mentalité des nomades, de l'ouvrir aux sentiments de la pitié. La *naqîḍa* ou réplique de Farazdaq va nous montrer combien les appréhensions de Ǵarîr se trouvaient fondées. Sa verve macabre se plaît à accabler un époux malheureux, un poète rival :

« Les visites se font pendant la vie, mais je ne puis admettre la visite à un mort, couché dans sa tombe.

Cette ignominie tu l'as conçue, tu l'as exécutée en face d'un sépulcre, où pénétra la pioche [2].

Ta morte tressaillit d'épouvante (dans sa fosse) à la vue de deux hyènes de Bolaiya [3], se trouvant seule avec elles dans la plaine déserte [4].

[1] *Naqa'id Ǵarîr* (éd. Bevan) p. 817 ; *Ag.*, VII, 62, 2 ; ḥadît favorable aux manifestations de deuil : ان النفس مصابة و ان العين دامعة و ان العهد حديث, Hanbal, II, 273, 10. Pour protester contre cette dureté et fonder le culte des tombeaux, on montre les mères des croyants, les grands Ṣaḥabis, le calife Mo'awia, fidèles à visiter les martyrs de Ohod ; Waqidî, (Kremer) 303-04 ; Mahomet qualifie de *kofr* les lamentations de deuil ; explication de ce ḥadît dans Nawawî, *Šarḥ Moslim*, (msc. cité, Institut biblique de Rome), 152 a. On a tenu pourtant à le faire visiter les cimetières pour y prier « sur les morts » ; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 9-10. Les Arabes enterraient fréquemment dans la maison : coutume de plusieurs peuples de l'antiquité classique, cf. C. Pascal, *Il significato della formola : Sit tibi terra levis* dans *Symbolae litterariae in honorem Iulii de Petra*, p. 230.

[2] La *naqîḍa* affecte de reprendre les expressions de la *qaṣîda* visée, comme elle utilise la même rime.

[3] Lieu de sépulture de la femme de Ǵarîr ; cf. *Naqa'id Ǵarîr*, loc. cit.

[4] Comme l'insinue le texte de Ǵaḥiẓ, cité plus haut, le fait était fréquent. Farazdaq l'exploite ici ; littéral : « la morte et les deux hyènes étaient trois dans la plaine déserte » والأرْض غير ثلاثَتينَ قفارُ ... Cf. Aḫṭal, *Divan* éd. Griffini 17, 11. Ya'qoubî, *Hist.*, II, 200 bas.

Quand de nos jours tu t'apitoies sur ses ossements, où parmi des jointures brillent des vertèbres.

Quoi, lorsque les hyènes lui ont dévoré les côtes, tu verses des larmes? Puisse le Tout-Puissant te confondre!

Ta complainte la déshonore dans sa tombe. Ce n'est pas là l'attitude d'un homme d'honneur! » (1).

On surprend aussi l'écho de sentiments plus humains. La nature ne perd jamais ses droits, même au sein de l'islam primitif, si fortement imprégné de préjugés arabes. Ici même nous avons vu, comment par l'exemple de Fāṭima on a voulu protester contre la dureté des mœurs anciennes, déplorable héritage de la barbarie (*ǵafā'*) bédouine. Mais ces protestations appartiennent à un stade plus avancé de l'évolution mahométane, et il est permis de se demander si l'auteur du Qoran les eût approuvées. Que les *Ṣaḥīḥ* aient cru devoir les lui attribuer, leur prétention ne suffit pas pour constituer une preuve. Ainsi à force d'instances, il obtient d'Allah d'aller prier sur la tombe de sa mère. Il préconise les funérailles expéditives. « S'il s'agit d'un homme de bien, c'est hâter pour lui l'heure de la récompense; sinon, il y a tout avantage de se débarrasser de sa dépouille ». Par ailleurs, il exalte les mérites, acquis en accompagnant les convois funèbres. Ces dissonances servent surtout à alimenter la sagacité des commentateurs.

On ne pourra donc s'étonner, si l'on ne tarda pas à oublier l'emplacement exact de la tombe de Fāṭima (2). Ainsi il arrivera plus tard pour celle de son mari. Un jour ʿĀiśa s'étant plainte d'une migraine, Aboū'l Qāsim lui dit: « Quel bel enterrement je te ferais, si tu venais à mourir avant moi! » — Oui, répondit vivement la fille d'Aboū Bakr; au retour des funérailles, tu oublierais ton chagrin, en compagnie d'une de tes femmes et cela dans ma propre demeure! » (3) Au dire de Masʿoūdī, la perte de Fāṭima aurait causé un vif désespoir

(1) *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 871. Comp. *Aǵ.*, VII, 66, 2-10. A Médine, Ǵarīr redoute également de réciter cette élégie, il s'interrompt après l'avoir commencée. Médine conservait pourtant le plus pur esprit de l'islam!

(2) Ṭab., III, 2436; I. S. *Ṭabaq.* VIII, 19-20; Maqdisī, *Géographie* (de Goeje), 46, 12-13; même constatation pour les tombeaux de Oḥod: Wāqidī (Kremer), 302-03.

(3) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 24, l. 25; ʿOṯmān قارف اهلَهُ, quand mourut O. Koltoūm.

à 'Ali ([1]). Cette mort lui enlevait son principal titre à l'attention des musulmans ([2]). Il ne paraît pas s'en être rendu compte ([3]). De là son indifférence pendant la dernière maladie de sa femme ([4]), son empressement indécent à raccourcir la durée de son veuvage, à céder à de nombreuses étrangères la place, laissée vide par la fille du Prophète, enfin à se rapprocher du Triumvirat ([5]).

([1]) Mas'oudi, *Prairies*, IV, 161.

([2]) Aussitôt il court faire la *bai'a* à Abou Bakr ; *Aṣ-ṣawâ'iq al-moḥriqa* ms. B. Kh., p. 14 [a]. Sur sa piteuse attitude en cette circonstance, voir Ṭab., *Annales*, I, 1825-26.

([3]) Excepté peut-être quand il se vit délaissé de tous ses partisans. Cf Ṭab., *loc. cit.*

([4]) Peut être abandonna-t-il à 'Abbas le soin de *prier* sur Faṭima (Ṭab., *Annales*, I, 1869). On peut aussi soupçonner les 'Abbasides d'avoir mis en avant leur ancêtre

([5]) ضرعَ الى ضُلع ابي بكر (d'après Madâ'inî ; Baladori, *Ansab*, 384[b]. Ibn al-Atîr, *Ka-mil* (Tornb.), II, 251.

X.

LA DESCENDANCE DE FAṬIMA ET DES AUTRES FILLES DU PROPHÈTE

Le sort des fils de Faṭima est suffisamment connu. Leur père fit couler des flots de sang, مُريق الدماء في الفتنة pour reprendre l'expression de son propre neveu Ibn Ǵa'far (1). L'ambition de ses fils ne sera pas moins funeste au repos de l'empire arabe. On en a fait les *rawias* de leur mère Faṭima (2): nouvelle raison d'avancer la date de leur naissance! En cette matière ce n'est pas la fille de Mahomet - ils l'entrevirent à peine (3) - mais un Iraqain, mal famé, qui se chargera de compléter leur éducation, plus d'un quart de siècle après la mort de Faṭima (4), c'est-à-dire vers le temps, où la Śi'a voudra former un parti au sein de la *ǵamā'a* islamite.

Zainab, sœur de Ḥasan et de Ḥosain, épousa Ibn Ǵa'far, puis divorça avec ce courtisan des Omaiyades. Omm Koltoum, la fille cadette de Fāṭima, après son mariage avec le calife 'Omar I, passa successivement dans le harem de 'Aun, de Moḥammad et de 'Abdallah, tous trois fils de Ǵa'far, le martyr de Mouta (5).

(1) Baladori, *Ansab* (ms. cité), 404 b.

(2) Ibn Ḥaǵar, *Iṣaba*, IV, 724.

(3) Même remarque pour Faṭima, fille de Ḥosain, quoique née après la mort de sa grand-mère, la fille du Prophète; Ḥanbal, VI, 282 bas.

(4) Cf. *Yazid*, 131; notre *Ziad ibn Abihi*, 81 et *passim*.

(5) Nawawi, *Tahdib*, 851; Baladori, *Ansab*, 258 a; seul Ya'qoubi, *Hist.*, II, 253, 7 assigne *trois* filles à Faṭima.

Après la mort de leur mère, les enfants de Fāṭima s'entendirent avec leur père ʿAlī (1) tout juste, comme lui-même s'était accordé avec la fille du Prophète. Fréquemment on les voit former bande à part, au sein de la nombreuse famille de ʿAlī et s'unir, filles et garçons, contre leur père et contre les enfants de ses nouvelles épouses (*Osd*, V, 614-15). Spectacle banal dans les intérieurs musulmans! Mais les descendants de Fāṭima avaient le droit de se montrer choqués de son empressement à oublier l'absente, de se souvenir combien peu il s'était efforcé de rendre leur mère heureuse. Si vraiment Ibn al-Ḥanafiya était l'aîné (2), cette circonstance aiderait à comprendre leur mésintelligence et aussi le succès de sa candidature auprès de nombreux Śīʿites, croyant reconnaître en lui le Mahdī. Ce succès serait une nouvelle preuve du médiocre prestige attaché au nom de Fāṭima, pendant le premier siècle de l'hégire.

Quant à Zainab, sœur de Fāṭima et fille du Prophète, elle laissa, nous le savons déjà, une fille, nommée Omāma. D'abord femme de ʿAlī (3), le mari de sa tante, Fāṭima, Omāma repoussa les propositions du calife Moʿāwia, pour épouser sur le conseil de ʿAlī mourant le hāśimite Moǧīra ibn Naufal, petit-fils de ʿAbdalmoṭṭalib (4). Le souverain omaiyade serait allé jusqu'à offrir l'énorme dot de 100 mille dīnārs, soit plusieurs millions de francs! Pas n'est besoin d'une grande perspicacité pour deviner la portée de ce roman, ignoré par les plus anciens annalistes. Mieux informés que leurs devanciers, des compila-

(1) فيما انْتَ و ذاك « en quoi cela te regarde-t-il » ainsi parle Ḥasan à ʿAlī; Ḥanbal, I, 144 d. l. Comp. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 52, 4, où lisez: وَلّ حارَّها مَن تولَّى قارَّها.

(2) Il est surnommé الاكبر (cf. Ḥanbal, I, 158); on le dit né après la mort de Mahomet; *Ibid.*, I, 95. On le voit rarement, comme dans *ʿIqd* [4], II, 212, paraître en compagnie des deux Ḥasan.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2077, 9-10. Son père avait légué son avoir à Zobair ibn al-ʿAwwām; comme s'il ne laissait pas de postérité. Comp. plus haut. Le sens peut être également qu'il le constituait son exécuteur testamentaire : comme semble avoir fait Ibn Masʿoūd pour le même Zobair; I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 112-113.

(4) Voir sa notice dans I. S. *Ṭabaq.*, V, 14. Omāma n'y est pas nommée; mais on parle d'une homonyme, fille de ce Moǧīra (faut-il admettre une confusion ?); on revendique pour Moǧīra d'appartenir au آل محمّد; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 26, 168-69. Ibn ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 258 en fait un *Compagnon*; cf. *Maǵmoūʿa* n° 349, ms. Bib. Khéd.).

teurs postérieurs ont prétendu mettre un échec matrimonial au passif du vainqueur de ʿAli, montrer le prix attaché par lui à une alliance avec la famille du Prophète. Mais ce zèle n'a pas tenu compte de l'âge avancé et du caractère de Moʿawia. Ennemi des prodigalités inutiles, il ne s'y résignait que contre un avantage politique considérable, pour des raisons d'état. Or il n'avait rien à gagner en ouvrant son harem à une nièce de Fâṭima, négligée par les plus fervents siʿites. Omama a-t elle même survécu à sa mère? Plus d'un encyclopédiste musulman se refuse à l'admettre (1).

D'après d'autres écrivains, Omama aurait donné à ʿAli, son premier mari, un fils nommé Moḥammad (2), puis un autre garçon Yaḥiyâ. Épousée ensuite par le Hâsimite Mogîra ibn Naufal (3), elle serait morte chez lui l'an 50.

Pour les illustrations islamiques, contemporaines du règne de Moʿawia, les listes nécrologiques possèdent trois notations chronologiques: le *début*, le *milieu*, la *fin* du califat. A ces rubriques sommaires, certains auteurs préfèrent substituer des chiffres. Précision trop souvent fallacieuse! (4) Surtout quand il s'agit d'une personnalité aussi insaisissable que celle de Omama. Elle avait, croyait-on, repoussé les avances de Moʿawia, puis vécu assez longtemps pour avoir un second fils. Considérations suffisantes pour faire ranger, sous l'année 50, la date de sa mort.

Sa postérité se serait éteinte de bonne heure, s'il faut en croire Zobair ibn Bakkâr (5). A l'exception de la descendance de Fâṭima, on constate parmi les auteurs comme une entente à faire le silence autour des rejetons de la *sainte* famille. C'était en somme le parti

(1) *Osd*, V, 400. D'après le même recueil (*loc. cit.*), à part Fâṭima, aucune fille de Mahomet ne laissa une postérité: assertion infiniment vraisemblable!

(2) Ṭab., I, 3173, surnommé محمّد الأوْسط, *Hamis*, I, 310.

(3) Cf. *Istîʿâb*, 727. Pas nommé dans *Ṭabaq.*, V, 14; il est question dans *Ag.*, XI, 70, d'un fils de ce Mogîra, mais anonyme; Balâdorî, *Ansâb*, 594 b. Mariée à ʿAli, Omama لم تلدْ لهُ شيئًا; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 169. L'infécondité, caractéristique générale de la famille, vraie ou supposée du Prophète! On a voulu affaiblir cette conclusion, en multipliant *per fas et nefas* les représentants éphémères de sa race.

(4) Pour la chronologie de cette période, voir notre *Ziâd ibn Abîhi* 75, 126-27.

(5) Cf. *Osd*, V, 520; *Hamis*, I, 310.

le plus sage. L'effacement de ces rejetons, l'indifférence à leur endroit des contemporains, autant de détails embarrassants ! Jusqu'à la mort de ʿAlī, personne ne paraît s'être inquiété de la descendance du Prophète. A partir de cet événement, l'intérêt commence à s'éveiller, mais sous la forme politique. Dans le principe la Šīʿa se borna à être une opposition dynastique, un parti provincial [1]. Il représentait les aspirations de l'Iraq [2], les visées ambitieuses de l'aristocratie arabe, établie au-delà du Tigre contre l'hégémonie des Omaiyades s'appuyant sur la Syrie, contre le monopole de cette province, détenant les meilleurs postes de l'empire [3]. A leurs yeux le principal titre de ʿAlī fut d'avoir établi chez eux la métropole du califat. De là l'intérêt témoigné à Ḥasan et à Ḥosain, continuateurs de la politique paternelle et restaurateurs éventuels de la primitive splendeur iraqaine. Quant à l'orthodoxie, assagie par l'expérience, connaissant les divisions, causées par les intrigues des fils de Fāṭima, elle ne se sentait aucune envie d'exciter l'ambition des branches collatérales de la famille prophétique. Cette tendance s'est perpétuée dans les innombrables ḥadīṯ équilibristes, utilisés par nous.

Cette attitude de prudente réserve fut adoptée envers la descendance des filles de Fāṭima, les sœurs des « deux Ḥasan ». En bonne règle, elles pouvaient invoquer au même titre le privilège de perpétuer la famille de Mahomet. L'aînée Zainab fut, dit-on, remarquablement intelligente, عاقلة جزلة [4]. Cette réputation, elle la doit à son attitude pendant l'équipée de Karbalā, où seule elle aurait montré de la décision [5]. On s'expliquerait mal comment s'y trouva mêlée cette

(1) Cf. notre *Yazīd*, 139. M. Goldziher n'admet pas « l'exclusion des points de vue théocratiques des anciens contradicteurs de la dynastie omaiyade. Ce n'est pas seulement le départ de la caisse d'état, qui stimule les partisans de Ḥosain. L'enthousiasme pour le اهل البيت n'est pas un intérêt secondaire dans le développement de la politique islamite » (Lettre du 4 Juin 1911). Peut-être faudrait-il admettre une distinction entre la période sofiānide et celle des Marwānides. De leur vivant les deux Ḥasan ont excité peu d'enthousiasme autour d'eux.

(2) Cf. *Ziād ibn Abīhi*, 48.

(3) Ṭab., *Annales* II, 194, 14.

(4) *Osd*, V, 469.

(5) Cf. *Yazīd*, 173.

épouse (1) d'Ibn Ǵa'far, si nous ne la savions divorcée d'avec son mari, très hostile à cette pitoyable aventure. Nos auteurs ont tenu à l'y faire figurer pour atténuer le lamentable effondrement de son frère Ḥosain. A Ibn Ǵa'far elle donna quatre fils et une fille, celle-ci plus tard épousée par Ḥaǵǵaǵ.

Sa sœur, Omm Koltoum (2), à peine âgée de 7 ans, fut livrée (3) en mariage au calife 'Omar. On croit rêver en lisant cette histoire, longuement exposée par les annalistes (4). 'Ali s'y était d'abord refusé. Il s'agit d'une scabreuse affaire de viol. On l'a transformée après coup en mariage, pour tout régulariser; ou bien nous avons là une preuve de la conception, que se faisait du mariage l'islam primitif, tel que le comprenaient des hommes de la valeur de 'Omar. Au vieux calife Omm Koltoum donna un fils (5), nommé Zaid, mort et enterré le même jour que sa mère. Mariée après la mort de 'Omar (6) à trois fils de Ǵa'far, on ignore si elle eut encore d'autres enfants (7). Comme pour les descendants de sa tante Zainab, et de sa sœur de même nom, la Tradition dédaigne de s'en occuper.

(1) Divorcée, بانَتْ منهُ, Balādori, *Ansāb*, 258a; 413, a. Elle et sa sœur Zainab obtiennent l'épithète de كُبْرَى, *grande*, pour les distinguer d'autres enfants homonymes de 'Alī; Ṭab., I, 3470.

(2) هي جارية لم تبلغ.

(3) Caractère sensuel du vieux calife 'Omar; il ne tient aucun compte de la continence, prescrite de jour pendant le Ramadan, au point de scandaliser son entourage, si large pourtant en cette matière; Baladori, *Ansab*, 452a. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 339-40 évite d'insister; Ṭab., *Annales*, I, 2734 essaie d'atténuer et invente une histoire pour expliquer ce mariage invraisemblable. 'Omar habitue Omm Koltoum à un train modeste. Toujours le *zohd* de l'austère calife! Ṭab., *Annales*, I, 2717, 2720.

(4) Cf. *Mo'awia*, 307-08; I. 'Abdalbarr, *Isti'ab*, 705; Ṭab., *Annales*, I, 2733.

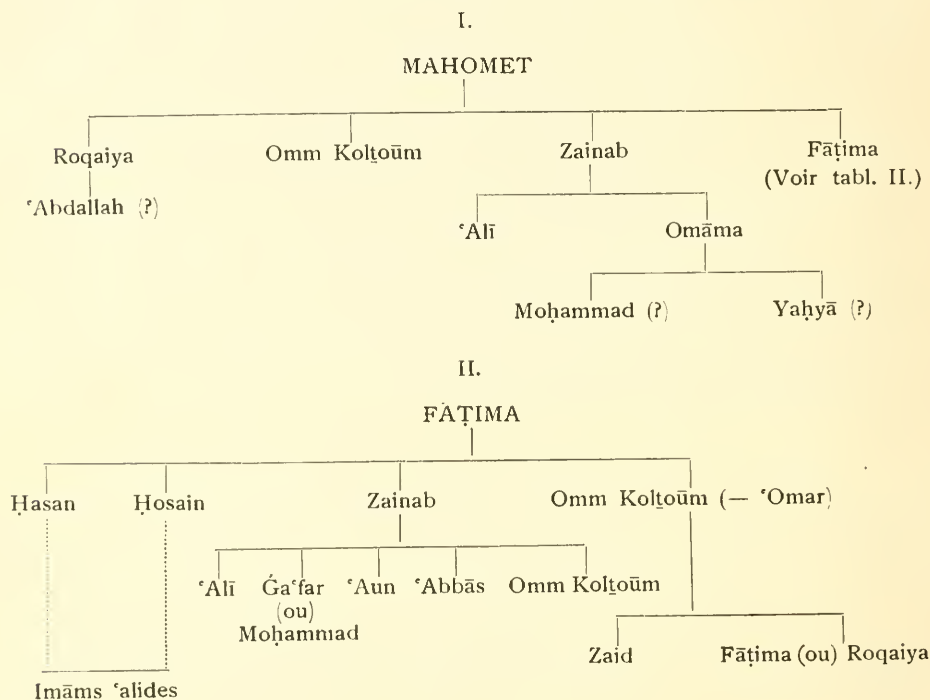
(5) Et une fille, nommée Faṭima ou Roqaiya; I. S. *Ṭabaq.*, III 1, 100; VIII, 339-40

(6) Tué par un coq; cf. Ǵaḥiz, *Ḥaiawan*, I, 189

(7) *Osd*, V, 613-15; elle épousa Ibn Ǵa'far بعد زينب, c-a-d. après le divorce de sa sœur Zainab; Baladori, *Ansab*, 258a; 456a. Généralement on conteste (I. S. *Ṭabaq* loc. cit.) qu'après 'Omar elle ait eu des enfants; morte avant 50 H. puisque son frère Ḥasan assiste à ses funérailles. Après son divorce, évidemment antérieur à cette dernière date, sa sœur Zainab ne s'est plus remariée, puisque nous la retrouvons à Karbala. Parmi ses maris on mentionne seulement Ibn Ǵa'far: I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 341.

*
* *

Les tableaux suivants permettront de mieux comprendre ces détails sur la descendance immédiate de Mahomet : sans prétendre être complets, ils faciliteront l'orientation en cette matière (¹).



Même au sein de l'orthodoxie, Fāṭima passe pour « la reine des femmes du Paradis, après Mariam (²), fille de ʿImrān » (³). Plus on

(¹) Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 6, 1 cite un « Moḥammad fils de Fāṭima, fille du Prophète ». Le ḥadīṯ parallèle (*Ibid.*, II, 5, 2 avant dernière ligne) nous apprend qu'il s'agit non d'un fils de Fāṭima, mais d'un arrière-petit-fils, Moḥammad ibn ʿAlī ibn Ḥosain, ce dernier le héros de Karbalā.

(²) Rapprochement suggestif. Ajoutez la qualification de *batoūl*, vierge, accordée à Fāṭima. Qu'on ait songé à la Vierge Marie, il serait téméraire de le nier ; cf. Margoliouth, *Mohammed*, 451.

(³) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl) II, 446-47 ; *Istīʿāb*, 171 ; *Osd*, V, 519 ; Ḥanbal, III, 135 ; VI, 282.

descend la série chronologique des recueils traditionnels, plus s'allonge la liste des *Faḍā'il* (1) ou prérogatives de cette fille de Mahomet, si peu favorisée de son vivant. Les infortunes de sa vie familiale et conjugale, l'injuste partialité, dont elle fut victime, après la mort de son père, nous attendriraient presque, sans l'insignifiance personnelle de la femme de ʿAlī. Au jour de la Resurrection, elle se trouvera sur le même plan et formera un seul groupe avec le Prophète. Sur son passage un ange criera : « Baissez les yeux mortels ! » Le Mahdī, le Messie islamite, naîtra de sa postérité (2). Ces details suffiront pour donner une idée de la littérature *faṭimite*, cultivée par les écrivains orthodoxes. Il faudrait une monographie, si l'on voulait résumer les divagations de la Śīʿa sur ce thème. La véritable, la seule importance de Faṭima réside dans ce fait : par elle s'est perpétuée la descendance du Prophète (3). Nous avons cherché, mais en vain, à lui découvrir d'autres prérogatives.

Ce résultat négatif permettra du moins de mieux comprendre les malheurs des ʿAlides. Dans le développement de leur tragique histoire, on retrouvera toute la légèreté, toute l'inintelligence et aussi l'absence d'entente, constatées chez le couple ʿAlī-Fāṭima. Dans les pages précédentes (4) nous avons réuni les pièces principales du pro-

(1) Cf. *Istīʿāb*, 727, 728 ; Ḥanbal, I, 293, bas.

(2) *Osd*, V, 523 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣaba*, IV, 727-28 ; *Montaḫab Kanz* ... V, 96. Mahomet range parmi les « Mahdīs » le mari d'Omm Salama, une de ses femmes ; Ḥanbal, VI, 297, 6. On peut découvrir dans ce ḥadīt une tentative pour rendre moins dangereuse la théorie du Mahdī, en étendant ce titre. Dans Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Kr.), II, 446, les *Manāqib* de Fāṭima tiennent en quatre lignes, contre deux pages, accordées à ceux de ʿAïśa

(3) نسلُ النبيّ انقطع الاّ مِن فاطمه ; Ibn Haǵar, *Iṣaba*, IV, 725 ; cf Ṭab., I, 3347,3.

(4) Le pieux Ibn Sīrīn déclarait apocryphe la grande majorité des ḥadīt relatifs à ʿAli : عامّة ما يُروَى عن عليّ الكذِبُ ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 436, 4 Pour Faṭima la situation est encore plus grave. Comment concilier cette constatation avec la tendresse pour les enfants, l'intensité du sentiment familial, attestées chez le Prophète par la Tradition ? Voir p. ex. Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 291-92. Le même auteur (I, 8) juge sévèrement les ḥadīt, attribués à ʿAlī ; il consent à admettre une exception, pour ceux transmis par Ibn Masʿoud, lui-même une mince autorité ! Ibn Masʿoud est le grand homme de Koufa (voir le 6ᵉ vol. des *Ṭabaqāt* d'Ibn Saʿd) : l'école de cette ville s'est servie de son nom : de là l'importance qu'elle accorde au حلقة ابن مسعود, au cercle dont

cès, sans craindre de multiplier les références, de signaler les moindres variantes. Le lecteur pourra donc reprendre le procès, si notre verdict lui paraît inspiré par une sévérité injustifiée.

---

il aurait formé le centre (Voir notre *Ziād ibn Abīhi*, 84). Comme pour Omm Salama dont on prolonge l'existence jusqu'après Karbalā, (voir plus haut p. 91), on s'est efforcé de le faire assister à la bataille de Ṣiffīn (Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 15 d. l., 16, 1). Un célebre moḥaddit̲ šīʿite, Ǵābir al-Ǵoʿfī — il attendait l'apparition de ʿAlī dans les nuages — possédait 50 ou même 70 mille ḥadīt̲ inédits. Sur ce nombre il aurait réussi à en débiter 30 mille. On voit à quelles sources troubles s'est alimentée la légende de ʿAlī-Fāṭima : Moslim, *op. cit.*, I, 12-30. Lire l'introduction de Moslim, I, 9-17 sur la fabrication des faux ḥadīt̲. Un Zindīq, condamné à mort par le calife Mahdī lui déclare : « j'ai fabriqué en faveur des Hāšimites 4,000 ḥadīt̲ احرّم فيها الحلال و احلّل فيها الحرام ما قال النبي منها حرفًا ; ʿAlī ibn Solṭān al-Qāri, *Maudoūʿāt*, msc. Université de Beyrouth, non paginé Dans ses *Maudoūʿāt* (ms. B. Khéd., section ḥadīt̲, n° 488) Ibn al Ǵauzī s'élève contre le ḥadīt̲ « des amulettes de Ḥasan et de Hosain, confectionnées avec les plumes de l'ange Gabriel ».

CONCLUSION

GLOIRE POSTHUME DE FAṬIMA

Parvenu au terme de cette longue course, le lecteur éprouvera la sensation d'avoir voyagé dans une région de mirage, d'avoir traversé – telle la Suisse de Tartarin – une série de paysages, où « pas un coin, qui ne fût truqué, machiné comme les dessous de l'Opéra ». Chaque fois que nous avons cédé à la tentation d'explorer la solidité de la route parcourue, nous avons partout senti le terrain se dérober sous nos pas, chaque coup de pioche ou de sonde nous a révélé la présence d'une mine ou d'un traquenard, le tout grossièrement dissimulé. Au cours de cette monotone enquête, précieuse pourtant pour étudier la genèse et l'évolution de la tradition islamique, en quoi pouvons-nous nous flatter d'avoir enrichi la somme de nos connaissances historiques? Une fille de Mahomet a existé du nom de Faṭima: elle fut femme de ʿAlī et mère des petit-fils du Prophète. Les autres détails de son existence, les dates de sa naissance, de son mariage, de sa mort échappent à nos recherches.

« L'islam est une religion, née à la pleine lumière de l'histoire! » Tant de voix autorisées nous l'ont répété, que lorsque, remontant jusqu'aux origines de ce mouvement, nous nous heurtons partout au *truquage*, cette constatation ne laisse pas de nous déconcerter. A ce sentiment de déconvenue se joint une sourde indignation, quand nous nous mettons à examiner l'appareil pseudo-scientifique, toute la ferblanterie de l'*isnad*, des variantes, des *artifices* de rédaction, destinés à masquer cette machinerie primitive. Comment, dans le cas de Faṭima, expliquer une aussi désolante pauvreté?

Sa légende fait partie de la *Sīra*. Or les sources de la Sīra sont par ordre d'importance: le Qoran, le *Corpus* des poésies contemporaines, enfin un nombre, plutôt restreint, de traditions locales, d'observations personnelles, remontant aux témoins de l'âge héroïque (1): souvenirs enregistrés, longtemps après la disparition des premiers observateurs (2). Le Qoran, nous l'avons constaté, demeure muet au sujet de Fāṭima; silence imité par la poésie, pendant tout le premier siècle de l'hégire. Absente du Qoran, ignorée par l'ancienne poésie, la mère des « deux Ḥasan » a d'abord échappé à l'attention des annalistes et des mohaddiṯ. Quant à la tradition primitive, nous avons vu combien elle mesure la place, quel rôle modeste elle accorde à la fille du Prophète.

Et voilà comment Fāṭima se réduit à être un nom, recouvrant une personnalité réelle, mais demeurée énigmatique, un fantôme se dérobant à toutes les tentatives d'approche. Autour de cette apparition inconsistante, Śīʿites et Sonnites en sont venus aux mains: lutte, faite de menées souterraines, de marches dérobées, de manœuvres parallèles, où la multitude des détails empêche la vue de l'ensemble, où l'agitation, la confusion des partis dissimulent mal le vide de l'action (3). Cette mêlée sans franchise, ni grandeur, guerre féconde en surprises, achève de troubler le regard de l'historien, désireux de fixer l'image fugitive de la pâle héroïne, occasion et enjeu de ces luttes mesquines. A cette entrée en campagne des deux grandes fractions de l'armée musulmane sont venues s'ajouter les querelles des écoles, des tendances particulières, des partis politiques, chacun prétendant s'autoriser de l'exemple de cette fille du Prophète, pour imposer une

(1) Cf. notre *Qoran et Tradition:* nous y développons cette thèse.

(2) Le vague de ces souvenirs laissait de la marge à l'interprétation. Ainsi la famille des Banoū't-ṭāhira a été considérée comme issue d'un mariage antérieur de Ḫadīga: I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 8. *Ṭāhira* devait évidemment s'appliquer à la première femme du Prophète, comme on avait donné le nom de Ṭāhir, Moṭahhar à plusieurs de ses fils (voir plus haut).

(3) Ainsi Sauda, l'épouse renvoyée par Mahomet, pour motif de vieillesse, accepte pour rentrer en grâce de faire office de *bonne* auprès des enfants de Fāṭima; Qoḍāʿī, عيون المعارف (msc. ʿOmoūmīya, Constantinople) كانت حاضنة ولد فاطمة عليها السلام. On voit l'insinuation!

doctrine (1), une règle de conduite (2), des prescriptions morales, ou pour masquer de ce nom vénéré des visées ambitieuses. La postérité a cru devoir prendre au sérieux cette anthologie bariolée, où la personnalité de Faṭima sert de prétexte, de thème à développements, de trompe-l'œil pieux, destiné à faciliter l'assentiment des fidèles, en s'assurant la complicité du cœur.

La vénération pour Faṭima naquit du culte, décerné au Prophète, culte dont on constate les débuts au premier siècle de l'hégire. Antérieurement à cette époque, personne n'avait soupçonné la signification, personne ne s'était demandé quelle pouvait être la valeur historique ou apologétique de cette Qoraiśite. Le nombre des dévots augmenta à mesure que l'islam éprouva le besoin de posséder son hagiographie, puis des modèles à offrir à l'imitation du sexe faible.

Pour raffermir la vertu des femmes, les battre, leur refuser des habits, les condamner à la claustration perpétuelle – ainsi le conseillait l'autoritaire calife ʿOmar – اضربوهنّ بالعري (3), tous ces remèdes devaient paraître insuffisants. On pensa y avoir pourvu en leur proposant l'exemple de Omm ad Dardā' (4), aussi érudite que pieuse, de Moʿada al-ʿAdawiya, de Rābiʿa al-Qaisiya et de tant d'autres parangons de la perfection féminine (5). Mais décemment, pouvait-on, sans manquer de respect au Prophète, passer sous silence le nom de sa fille? Sa vague légende prêtait mieux à l'amplification édifiante que les tapageuses annales de l'encombrante ʿAiśa, trop souvent distraite de l'attention aux enseignements de Mahomet par le miroir et le collyre – affirmait l'original Aboū Horaira (I. S. *Ṭabaq.*, II 2 119, 4), – mieux que le roman d'Aboū'l Qāsim et de Zainab, dont la même ʿAiśa

(1) Ainsi on fait dire au Prophète : « Si Faṭima commettait un vol, je lui ferais couper la main » ; Bohārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 378.

(2) Pendant la période du pèlerinage, Faṭima est utilisée pour établir la situation rituelle des époux ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 469, 3 etc. ʿAlī se vante d'avoir pratiqué la motʿa ; Moslim, *op. cit.*, I, 173, 1. Comme le Prophète n'a accompli qu'un pèlerinage, ce serait donc malgré la présence de Faṭima. Aussi cherche-t-on à établir une confusion entre les deux motʿa : متعة النساء و متعة الحجّ ; *Ibid.*, loc. cit.

(3) Ġaḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 78.

(4) Voir ce nom dans l'index de *Moʿâwia*.

(5) Ġaḥiẓ, *op. cit.*, I, 78 ; Cf. Goldziher, *M. S.*, II, 295-305.

regrettait de voir perpétuer le souvenir par le Qoran (Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], I, 84).

Les *mosnad* des autres « mères des croyants » ne se présentaient pas plus favorablement que celui de ʿĀïśa ([1]). A cette dernière pourtant l'ancienne école orthodoxe, celle de Médine - toute dévouée à Aboū Bakr, le fondateur du califat médinois - accordait sans détours la prééminence. Patiemment les rédacteurs de la *Sīra,* les annalistes primitifs avaient accumulé les matériaux, destinés au volumineux *mosnad* de la favorite. Cette prédilection s'explique. Le Qoran s'était occupé de ʿĀïśa, honneur insigne refusé à Fāṭima! Issue de l'exégèse du Qoran, la Sīra a consacré sa meilleure attention aux personnalités, nommées ou désignées dans le Livre d'Allah. Il suffit de rappeler le cas de Zaid ibn Ḥāriṯa. Si cet obscur Kalbite a extraordinairement fasciné la Tradition la plus ancienne, c'est pour être le seul, avec Aboū Lahab, à voir son nom inscrit dans le recueil d'Aboū'l Qāsim.

*
* *

Sous la pression de la Śīʿa, la rivale de Médine, nous voulons dire. l'école de Koūfa, reconnaissante à ʿAlī d'avoir fixé dans l'Iraq le centre de l'empire arabe. s'attacha elle aussi à la glorification de sa femme. Cette réaction provoqua même les craintes de l'orthodoxie, attentive à contenir le mouvement, à le rendre inoffensif. Plus haut nous avons eu l'occasion de nous en convaincre. Comme la notice de ʿAlī donne fréquemment la réponse à la légende médinoise d'Aboū Bakr ([2]), sur plus d'un point l'esquisse traditionnelle de Fāṭima est la réplique śīʿte au personnage envahissant de ʿĀïśa. On y surprend en maint endroit les traces d'un calque, exécuté sur le *mosnad* de

([1]) Margoliouth, *Mohammed*, 450, lui cherche une place entre les Agrippine et les Elizabeth de l'histoire.

([2]) Ainsi on fait dire à ʿAlī qu'il est le véritable *Ṣiddīq ;* on le représente élevé par Mahomet pour enlever à Aboū Bakr le privilège d'être le premier croyant, etc. Comme spécimen, voir le discours que lui prête Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 251 : ʿAlī s'y proclame le باب حطّة : il est la *Caverne*, « l'Arche de Noé » ; en dehors de lui point de salut!

l'insolente favorite [1]. La refonte a adroitement utilisé le personnage des deux Ḥasan : élément gracieux qu'on cherche en vain dans la légende de 'Aïśa, l'orgueilleuse épouse sans enfants, « fleurs de cette vie terrestre », selon la pittoresque expression d'Abou'l Qasim.

L'orthodoxie finira par se tourner du côté de Faṭima. Confiante dans les précautions dont elle croyait s'être entourée, dans l'efficacité de son système équilibriste ; elle rassurera ses derniers scrupules, elle oubliera l'ambition des 'Alides, si dangereuse pour l'unité de la *ǵamâ'a* islamite, en pensant à l'honneur que la nouvelle tactique vaudrait à la personne et à la famille du Maître. Tout en contribuant à combler une importante lacune dans la *Sîra*, cette réaction modérée écarterait de lui le reproche d'indifférence pour les siens.

A personne les retouches, les développements successifs de la légende prophétique ne devaient profiter comme aux 'Abbasides. L'ambitieuse famille avait pour ainsi dire monopolisé à son profit le personnage d'Abou'l Qasim. Elle s'était fait payer avec usure l'admission de « l'orphelin » (Qoran, *93*, 6) mecquois, du fils de 'Abdallah dans le clan haśimite. Le calife Hiśâm témoin de leurs intrigues, ne se faisait pas d'illusions à cet égard. « Ces gens-là, disait-il, exploitent l'Envoyé d'Allah, comme un article de commerce » [2]. Cette adroite et persévérante politique leur vaudra un trône.

Rassurés désormais, tenant sous leurs verrous, sous la menace des supplices les descendants de 'Alî, les califes de Bagdad [3] jugè-

(1) Remarque analogue pour 'Alî. « Mahomet est-il mort la tête dans le sein de 'Aïśa ou de 'Alî ? » Deux chapitres de I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 49-51 discutent la question, importante pour la *waṣiya* 'alide. A 'Alî on fait payer les dettes, laissées par Mahomet, pour donner à entendre qu'il était le *waṣiy*, acceptant l'actif et le passif de l'héritage ; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 89, 7 ; ses fils continuent la même manœuvre ; *Ibid.*

(2) Baladori, *Ansab*, 749 [a] : هولاء قومٌ جعلوا رسول الله صلعم سوقًا.

(3) Ils tolèreront même des ḥadît, où le calife 'Omar insiste sur la jalousie et la traîtrise des 'Abbasides, parce qu'on y affirme leur appartenance à la famille du Prophète, « dont Dieu a purifié les cœurs » ; Ṭab., *Annales*, I, 2771. Nos recueils sont remplis de ces récits à double portée. Comp. Moslim, *Ṣaḥîḥ* [2], II, 71, 5, où 'Abbas renvoie à 'Alî l'épithète de traître, الغادر الخائن. 'Abbas refuse de payer la ṣadaqa afin de fournir au Prophète l'occasion de payer pour lui, et de la sorte attester sa qualité de membre de la *famille* ; Moslim [2], I, 363, 9.

rent opportun de renoncer à la neutralité hostile, jusque-là observée vis-à-vis de la légende fāṭimite (1). Adhésion intéressée, où se trahit à chaque trait leur politique cauteleuse.

Chez les écrivains, travaillant sous leurs regards, ils tolèreront désormais la glorification du groupe ʿAlī-Fāṭima. Mais ils leur imposeront comme condition de mettre en bonne lumière les obligations des ʿAlides envers leurs puissants cousins hāšimites, de montrer la famille d'Aboū Ṭālib, comme ayant toujours vécu sous leur protection et subsisté des miettes de leur abondance. ʿAbbās et Ḥamza se verront chargés d'élever les frères de ʿAlī. Le premier rachètera ʿAqīl (2) à Badr; sa femme nourrira les enfants de Fāṭima. Si, après l'hégire, ʿAbbās continua à demeurer à la Mecque, « ce fut pour veiller sur la prérogative des Banoū'l Moṭṭalib de fournir l'eau et l'hospitalité aux pélerins. A tout prix ne fallait-il pas empêcher ce privilège de leur échapper? » (3).

Ces écrivains nous présentent ʿAlī, baisant les mains et les pieds (sic) à ʿAbbās, et s'écriant: « de grâce (4), rends-moi ta bien-

(1) L'amour de ʿAlī, caractéristique de la foi; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 46. De nombreux ḥadīṯ insistent lourdement sur la présence en enfer d'Aboū Ṭālib, le père de ʿAlī: tous remontent à ʿAbbās et à son fils: Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 103. Le commentaire anecdotique au verset qoranique انذر عشيرتك الاقربين est utilisé pour affirmer qu'après Fāṭima les Hāšimites sont les plus proches parents du Prophète; *Ibid.*, I, 101. Se défiant de leur avidité, Aboū'l Qāsim leur refuse de recueillir la ṣadaqa. Ce refus est présenté comme une conséquence de leur parenté avec Mahomet; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 399.

(2) Tandis que ʿAlī refusera de parler en sa faveur.

(3) كان يُحامي على مكرمة بني المطّلب من السقاية و الرفادة و يخاف خروجهما من يده Balāḏorī, *Ansāb*, 699 a.

(4) يا عمّ ارضي عنّي (sic): Balāḏorī, *Ansāb*, 701 b; comp. *Fragmenta histor. arab.*, éd. de Goeje, ان هاشمًا ولدَ عليًّا مرّتين وان عبدالمطّلب ولدَ حسنًا مرّتين. Dans Boḫārī (Krehl), IV, 282, n° 3, c'est ʿAbbās qui soutient auprès d'Aboū Bakr les réclamations de Fāṭima; tous deux demandent *leurs* terres à Fadak [ارضيهما : le but du duel est d'introduire subrepticement les ʿAbbāsides dans le اهل البيت] et leur part à Ḫaibar. Cette dernière ne leur était pas contestée, du moins pour les revenus. Sous les ʿAbbāsides le mot d'ordre est de glorifier les Hāšimites. Cf. Ṭab., *Annales*, I, 1825. Ainsi pour la pièce, citée dans Ibn Hišām, *Sīra*, 88-89, rien ne prouve dans le contexte qu'elle se rapporte à eux. Le vers 89, 4 (غزّات) a fait naître la légende de la sépulture de Hāšim à Ġazza; comp. 90, 1, où la tombe est placée dans le désert بين غزّات.

veillance! » (1). Et pour ne laisser aucun doute sur les intentions de toute cette littérature anecdotique, on enregistrera cet aveu de 'Alı au même 'Abbas: « Dans ta famille résident la prophétie et le califat » (2). Autant valait sanctionner d'avance l'usurpation des 'Abbasides, leur inhumanité à l'égard des Faṭimites. Jusqu'à ce traitre d'Ibn 'Abbas obtiendra une collection de *Faḍa'il*, aussi prolixes à peine moins exagérés que ceux de son père (3). Après cela, les califes de Bagdad pouvaient avec sérénité assister à la glorification des « gens de la maison ». Leur machiavélisme l'avait rendue inoffensive.

De la collaboration, disons mieux du conflit de ces opinions, de ces préjugés est sortie la biographie touffue de Faṭima: composition hétérogène d'éléments pour l'immense majorité apocryphes et fréquemment contradictoires. Ce caractère peut nous choquer: libre à nous! L'étudiant musulman ne s'inquiète pas de synthèse historique. Son effort intellectuel ne s'élève pas au-dessus de l'analyse, une analyse purement externe, s'interdisant de discuter la crédibilité intrinsèque. A ses yeux le ḥadıt possède avant tout une valeur théologique, invoquée à l'appui de doctrines isolées.

La même méthode, des principes analogues ont présidé à l'élaboration séculaire de la *Sîra*. Autour du noyau, fourni par l'interprétation du Qoran, sont venues se superposer des couches inconsi-

Comp. encore Ibn Hiśam, *Sıra*, 55, 3-4; famille de ḥalıf-prêtres, disputée par les Hašimites aux descendants d'Abou Ṭalib. Au témoignage d'Ibn 'Abbas, les contemporains, surtout les Qoraišites, contestaient aux siens la qualité d'être parents du Prophète. ذوو القربى ; Moslim, *Ṣaḥıḥ*, II, 104, 6 d. انّا زعمنا انّا هم فابَى ذلك علينا قومُنا . Ce ḥadıt a paru trop dangereux; et l'on s'est efforcé de lui donner une autre signification et de limiter la dénégation des contemporains au 1/5 du butin; voir *loc. cit.*, II, 103-04. Mahomet prend sur sa chamelle Ibn Ġa'far et Ḥasan, mais le Ġa'faride se trouve par devant; Moslim, *op. cit.*, II, 332. Tout ce ḥadıt est à l'honneur des Hašimites. On fait rapporter par 'Alı cette parole de Mahomet: « l'espoir de cette nation est au bout de cent ans », c-à-d. annoncer l'avènement des 'Abbasides; Ḥanbal, I, 93, 6.

(1) Il s'agit peut-être de scènes violentes, comme celles narrées, Moslim, *Ṣaḥıḥ*, II, 71.

(2) Baladori, ms. cité, 669, 701, b.; comp. I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 39, 6 (avec un *isnad*, entièrement 'abbāside).

(3) Cf. Balādori, ms. cité, 720, b. etc.

stantes, amas bizarre d'apports chrétiens et judaïques, amalgamé avec les théories dynastico-politiques, avec les rêveries théocratiques, les opinions des écoles de théologie et de droit, avec les tendances des cercles ascétiques et les aspirations du soufisme. « Ce n'est pas, observe l'auteur des *Vorlesungen über den Islam* (p. 20), l'image historique, dont les croyants subissent l'influence. A sa place se substitue de bonne heure la pieuse légende de Mahomet, modèle des plus héroïques vertus ». Sur un champ, infiniment plus restreint, la biographie de Fāṭima nous a permis de surprendre l'activité de cette officine souterraine. Il resterait à faire la preuve détaillée pour les autres parties de la *Sīra*. Quand cette enquête aura été conduite à bonne fin, on pourra sans doute prononcer sur la valeur de la Vie officielle du Prophète.

*
* *

Fāṭima ne fut pas la femme idéale, entrevue par les écrivains ʿalides. Peut-être toutefois ne joua-t-elle pas un rôle aussi effacé: personnellement elle a pu être moins insignifiante que ne l'insinuent les rédacteurs maladroits de son *mosnad* orthodoxe. Cette impression défavorable se dégage malheureusement de la comparaison impartiale des anciens documents très sobres, moins chargés d'additions fabuleuses. On s'explique pourquoi la piété des âges postérieurs a voulu embellir l'image de la fille du Prophète [1]. On comprend mal pourquoi elle aurait sciemment cherché à la déformer, si elle ne s'était cru fondée à réagir contre des falsifications tendancieuses.

[1] Voilà pourquoi dans les ḥadīṯ affirmant que Osāma ibn Zaid était le préféré de Mahomet, on trouve fréquemment cette correction : « à l'exception de Fāṭima » : I. S. *Ṭabaq.* II [2], 42, 6.

ADDENDA ET CORRIGENDA

P. 4, note 3. ذات نطاق signifiant une femme, ذات النطاقين ne peut avoir qu'une signification défavorable.

P. 6, note 1 : Au lieu de *Sibṭ* ibn al-Ġauzi, lisez Ibn al-Ġauzi.

P. 7, ligne 7 etc. : Le Qoran *33*, 59 : قُلْ .... لبناتك suppose la pluralité des filles de Mahomet. Partant de ce texte *inspiré*, on aura voulu à tout le moins découvrir trois sœurs à Faṭima.

P. 13, l. 21 : lisez : il les marie *toutes deux* après cette *dernière* date.

P. 14, n. 2 : corrigez : de la mère.

P. 16, l. 13 : il s'agissait d'ailleurs également de la descendance des autres fils de 'Alī, non issus de Faṭima.

P. 35, l. 13 : lisez : équivalait.

P. 36, l. 2 : lisez : la moins attaquable.

P. 41, l. 8 etc. : Le Qoran *33*, 49 mentionne seulement « les filles de ses oncles et tantes, côté paternel et maternel, qui ont émigré avec lui », sans affirmer nulle part que leurs parents les aient imitées.

P. 58, n. 2. Au lieu de لم يكن بالنومة, lisez نُوَمَة, *nowama* ; cf. *Taġ 'Arous*, IX, 86. A la ligne précédente de la même note il faut vocaliser نُوَمًا ou نُوَّمًا avec ou sans le *tašdīd* sur la médiale. Abou 'Torāb, dans le principe une injure, signifie probablement le *dormeur*, l'homme endormi, litt. l'homme de la poussière, comp. p. 58, n. 5.

P. 61, l. 11 : lisez Zarr ibn Sadous.

P. 62, l. 5 : Qoran, 3, 12, dans la recension de Fluegel

P. 68, l. 8 : lisez *gendre* et non *beau-père*.

P. 69, n. 1 : lisez Bilāl.

P. 70, n. 4 lisez Ibn Qaiym al-Ġauziya.

P. 73, 9 : Séphoris, vraisemblablement des tuniques de lin ; pour cette culture et les manufactures en Galilée, cf. S. Krauss, *Talmudische Archaeologie*, I 139.

P. 73, l. 12 : la possession de la *qobba*, indice du pouvoir ; cf. Bakri, *Mo'ġam*, 34, 14 etc.

P. 75, n. 5 la présence de fresques sur les parois des bains (voir plus bas, p. 77, n. 4)

a dû contribuer à faire élever ces protestations. Cf. S. Krauss, *Talmud. Archaeol.*, I, 218, 224, 232-33, où l'on vise les דימוסין ou דימוסיות, le ܕܝܡܣܝ = δημόσια.

P. 80, n. 7 : Dans le Qoran, *2*, 258 l'âne apparaît comme la monture habituelle.

P. 86, n. 1. Pour Mahomet et ses contemporains, l'extension de l'Arabie ne pouvait différer notablement de celle indiquée dans Bakrī, *op. cit.*, I, 5, 8-1 d. l.

P. 91, l. 6. L'hébreu נשק, baiser, a dû dans le principe signifier *flairer* ; comme l'insinue le rapprochement avec نشق, flairer ; *Tāġ al-ʿAroūs*, VII, 76 ; voir Aug. Wünsche, *Der Kuss in Bibel, Talmud und Midrasch*, 1-2.

P. 97, n. 3 : lisez : le chap. XXI, consacré à Naġrân.

P. 104 et 105 : *qāʿidoūn* et non *qā'idoūn*, littér. les *sédentaires*, les demeurés en arrière.

P. 112, n. 3 : elle proteste ; comprenez la tradition ʿabbāside.

P. 113, l. 22 : lisez : *elle* cita.

P. 120, l. 21 : lisez : الاجتماع.

P. 127, l. 12 : *Yaḥyā* et non *Yaḥiyā*.

NOMS HISTORIQUES [1]

[1] Ajouté après un chiffre, l'astérisque * renvoie aux notes du texte.

NOMS GÉOGRAPHIQUES

EXPRESSIONS ARABES

QORAN. VERSETS CITÉS OU COMMENTÉS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

I.

LES SŒURS DE FĀṬIMA

II.

MARIAGE DE FĀṬIMA

III.

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIAGE

IV.

CHEF D'ÉTAT, MAHOMET NÉGLIGE FATIMA

V

MAHOMET ET LES ENFANTS DE FAṬIMA LE PROPHÈTE INTIME

VI.

LES « GENS DE LA MAISON »

VII.

MAHOMET, LES ENFANTS DE ZAINAB ET OSÂMA DERNIÈRES ANNÉES DU PROPHÈTE

VIII.

DERNIERS JOURS DE FĀṬIMA

IX.

MORT DE FAṬIMA, SES FUNÉRAILLES, SA TOMBE LE DEUIL CHEZ LES ANCIENS ARABES ET DANS L'ISLAM

X.

LA DESCENDANCE DE FĀṬIMA ET DES AUTRES FILLES DU PROPHÈTE

CONCLUSION.

GLOIRE POSTHUME DE FAṬIMA

IMPRIMATUR

Fr. Albertus Lepidi Ord. Praed. S. P. A. Magister

IMPRIMATUR

Franciscus Can. Faberi Vic. Urbis Adsessor